

Portrait

Maria Billinger
L'Arche,
par hasard

Actualités

À chacun
sa place



Réflexion

Venez,
adorons-le

Formation

Une école
des cadres
pour l'enseignement
catholique

Culture
Histoire
Livres
Multimédia

www.scolanet.org

Enseignement catholique

ACTUALITÉS

Numéro 294, mai 2005, 4,50 €



DOSSIER

**Loi
d'orientation:
les risques
et
les chances**

Éditorial

« C'était bien la peine de faire des assises... » 5

Actualités

Enseignement catholique 7

Éducation 13

Religion 15

Revue Express/Agenda 18

Portrait

Maria Billinger
L'Arche, par hasard 34

■ Maria Billinger, 18 ans, autrichienne, a choisi de donner un an de son temps aux handicapés.

Initiatives

Lycée

Des relations Est-Ouest au beau fixe 36

■ Visite à Rouen où une trentaine d'élèves de seconde du lycée Saint-Jean-Baptiste-de-La-Salle vivent à l'heure polonaise.

Collège

Un réseau, des technos 38

■ Pour pallier un manque de formation, depuis plus de vingt ans, des professeurs de technologie des départements de la Vienne, de la Charente et de la Charente-Maritime échangent régulièrement leurs connaissances.

Formation

École des cadres : l'enseignement catholique prépare son avenir 40

■ Le nouvel Institut de formation des cadres de l'enseignement catholique (Ifcec) affiche des ambitions de professionnalisation mais aussi d'intégration des orientations de l'enseignement catholique.

Gestion

Achetons groupés ! 42

■ Matériels, fournitures, produits d'énergie pèsent fortement dans le budget des établissements. Des solutions existent.

Paroles d'élèves

Pourquoi y aurait-il quelque chose plutôt que rien ? 44

■ Débat métaphysique avec des terminales S, au lycée de La Malgrange, à Jarville (Meurthe-et-Moselle).



Loi d'orientation : les risques et les chances 21

La loi d'orientation pour l'avenir de l'École est l'un des événements de l'année 2005. Si pour certains, elle marque de profonds renouvellements du système éducatif, pour d'autres elle manque de souffle et de mise en perspective. Très débattue, elle met l'accent sur l'obligation de la réussite de tous les élèves en prenant en compte notamment la nécessité d'un socle commun et la diversité des jeunes. Quels sont les risques et les chances de cette loi ? Il appartient sans doute aux communautés éducatives d'en faire un élément de l'innovation pédagogique et éducative, attendue aujourd'hui.

Réflexion

Terrorisme : on ne transige pas ! 46

■ Justice et Paix France publie un texte sur le terrorisme. L'avocat Guy Aurenche nous donne quelques clés de lecture pour aborder une réflexion dans les classes.

Déraciner la violence des jeunes 48

■ Jean-Marie Petitclerc se bat depuis trente ans contre les idées toutes faites. Il avance des propositions simples. Ne se lasse pas d'aimer, en éducateur exigeant, des jeunes que l'on rend souvent responsables d'un désespoir qui les fait exploser...

Venez, adorons-le 50

■ Dans son silence intérieur, tout homme peut découvrir la présence de Dieu, car Il est plus intérieur et intime que le fond le plus intime et personnel de l'homme. Les Mages ont fait sans doute l'expérience de ce mouvement en allant à la rencontre du Christ. De même, dans l'Eucharistie, nous sommes invités à entrer dans ce mouvement de l'intériorité.

Culture

Histoire ■ La collection « L'Art pour guide » propose une initiation à l'histoire de l'art région par région. 52

■ Dès l'Antiquité, le vin trônait au sommet de la hiérarchie des valeurs qui régissent les rapports entre les mortels et les immortels. Deux expositions jumelles le rappellent. 53

Livres ■ Une sélection de 15 titres. 54

Multimédia ■ Cédérom, CD et télévision. 57

Ce numéro comprend un encart « Médiaclop » posé sur la première page de couverture ; un encart jeté « Société de Saint-Vincent-de-Paul ».

« Ni une mode ni une matière à option ! »



RELIER ENSEIGNEMENT ET FAIT RELIGIEUX

L'exemplaire : 10 €
8 € à partir de 5 exemplaires
6 € à partir de 10 exemplaires

Nom/Établissement :

Adresse :

Code postal : Ville :

Souhaite recevoir : exemplaires. Ci-joint la somme de : € à l'ordre de AGICEC

277 rue Saint-Jacques - 75240 Paris cedex 05. Tél. : 01 53 73 73 75

« C'était bien la peine de faire des assises... »

➔ C'est bien connu, en même temps qu'il éclaire ce qu'il veut privilégier, un projecteur accentue les ombres et les contrastes. La deuxième phase des assises a orienté le projecteur sur l'attention à la personne. Il n'est pas étonnant que l'on remarque alors davantage les dysfonctionnements dans les relations entre les personnes au sein de nos établissements et de notre Institution. Face à des situations de tension et parfois de crise, on nous interpelle sur le mode : « *C'était bien la peine de faire des assises sur la personne !* » Oui, justement ! Si nous avons invité l'ensemble de l'enseignement catholique français à risquer encore plus la communauté éducative, l'accueil de la différence et l'inattendu de la personne, c'est bien parce que nous avons conscience d'un déficit sur le terrain de la cohérence entre le dire et le faire.

Parce que inadmissibles, certains comportements qui blessent des personnes nous confortent dans la conviction que nous avons tous un gros effort à fournir pour être le plus possible en adéquation avec un sens chrétien de la personne dans notre manière de traiter les élèves et les adultes. Ainsi les assises ne sont pas contredites ; elles sont légitimées. Ainsi la mise en œuvre des engagements nationaux n'en prend que plus d'importance.

Heureusement, les ombres font à leur tour ressortir la lumière. Quand nous observons le quotidien de nos établissements, quand nous relisons les 6 000 engagements de nos communautés éducatives, nous nous disons que l'enseignement catholique français développe, grâce à des milliers d'acteurs engagés, un sens réel de la relation, de la proximité et de l'attention à chaque personne. Alors les contre-témoignages, s'ils nous rendent lucides sur le chemin qui reste à parcourir, ne freineront pas notre volonté d'avancer ensemble pour relever le défi de la cohérence.



© Y. Montani

Paul Malartre
Secrétaire général
de l'enseignement catholique

« L'enseignement catholique développe, grâce à des milliers d'acteurs engagés, un sens réel de la relation, de la proximité et de l'attention à chaque personne. »

Enseignement catholique
ACTUALITÉS

Publication officielle du Secrétariat général de l'enseignement catholique / AGICEC

■ **Directeur de la publication** > Paul Malartre ■ **Rédacteur en chef** > Gilles du Retail ■ **Rédacteur en chef adjoint** > Sylvie Horguelin ■ **Ont participé à la rédaction de ce numéro** > André Blandin, Jean-Louis Berger-Bordes, Sophie Bizouard, Père Hugues Derycke, Élisabeth du Closel, Véronique Glineur, Bruno Grelon, José Guillemain, Marie-Christine Jeannot, Mathilde Raive ■ **Édition** > Marie-Françoise Comte, Dominique Wasmer (rédacteurs-graphistes), René Troin (secrétaire de rédaction) ■ **Conception graphique** > Pro Public ■ **Diffusion et publicité** > Inès de Saint-Germain, Jean-Noël Ravolet et Géraldine Brouillet (commandes) ■ **Rédaction, administration et abonnements** > 277 rue Saint-Jacques, 75240 Paris Cedex 05. Tél. : 01 53 73 73 75. Fax. : 01 46 34 72 79 ■ **E-mail** > eca@scolanet.org ■ **Abonnement** > 45 €/an ■ **Numéro de commission paritaire** > 0707 G 79858 ■ **Imprimeur** > Vincent, 26 avenue Charles-Bedaux, BP 4229, 37042 Tours Cedex 1.

Penser la formation des adultes

Les 5 et 6 avril dernier, les cinq commissions du Cnec¹ se sont retrouvées à Paris.

Thème abordé : « Comment penser aujourd'hui la formation des adultes, membres de la communauté éducative ? »

En mars 2001, l'enseignement catholique réunissait, pour la première fois, les cinq commissions² du Cnec¹ sur le thème : « L'éducation de/à la conscience ». Une initiative renouvelée en mars 2003 sur les mixités dans l'établissement catholique d'enseignement.

Cette année, c'est la question de la formation des adultes, membres de la communauté éducative, qui était abordée par les quelque 120 participants. Celle-ci s'inscrit, comme l'a rappelé André Blandin³ en ouverture, dans la continuité des assises de décembre 2004 sur la personne⁴, de la réflexion engagée sur la gestion des ressources humaines dans l'enseignement catholique et dans la perspective de la mise en place de la charte de la formation.

Il faut se garder de croire en l'effet magique de la formation.

Pierre Robitaille a souligné l'importance d'une réflexion menée simultanément par les cinq commissions sur cette question. L'enseignement catholique – et son système de formation – doit en effet répondre dans le même temps à des sollicitations diverses : la loi Fillon et ses conséquences sur la scolarité et la pédagogie, la loi pour l'égalité des droits et des chances des personnes handicapées, le renouveau catéchétique initié par les évêques de France (« Aller au cœur de la foi »), l'importance accordée au fait religieux dans l'enseignement (cf. ECA 293, pp.

6 à 8), l'exigence de repenser une véritable éducation à l'universel dans un contexte de mondialisation...

Trois intervenants sont venus enrichir le travail conduit en amont de ces deux journées par chacune des commissions. Guy Le Bouedec⁵ a souligné que la formation devait être pensée au service du développement de la personne. Il y a là une exigence éthique première : la formation doit viser certes le développement cognitif et professionnel du formé mais aussi son développement existentiel. Il a également pointé un certain nombre d'incertitudes dans le processus de formation. Ainsi le travail sur les systèmes de représentations qui servent à chacun à appréhender la réalité. Parce qu'elles apparaissent inappropriées aux situations que le formé doit affronter, ces représentations doivent être déstructurées puis reconstruites. Un travail qui implique une phase de « renforcement » de telle sorte que les formés, de retour dans leur milieu professionnel, ne reviennent pas à leur système de représentation antérieur.

Pour Guy Le Bouedec, former c'est aussi permettre aux stagiaires d'aller jusqu'aux « fondements théoriques du geste professionnel ». Autre point de vigilance souligné : il faut se garder de croire en l'effet magique de la formation. Celle-ci ne peut pas tout, et doit, pour produire ses effets, rencontrer un écho dans le milieu professionnel. Dit en d'autres termes : « La formation des personnes constitue un des éléments du développement de la communauté éducative, et la forma-



Partage. Les ateliers ont permis de mettre en commun les réflexions menées par chacune des cinq commissions. (Photo : P. Robitaille)

tion professionnelle des membres de cette communauté ne saurait être dissociée du développement social de la communauté elle-même. » Et Guy Le Bouedec d'interroger la responsabilité des commanditaires : « Il est illusoire, pour un établissement ou toute autre structure de l'enseignement catholique, d'espérer des changements chez les personnes à la suite de formations si elles n'ont pas entrepris simultanément certaines mutations. »

Essentiel

Autant de réflexions que sont venues enrichir les interventions d'Alain Thomasset⁶ – « Risquer l'inattendu de la personne : quelques repères sur la personne humaine » – et de Christiane Conturie⁷ – « Risquer la communauté éducative et ses lieux de parole ». Ils ont fait écho aux préoccupations portées par les membres des commissions.

Tout en se félicitant du travail conduit par chacune des commissions, Paul Malartre, secrétaire général de l'enseignement catholique, a rappelé que la formation des adultes des communautés éducatives constitue bien un élément essentiel dans la mise en œuvre des engagements nationaux arrêtés le 4 décembre dernier.

■ PIERRE ROBITAILLE,
VÉRONIQUE GLINEUR

1. Comité national de l'enseignement catholique.
2. Commission nationale de pédagogie, commission nationale d'adaptation et d'intégration scolaires, commission nationale d'animation pastorale, commission nationale de catéchèse, commission nationale d'éducation à l'universel.
3. Secrétaire général adjoint de l'enseignement catholique.
4. Cf. ECA 290, pp. 17 à 28.
5. Professeur honoraire de l'Université catholique de l'Ouest.
6. Membre du Centre de recherche et d'actions sociales (Ceras), enseignant de théologie morale au Centre Sèvres, à Paris.
7. Auteur de *Enseigner avec bonheur - pédagogie et spiritualité*, Parole et Silence, 2004, 180 p., 16 € (cf. ECA 289, p. 62).

À chacun sa place

Le statut de l'enseignement catholique définit avec rigueur la responsabilité de l'organisme de gestion dans un établissement catholique d'enseignement. Il paraît cependant nécessaire, dans le contexte éducatif actuel, de préciser le rôle et la place du responsable d'Ogec.



Bénévolat. La 25^e Journée de la Fédération nationale des organismes de gestion de l'enseignement catholique a réuni près de 400 participants. (Photo : Fnogec)

D'entrée de jeu, Jacques Giroux, président de la Fnogec¹ (cf. ECA 290, p. 10), a donné le sens de la 25^e Journée de cette fédération, qui s'est déroulée le 2 avril 2005 à l'Institut Saint-Nicolas, à Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine) : « *Il ne s'agit ni de déifier ni de minimiser le rôle du responsable d'un organisme de gestion d'un établissement, mais il convient de le préciser.* »

La participation bénévole à la mission de l'enseignement catholique se situe dans la problématique de l'engagement associatif.

Pour que son action s'exerce conformément au projet de l'établissement et à celui de l'enseignement catholique, indiquait en substance le pré-

sident de la Fnogec, il est nécessaire d'édicter des règles et de pouvoir faire bénéficier chaque bénévole d'une formation. En réponse à cette attente de clarification qui s'établira avec précision dans un texte institutionnel publié d'ici un an, le secrétaire général de l'enseignement catholique, Paul Malartre, a affirmé : « *Le mot bénévolat peut être piégé si on l'oppose à professionnel ou si l'on pense que les bénévoles sont des gens sympathiques et généreux mais pas forcément compétents. Pour nous, le bénévole ne prend pas la place des professionnels de l'enseignement, mais apporte ses compétences complémentaires. Des compétences ajustées au fonctionnement de l'institution scolaire et aux objectifs spécifiques de l'enseignement catholique. Le bénévolat, dans l'enseignement catholique, n'a de sens que situé dans la communauté éducative, elle-même au service du projet éducatif de l'établissement. Tout choix de gestion dit quelque cho-*

se du sens et des priorités éducatives et pastorales. Tout gestionnaire, et en particulier le président d'Ogec, participe à la mission d'Église confiée par la tutelle au chef d'établissement, participe à la mission de service public et contribue à la saine application du contrat avec l'État. Nous avons besoin de toutes les compétences, et il ne peut y avoir d'éducation et de caractère propre sans bénévolat. Nous avons besoin de vos compétences pour la gestion. Nous avons aussi besoin de vos compétences pour que cette gestion soit au service du projet éducatif chrétien de l'enseignement catholique. »

Cette participation à la mission de l'enseignement catholique se situe bien pour Jean Bastide, président de France Bénévolat², dans la problématique de l'engagement associatif. Or celui-ci, dans une société en plein changement, subit l'érosion de l'esprit de militance et exige qu'entre bénévoles et professionnels que l'on appelait encore il y a quelques années permanents, la place de chacun soit suffisamment définie pour éviter les tensions et les risques d'opposition et de conflit. Une place, avertissait Frédéric Simphal, président de l'Udogec de Reims, lors de la première table ronde, que doit respecter chaque président d'Ogec, en fonction de sept conditions qui se situent dans un défi de coresponsabilité : la confiance réciproque entre le président de l'Ogec et le chef d'établissement ; la bonne connaissance des textes ; le respect des responsabilités de chacun ; la rapidité d'information entre les responsables de l'établissement ; la réflexion partagée sur le projet éducatif et financier ; la préparation commune des conseils d'administration ; la solidarité mutuelle. Autant d'attitudes

qui sont à mettre en œuvre en fonction non seulement d'une tutelle mais aussi d'une cohérence et d'une cohésion qui doivent faire fi d'une volonté de pouvoir ou de propriété pour au contraire se vivre dans une volonté de service, devait signaler Jacques Chaillot, directeur diocésain de Nantes. Il s'agit de favoriser, était-il précisé lors de la seconde table ronde, une mutualisation des compétences sur un plan départemental et régional.

Kits de formation et personnes ressources

La nécessité du renouvellement des responsables d'Ogec, dont le vieillissement a été souligné, et la volonté de développer des services qui vont à l'encontre de l'indépendance des associations gestionnaires d'établissement pour favoriser au contraire leur autonomie dans un contexte de partage, de regroupement et de mise en place de réseaux, invitent les membres de la Fnogec à poursuivre leurs initiatives et à les analyser. Pour Patrice Mougeot, secrétaire général de la Fnogec, il convient par des kits de formation et le déploiement de personnes ressources, de renforcer la formation des bénévoles et des permanents des Ogec non seulement au niveau local mais aussi aux niveaux départemental et régional, le niveau académique devenant une référence dans le cadre de la décentralisation. Ces niveaux, devait conclure Paul Malartre, sont justifiés par des projets éducatifs qui se vivent de plus en plus sur un plan diocésain ainsi qu'académique et régional.

■ GILLES DU RETAIL

1. Fédération nationale des organismes de gestion de l'enseignement catholique. Sur internet : www.fnogec.org
2. Sur internet : www.francebenevolat.org

Parlez-nous d'amour !

Les maisons des Orphelins apprentis d'Auteuil accueillent désormais des filles.
« **Comment vivre de façon harmonieuse cette mixité ?** », s'est-on demandé les 6 et 7 avril dernier, lors des rencontres de la Fondation. Un sujet difficile à aborder pour les adultes...

Historiquement la Fondation d'Auteuil n'accueillait que des garçons, mais voilà que doucement elle s'ouvre aux filles (cf. encadré). « Cette mutation exigeait une réflexion de nos structures », a expliqué Pierre Gisserot, vice-président de la Fondation, lors des rencontres des 6 et 7 avril 2005, intitulées « Garçons et filles en difficulté : quelle mixité ? ». C'est à Jouy-en-Josas (Yvelines), sur le campus d'HEC qu'une quarantaine d'experts et de professionnels (éducateurs, enseignants, formateurs, membres d'associations, psychologues, juges des enfants...) ont échangé expériences et idées. Bien entendu, il n'était « pas question de remettre en cause la mixité », a précisé François Content, le directeur général de la Fondation, mais plutôt de se demander : « Quelle mixité pour des jeunes blessés dans leur vie affective ? »

« La mixité nous renvoie à des problèmes que l'on croyait réglés. »

Présents à la tribune, des adolescents de trois maisons des Orphelins apprentis d'Auteuil ont interpellé les adultes : « On nous dit tout sur le préservatif, mais on aimerait bien qu'on nous parle d'amour », a lancé l'un d'eux. De la mixité, les garçons disent : « Voir des filles, cela permet d'éprouver des sentiments » ; et les filles : « Être 24 heures sur 24 avec des filles, c'est lourd ! » Toutefois, il est bien difficile pour les éducateurs de proposer un « accompagnement éclairé » sur ces questions délicates, a reconnu le sociologue Saül

Karsz. Les adultes préfèrent se centrer sur les aspects techniques, comme l'utilisation du préservatif. « La mixité nous ren-

continué. Dans ses groupes de parole, des professionnels exposent leurs difficultés et se demandent comment parler

une interrogation métaphysique : d'où vient l'amour ? »

Autre expérience, celle menée par l'association « Je, tu, il » dans des collèges. Un film, qui aborde les problèmes de violence verbale et d'agression sexuelle, sert de support à une animation de trois heures avec des élèves. Mais au préalable, les adultes de l'établissement sont formés « à pouvoir tout entendre », explique Bernard Bétrémieux, directeur de cette association, qui souligne : « Il n'y a pas d'espace pour que les adolescents puissent parler de ce qu'ils sont véritablement ! » Une opinion que partage Yves Mariani de l'observatoire national de pédagogie : « Un nombre important de jeunes arrivent à l'adolescence démunis dans la relation – et cela ne concerne pas seulement la sexualité. Cette blessure interroge les éducateurs. Quand va-t-on s'occuper d'une éducation à la relation ? », a-t-il lancé. Une urgence pour Boris Cyrulnik, qui explique : « Les enfants vivent dans un monde très sexué et au moment de l'appétence sexuelle, s'il n'y a pas de rituel, de code, c'est la violence. Ils vont alterner l'inhibition et l'explosion, et les deux formules sont mauvaises. » Et de conclure : « La mixité, c'est un problème d'avenir ! »

■ SYLVIE HORGUELIN



À mots ouverts. Sur la scène, des adolescents s'expriment sur les relations filles-garçons. (Photo : Besnard/Fondation d'Auteuil)

voie à des problèmes que l'on croyait réglés », a poursuivi Saül Karsz.

Le pédopsychiatre Jean-Yves Hayez va plus loin, en dénonçant ces adultes qui pratiquent une « répression castratrice sauvage », parce qu'ils sont jaloux de la sexualité des adolescents. D'où la nécessité d'analyser son « vécu émotionnel ». Un travail que Marie-Claude Lacroix, intervenante en analyse des pratiques, effectue en Belgique dans le cadre de la formation

de soi tout en restant dans une position éducative.

Urgence

Échanger avec des garçons et des filles, Dominique Wytynck sait faire. Dans les collèges de la Fondation, elle anime des groupes non mixtes EVA – Éducation à la vie et à l'amour. Le parcours « Aimer », qui comprend 20 séances, repose sur une vision anthropologique de la personne : « On part à la découverte de son corps pour finir avec

ne pas seulement la sexualité. Cette blessure interroge les éducateurs. Quand va-t-on s'occuper d'une éducation à la relation ? », a-t-il lancé. Une urgence pour Boris Cyrulnik, qui explique : « Les enfants vivent dans un monde très sexué et au moment de l'appétence sexuelle, s'il n'y a pas de rituel, de code, c'est la violence. Ils vont alterner l'inhibition et l'explosion, et les deux formules sont mauvaises. » Et de conclure : « La mixité, c'est un problème d'avenir ! »

La Fondation d'Auteuil s'ouvre à la mixité

→ La Fondation d'Auteuil éduque, forme et insère 7 700 jeunes – de 2 à 23 ans – en grande difficulté. Ses 150 établissements – dont 38 mixtes – accueillent aujourd'hui 16 % de filles, une proportion qui ne cesse d'augmenter. D'où le lance-

ment en août 2003 d'un chantier de réflexion interne sur le thème de la mixité. Forums et enquêtes dans les régions ont accompagné l'ouverture d'un intranet où chacun peut s'exprimer sur le sujet. Les rencontres des 6 et 7 avril ont marqué une autre étape (cf. notre

article). À la rentrée 2005, des orientations seront données aux cadres et aux éducateurs de la Fondation pour une approche éducative de la mixité. ■

Fondation d'Auteuil, 40 rue La Fontaine, 75016 Paris. Tél. : 01 44 14 75 75. Internet : www.fondation-auteuil.org

Faciliter le volontariat international

La Délégation catholique pour la coopération (DCC) et l'enseignement catholique ont signé le 5 avril 2005 un accord de partenariat visant à développer une dynamique du volontariat international au sein de l'enseignement catholique.

Ce projet repose sur les motivations communes suivantes :
 – rendre possible le droit à l'« éducation pour tous », y compris dans des pays touchés par des manques d'enseignants ou faisant face à des hausses rapides des taux de scolarisation et des niveaux atteints ;
 – jouer un rôle moteur dans l'éducation au développement dans notre société, et en particulier dans les établissements de l'enseignement catholique ;
 – promouvoir une culture de l'échange qui profite aux élèves



Signature. Denis Thion (à gauche), directeur de la Délégation catholique pour la coopération, et Paul Malartre. (Photo : P. Robitaille)

et aux éducateurs avec qui les volontaires agissent sur le terrain, aux personnes qui font l'expérience du volontariat,

aux communautés éducatives qui intègrent les volontaires à leur retour.

Pour prendre part à ce projet, il est possible de partir comme volontaire international, de soutenir une mission de volontariat, de valoriser l'expérience acquise par les volontaires mais aussi d'accueillir un volontaire européen.

Les modalités de départ en volontariat, les démarches pour être volontaire, les conditions de réinsertion pour les volontaires déjà enseignants dans l'enseignement catholique sont précisées dans les annexes de cet accord. ■

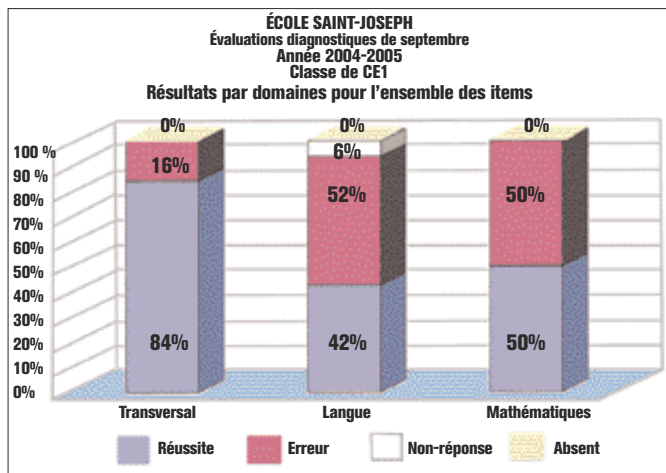
Savoir +

➔ L'intégrale du texte de l'accord est téléchargeable sur ECA+.

Évaluations de rentrée pour le cycle 2

A ce jour, il existait des évaluations nationales pour le CE2 et la 6^e. Désormais, c'est aussi le cas pour le cycle 2, grâce au travail d'une équipe d'enseignantes spécialisées de la direction diocésaine d'Ille-et-Vilaine¹.

Ces outils se réfèrent aux compétences à acquérir au début de chaque classe. Leur objectif ? « Les évaluations diagnostiques ont comme vocation la prévention des difficultés et l'adaptation à la diversité des élèves. Les informations qu'elles délivrent servent de point d'appui à une organisation des apprentissages », expose le Bulletin officiel du 18 avril 2002. Conçus en 2000, les livrets du maître et de l'élève pour le cycle 2 ont été expé-



rimentés pendant quatre ans dans les écoles catholiques de Saint-Malo. Ils sont désormais disponibles (cf. « Savoir + »).

Clotilde Georgeault, l'une des conceptrices, explique : « Chaque enseignant spécialisé d'Ille-et-Vilaine a en charge un secteur d'environ 1 300 élèves et doit repérer les enfants en difficulté dès le début de leur scolarité. D'où l'idée d'élaborer avec des collègues un outil pour la grande section de maternelle, le cours préparatoire et le CE1. »

Un logiciel permet de saisir les résultats et d'obtenir trois grilles d'analyse : par domaines, par compétences et par stratégies

cognitives. Leur analyse guide le professeur de la classe et bien sûr l'enseignant spécialisé de référence. Dès la rentrée, l'enseignant connaît le profil de son groupe et celui de chaque élève. Il sait que sa classe a des lacunes dans tel domaine et est à l'aise dans tel autre – et ce, en référence à une population test². Il peut donc mettre en œuvre une pédagogie différenciée et organiser des activités ciblées en créant des groupes de besoins par domaines (« groupe autonome », « groupe à surveiller », « groupe fragile »). Mieux encore : « L'enseignant peut observer les stratégies mises en place par un élève lorsqu'il effectue une tâche », explique Clotilde Georgeault. Ainsi ces Évaluations diagnostiques de rentrée vont lui permettre de mieux répondre aux besoins de chaque élève. ■SH

1. Ces outils ont été conçus par le groupe Formation, Action, Recherche (FAR), composé de F. Bouthémy, M. Clolus, C. Georgeault et F. Georges.

2. Les conceptrices des outils ont réalisé une étude statistique auprès d'environ 800 élèves pour chaque item proposé. Des moyennes ont ainsi été établies par item.

Savoir +

➔ Les évaluations sont à réaliser en début d'année : compter 10 séances de 20 minutes sur 5 jours (à raison d'une le matin et une l'après-midi). Les codes de correction reprennent le principe des évaluations nationales : code 1 = réponse exacte ; code 9 = réponse erronée ; code 0 = absence de réponse.

Pour commander les livrets Évaluations diagnostiques de rentrée du maître et de l'élève de GS, CP, CE1 : Éditions Yellow Concept, 2 route du Mont-Garrot, 35430 Saint-Suliac. Site : <http://evasdiag.free.fr> – Pour chaque niveau, prix : 1,50 € (dossier de l'élève), 12 € (livre du maître et cédérom), port gratuit.

Des enseignants libanais sur les pas de Lamartine

Du 28 mars au 6 avril 2005, l'ensemble scolaire Lamartine¹ à Belley, dans l'Ain, a vécu les premiers pas d'un partenariat avec un établissement scolaire libanais. Au programme : problématiques pédagogiques et découvertes de la région.

D'un côté, la ville libanaise de Jounieh, située à une vingtaine de kilomètres de Beyrouth, où s'élève le Collège central des moines libanais, un vaste ensemble architectural abritant près de 2 500 élèves ; de l'autre, le lycée-collège Lamartine, à Belley, petit bourg au cœur de l'Ain, où des bâtiments du XVIII^e siècle jouxtent des constructions très modernes pour accueillir quelque 400 élèves. Qu'y a-t-il de commun entre ces deux entités d'enseignement, séparées par des milliers de kilomètres ? Beaucoup plus que l'on ne croit.

Sans doute, l'esprit d'Alphonse de Lamartine y est-il pour quelque chose : ce grand poète, qui fut élève au collège de Belley – qui plus tard prit son nom –, effectuera un voyage au Liban en 1832², et dans un poème, *La chute d'un ange*, il rendra hommage aux Libanais et en particulier aux Maronites³... Mais c'est la passion pour ce pays d'un habitant de Belley, Franck Taisne de Mullet, ancien procureur de la République, et sa conviction qu'il était nécessaire d'établir des partenariats forts entre les jeunes de France et ceux du Liban, qui jouera le rôle de déclencheur. Du rêve à la réa-



En haut des marches. Le père Antoine Abou Rahal (troisième à partir de la droite) et les autres membres de la délégation libanaise s'apprêtent à suivre Louis-Marie Piron, directeur de l'ensemble scolaire Lamartine (à droite). (Photo : B. Grelon)

lité, il n'y avait qu'un pas que, fort du soutien de son directeur Louis-Marie Piron, l'établissement a franchi en montant un partenariat.

« *Ce dernier repose sur trois engagements réciproques, confirme le directeur de Lamartine. Nous souhaitons d'abord l'inscrire dans la durée ; ensuite permettre à des jeunes Français et Libanais de se rencontrer, de se connaître et d'échanger ; enfin nous désirons appuyer cette initiative sur une relation forte entre les enseignants des deux pays, relation d'amitié et relation professionnelle.* »

Première étape avec la venue, fin mars, pour une dizaine de jours, d'un groupe de professeurs libanais, à Belley. Ils y ont

à la fois découvert les richesses de la région du Bugey, l'enseignement catholique et plusieurs questions pédagogiques.

« *Durant la période 1926-1943, raconte le père Antoine Abou Rahal de l'Ordre libanais maronite⁴ et responsable de la délégation, le mandat français a édifié les fondements pédagogiques, éducatifs, administratifs, constitutionnels et juridiques que l'État libanais a adoptés. D'où l'importance de la langue française au Liban, après la langue arabe.* »

D'où aussi l'intérêt de venir voir l'évolution de l'enseignement catholique dans ce qu'ils appellent joliment leur « Patrie-mère ». Les premiers échanges entre les deux institutions se

sont ouverts par des rencontres avec les responsables régionaux chargés de l'organisation et du financement de la formation des enseignants, le directeur diocésain et l'évêque. Ensuite enseignants français et libanais ont préparé et animé des cours communs, avant de suivre une formation, commune elle aussi, de deux jours sur les problématiques pédagogiques telles que les dysfonctionnements cognitifs, la gestion mentale et l'apprentissage coopératif.

Côté « récréatif, ce seront des visites guidées de Belley, de Lyon et de la région, avec la découverte de ses richesses et de ses productions viticoles ».

Conclusion du père Antoine : que cet échange particulièrement enrichissant entre les deux communautés éducatives « *procure prospérité et bienfaits, et donne lieu, par son exemple, à d'autres partenariats semblables visant le bien de nos élèves et de l'humanité* ».

La prochaine étape est prévue pour le début de l'année 2006 avec le voyage d'une délégation d'élèves de Lamartine à Jounieh. ■ BRUNO GRELON

1. Adresse : 41, rue Georges-Girerd, BP 79 - 01302 Belley Cedex. Site internet : www.lamartine-belley.org

2. Il publia ses notes sous le titre *Souvenirs, impressions, pensées et paysages pendant un voyage en Orient*.

3. Membres de l'Église catholique de rite syrien, première communauté religieuse au Liban.

4. L'Ordre libanais maronite est une congrégation pontificale, fondée en 1693, qui joue un rôle considérable dans la société libanaise à tous les niveaux. Elle possède des hôpitaux, centres de rééducation pour handicapés, écoles, orphelins, universités, usines de produits alimentaires...

Formation des conseils de tutelle congréganiste

La Commission des tutelles congréganistes (CTC), en lien avec le Centre Sèvres, à Paris, propose une formation pour les responsables de tutelle congréganiste. Initiée en octobre 2001, elle se déroule sur deux ans, en six sessions de trois jours.

L'objectif de cette formation est triple :

- réfléchir sur le sens et les modalités de l'exercice de la tutelle ;
- actualiser la transmission du message des fondateurs auprès des équipes éducatives ;
- partager les expériences vécues dans les réseaux.

Savoir +

→ Sessions 2005/2006 :
19-21 octobre 2005 ;
8-10 mars 2006 ; 17-19 mai 2006. Contact : Sœur M.-B. Guettier, 29 rue de Dantzig, 75015 Paris. E-mail : stjoseph.dantzig@wanadoo.fr

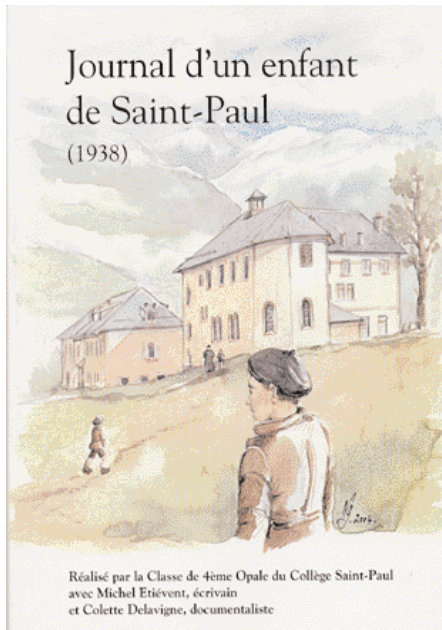
Fesic : coordonnées

Le site de la Fédération d'écoles supérieures d'ingénieurs et de cadres (Fesic) est désormais à l'adresse suivante : www.fesic.org - Et le numéro de son standard téléphonique est le 01 53 77 22 39.

Saint-Paul a de la mémoire

C'était très prenant mais c'était une belle aventure ! » Quand Colette Delavigne, la documentaliste de ce collège savoyard, raconte au passé l'histoire du *Journal d'un enfant de Saint-Paul (1938)*, c'est avec une émotion toujours bien présente.

Ce livre est né d'une conversation avec Michel Étiévent¹, à l'issue d'un atelier d'écriture. L'écrivain a dit : « *Saint-Paul a une histoire. J'aimerais l'écrire avec des élèves.* » Il le fera avec ceux de la 4^e Opale, une classe d'aide et de soutien. Les treize ados qui la composent sont « *en rupture au niveau de la lecture* » mais ils vont avoir bientôt « *envie d'écrire* » grâce à une véritable conjuration des enthousiasmes. Celui de Colette Delavigne, tout d'abord, qui va beaucoup fréquenter les archives départementales pour en ramener des documents et même inviter le responsable à venir parler devant la classe. Celui des très anciens élèves de Saint-Paul ensuite : à quatre-vingts ans bien sonnés, ils sont revenus dans leur collège. Ils ont raconté les récoltes qui leur faisaient manquer l'école car on avait alors besoin de tous les bras, le passage du colporteur qui vendait des rubans, du tissu, des chapeliers et donnait *gratis* les nouvelles d'ail-



leurs, les habits du dimanche qu'on mettait pour aller à la grand-messe, les mains de l'abbé « *Sidi* » courant, pendant l'heure de géographie, sur les cartes du monde et sous les « *yeux de petits Savoyards qui n'ont jamais dépassé les frontières de leurs "villards"* »... De toutes leurs mémoires, Michel Étiévent a tiré la trame d'un journal qui va du 30 septembre 1938 au 20 juillet 1939. Chaque élève a choisi un thème, rédigé un premier jet. Parfois, Colette a un peu aidé. Et puis Michel est revenu. Il a ajouté un mot par-ci, suggéré une amélioration par-là...

Quand le livre a été fini, il est parti à l'imprimerie. Pour sa sortie, il y a eu une grande fête. Colette Delavigne ne risque pas de l'oublier : « *Ce jour-là, les élèves ont chanté en latin pour les anciens, et les anciens ont chanté pour les élèves.* » Un beau souvenir qui fera peut-être un chapitre du *Journal d'un enfant de Saint-Paul (2004)* à paraître en... 2070. Si les délais sont respectés.

■ RENÉ TROIN

1. Pour en savoir plus sur cet écrivain, journaliste et historien, animateur d'ateliers et maître d'œuvre de projets d'écriture collective en collaboration avec les milieux universitaire, scolaire, hospitalier, carcéral et urbain : www.micheletievent.net

Savoir +

➔ Il reste quelques exemplaires du *Journal d'un enfant de Saint-Paul (1938)*. Commandes : Collège Saint-Paul, CDI, 73730 Saint-Paul-sur-Isère. Prix : 12 € (port compris). Pour contacter Colette Delavigne et échanger sur ses projets liés à l'écriture : 04 79 38 20 07.

Une journée d'information sur la gestion des établissements



La Fédération nationale des organismes de gestion de l'enseignement catholique (Fnogec) organise le vendredi 24 juin 2005 une journée d'information ouverte à tous les établissements de l'enseignement catholique et aux cabinets d'expertise comptable et de commissariat aux comptes qui exercent dans ce secteur. Cette rencontre a pour but de repréciser les orientations comptables et financières spécifiques à cette branche pro-

fessionnelle (plan comptable, états de synthèse de fin d'exercice, comptabilisations spécifiques, budgets, tableau de bord d'indicateurs financiers adaptés...).

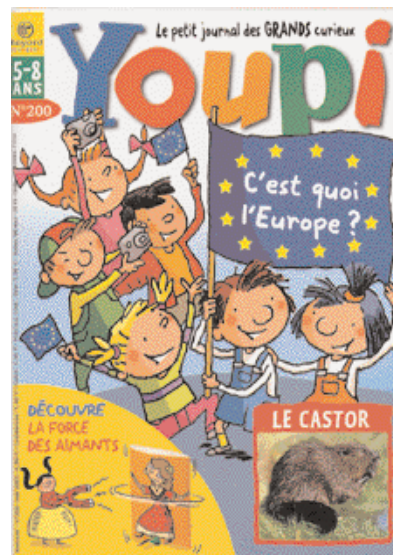
Cette journée aura lieu au Fiap Jean-Monnet (30 rue Cabanis, 75014 Paris) et sera animée par l'équipe de la commission comptable au service de l'enseignement catholique.

Chaque participant se verra remettre le guide comptable et financier de l'enseignement catholique. ■

Savoir +

➔ Inscriptions auprès de la Fnogec par téléphone : 01 53 73 74 42, ou par e-mail : fnogec@scolanet.org Attention, le nombre de places est limité.

L'Europe expliquée aux enfants



L'Europe étant l'avenir des 5-8 ans, *Youpi* a choisi de présenter à ses jeunes lecteurs « *cette grande famille dans laquelle [ils vont] grandir* ».

Les dessins sont humoristiques et les textes d'une pédagogie simple et claire. Ils évoquent : les particularités géographiques (« *L'Irlande est une île* », « *En Hongrie, il n'y a pas la mer* ») ; les petites différences (le petit-déjeuner est sucré en Italie, salé en Slovaquie) qui n'empêchent pas d'être d'accord sur l'essentiel (vivre « *en démocratie* ») ; la volon-

té de s'unir, née après la Seconde guerre mondiale entre la France et l'Allemagne bientôt rejointes par d'autres pays (alors que « *personne ne les a forcés* »)... Et puis, il y a le futur : « *Quand tu seras grand, tu pourras facilement voyager dans tous les pays d'Europe, et même y faire tes études !* »).

Avec un jeu pour apprendre à dire « *Bonjour !* » dans quatorze pays de l'Union et un poster pour rendre à chacun des vingt-cinq le drapeau qui lui appartient. ■ RT

Youpi, n° 200, mai 2005, Bayard Jeunesse. Chez les marchands de journaux : 4,90 €.

L'empilement des réformes lasse les enseignants

Dans leur rapport annuel commun¹, l'Inspection générale de l'éducation nationale (Igen) et l'Inspection générale de l'administration de l'éducation nationale (Igean) dressent un état des lieux du système éducatif. Celui-ci prend appui sur les évaluations de l'enseignement conduites par les inspections générales dans les académies depuis 1999². Au nombre des objets d'observation : la mise en œuvre des innovations pédagogiques impulsées par le ministère. Des innovations qui visent à favoriser une prise en compte plus effective de l'hétérogénéité des élèves, à encourager l'acquisition par ces derniers d'une réelle autonomie et à mettre davantage de cohérence entre les champs disciplinaires via des dispositifs pédagogiques interdisciplinaires. Le rapport dénonce la multi-

plication et la rapide succession de ces réformes. Une situation qui a généré de la lassitude chez ceux qui sont chargés de les mettre en œuvre : « On enregistre dans toutes les académies une critique récurrente, moins de la nature des réformes ou de leur utilité, que de leur "empilement", au fil du temps, souvent sans abrogation préalable, et de l'absence de toute hiérarchisation : une réforme chasse l'autre, des priorités nouvelles se succèdent chaque année, aucun suivi véritable ne se manifeste dans les démarches entreprises et la logique d'ensemble échappe aux acteurs de terrain. » Par ailleurs, ces réformes trop nombreuses ont aussi souffert d'un déficit d'explication, ce qui a nui à leur enracinement dans les établissements et, au sein de ceux-ci, dans les classes. Autre constat des inspections générales : « le poids de la tradition dans la

conception de l'acte pédagogique comme dans ses modalités ». Le profil, professionnel et pédagogique, de la population enseignante ne serait pas sans conséquence sur la mise en œuvre des innovations pédagogiques, souligne le rapport qui pointe « des méthodes d'enseignement traditionnelles et individualistes », « l'attachement très majoritaire des enseignants [...] à la pratique du cours directif en classe entière, ainsi qu'aux formes traditionnelles d'évaluation », leur difficulté à « inscrire leurs pratiques dans un projet collectif et à situer leur actions dans un cadre plus vaste »...

Conséquence : dans beaucoup d'académies, les inspections dénoncent la relative médiocrité de l'application des réformes engagées par le ministère. Il en est ainsi de la politique des cycles ou de la pédagogie différenciée à l'école primai-

re, de l'aide individualisée dans les classes de sixième et de seconde, ou encore des études dirigées au collège.

« L'essentiel ne se jouerait pas dans les bureaux du ministère ni même dans ceux des rectors ou des inspections académiques, mais entre les murs de la classe [...] », constatent les inspections générales. Conséquence : c'est sur l'autonomie des établissements, leurs marges de manœuvre, qu'il convient de miser. Des marges de manœuvre qui « dans de nombreux cas, ne sont pas complètement utilisées, ou le sont mal ».

■ VÉRONIQUE GLINEUR

1. Rapport annuel des Inspections générales 2004, La Documentation française, Paris, 2004. Disponible sur : www.ladocumentationfrancaise.fr (rubrique « Bibliothèque des rapports publics »).

2. Les études conduites dans 14 académies sont prises en compte dans le rapport 2004.

Que mangent nos enfants à la cantine ?

Les menus des cantines sont de plus en plus équilibrés. Pas assez cependant pour éviter l'accroissement du nombre d'obèses qui risque d'atteindre un quart de la population française d'ici à 2020... Encore trop de lasagnes, de saucisses bolognaises, de brandades, saucisses et hachis au menu de la cantine ! Pas assez de plats simples, de viande de bœuf, de légumes cuits, de poissons frais (non panés) et de vrais fromages. C'est le résultat d'une étude portant sur l'analyse des repas fournis par soixante communes¹, communiquée par Marie-Line Huc, diététicienne, lors d'une table ronde sur la restauration scolaire organisée le 15 avril dernier dans le cadre du Salon Minceur et Nutrition², à Paris.

Globalement, les scores comparés de ces municipalités, entre les années 2002 et 2003, marquent, malheureusement, une nette dégradation. Finie la peur de la vache folle, resurgissent les plats composés et écono-



miques, hachis et consorts ! De 12,3 de moyenne, les cantines sont passées à une note de 11,2/20 ! Et 2004 n'aurait enregistré aucun progrès ! Intéressant : selon la même étude, ce ne sont pas les « commissions menus » municipales (souvent composées de non-spécialistes) qui joueraient un rôle positif mais l'investissement éclairé et volontariste des parents d'élèves.

Désir d'équilibre et de qualité alimentaires peuvent parfaitement se concrétiser à condition qu'on y consacre de l'énergie. Comme à la maison ! C'est

ce qu'a fait la mairie du XIII^e arrondissement parisien : les enfants y mangent des légumes ! Et Scolarest³, l'un des prestataires de l'enseignement catholique et filiale de Compass Group, travaille sur l'équilibre des repas et a obtenu le label PNNS⁴ du ministère de la Santé pour son travail d'éducateur. Ses affiches et ses animations – « Croq' Planète » ou « Mission H₂O » – apportent des connaissances (respect de la nature, fondements de l'écologie et de la santé) aux enfants en même temps qu'ils piochent dans les plats. Heureusement,

car la montée en nombre des enfants obèses au sein d'une école est inquiétante⁵ : ils étaient 5 % en 1980, 17 % en 2000, et 20 % en 2005 !

Nantis de sérieux repères acquis à l'école, les enfants pourraient devenir des acteurs de santé. Car la cantine, loin d'être à l'origine de tous les maux, se voit aujourd'hui transformée en « prof de bonne santé ». C'est d'elle qu'on attend qu'elle inculque les bons principes en la matière, alors que les familles les oublieraient de plus en plus..., happées par des habitudes de grignotage individuel et anarchique !

■ MARIE-CHRISTINE JEANNIOT

1. Étude du Centre de recherche et d'information nutritionnelles (Cerin), pour vérifier l'application de la « circulaire de l'écolier » 2001. Sur internet : www.cerin.org (rubrique « Recherche thématique » / « Enfants-Adolescents »)

2. Sur internet : www.salon-minceur-nutrition.com

3. Scolarest travaille avec un médecin nutritionniste, le docteur Sérog, de nombreuses diététiciennes, et soutient l'Institut international du mieux-être. Sur internet : www.scolarest.fr

4. Programme national nutrition-santé.

5. *Idem* note 1.

46 % des moins de 17 ans ont accès à internet

En publiant le numéro 1011 de la revue *Insee Première*, l'Institut national de la statistique et des études économiques continue le travail de suivi des équipements des foyers pour ce qui concerne l'informatique. La continuité de cette étude par rapport aux précédentes transparaît nettement. En effet, les foyers les plus fortunés avec enfants sont les mieux équipés. Ces deux critères, revenus et enfants, sont déterminants pour l'équipement mais ne sont pas totalement disqualifiants. En effet, dans les catégories socioprofessionnelles modestes, n'ayant pas d'usage professionnel de l'informatique, l'équipement à domicile progresse continuellement.

Concernant les jeunes, on peut lire en particulier : « En 2004, 69 % des jeunes de moins de 17 ans ont accès à un micro-ordinateur à la maison, 46 % à internet. Le niveau de vie et le milieu social des familles jouent forte-



ment. Ainsi, un jeune sur quatre vivant au sein d'un foyer modeste a accès à internet alors qu'au sein des ménages les plus aisés ce sont trois jeunes sur quatre. Par ailleurs, 3 jeunes sur 10 issus d'un milieu ouvrier ont accès à internet contre 8 jeunes sur 10 issus d'un milieu de cadres. Quant à l'accès au micro-ordinateur, les écarts diminuent mais restent tout de même importants : dans les foyers modestes, 5 jeunes sur 10 disposent d'un micro-ordinateur contre 9 sur 10 dans les foyers aisés. »

La progression, continue mais

disparate, des équipements, de l'accès à internet et des usages, reste un facteur important à prendre en compte dans l'éducation. On peut penser qu'autour de l'informatique et d'internet se construit un champ culturel dont la domination semble bien relever de plusieurs logiques : l'argent, le niveau culturel et l'âge. Comment l'école, qui continue de s'équiper sans se poser réellement la question culturelle, malgré les velléités amorcées par le B2i¹, pourra-t-elle prendre réellement en comp-

te la place des Tic² ? Force est de constater que les pratiques quotidiennes de la majorité des enseignants restent encore éloignées de l'intégration « banalisée » des Tic, quoi que l'on puisse lire ici ou là. Ce ne sont pas les bonnes volontés qui manquent, mais de nombreux obstacles continuent de se dresser dans les établissements : qualité des équipements, compétences pédagogiques, réflexion collective.

Les chiffres que publie l'Insee doivent nous faire réfléchir si nous ne voulons pas voir les Tic échapper à l'école. Les débats récurrents et improductifs que certains acteurs impliqués dans ce domaine continuent d'entretenir masquent les véritables urgences qui sont avant tout culturelles.

■ BRUNO DEVAUCHELLE

1. Brevet informatique et internet.
2. Technologies de l'information et de la communication.

Ecod'air : la deuxième vie des ordinateurs

Tout en créant du travail pour des personnes en souffrance psychique, l'association Ecod'air offre aux collectivités, aux entreprises et aux associations une solution simple à leur obligation de respecter l'environnement par un traitement des déchets d'équipements électriques et électroniques. Regroupant un centre d'aide par le travail (CAT), un atelier protégé et une entreprise d'insertion, Ecod'air collecte, reconditionne et commercialise à des prix très compétitifs les ordinateurs ainsi réhabilités.

Par ailleurs, Ecod'air dispose d'une technologie informatique

de pointe et des moyens humains nécessaires à la retranscription en fichiers textes des discours, interventions, conférences enregistrés sur cassettes ou CD.

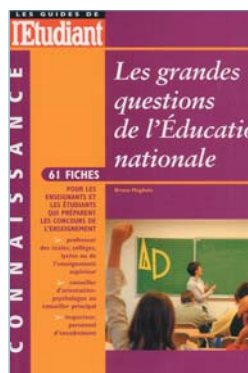
■ GDR

Savoir +

➔ Pour découvrir cette association d'insertion, lauréate 2005 des Trophées Entreprises et société de l'information :
- un contact : Laurence Denoyers (tél. : 01 44 65 07 77) ;
- un site : www.ecodair.org

Présentation du système éducatif français

Inspecteur d'académie-inspecteur pédagogique régional, responsable du service de formation continue des personnels de l'académie de Paris, Bruno Magliulo offre « une vue générale du système éducatif français ». Son guide, *Les grandes questions de l'Éducation nationale* s'organise autour de huit chapitres : « L'organisation administrative », « Les missions des personnels », « Les parcours scolaires et les diplômes »... Le souci de l'auteur de dépasser la simple description apparaît tout particulièrement dans l'ultime chapitre consacré à « quinze questions qui font débat ». Traitant de la nécessité de rendre l'enseignement professionnel plus attractif, il évoque la possibilité d'introduire, « à l'instar de ce qui existe dans



beaucoup de pays étrangers dès la classe de 6^e, un enseignement obligatoire de technologie pour tous, afin de susciter des vocations positives vers l'enseignement professionnel [...] ».

La présentation sous forme de fiches¹ (systématiquement assorties de bibliographies pour ceux qui voudraient aller plus loin) conviendra, entre autres lecteurs, aux étudiants préparant les concours de l'enseignement.

■ RT

Bruno Magliulo, *Les grandes questions de l'Éducation nationale* – 61 fiches, *Les Guides de l'Étudiant*, 166 p., 12,90 €.

1. Dont une consacrée à l'enseignement privé qui est aussi citée dans d'autres chapitres (« L'explosion scolaire », « L'enseignement agricole », « La formation initiale »...).

Profs : entre amour et malaise pour leur métier

L'enquête effectuée par la Direction de l'évaluation et de la prospective (DEP) auprès d'un échantillon de 986 professeurs des collèges et lycées dessine le portrait des enseignants du second degré¹.

Les enseignants sont d'anciens bons, voire très bons élèves : 53 % déclarent avoir été de bons élèves, 22 % de très bons élèves, le souvenir de cette excellence scolaire allant en s'amenuisant au fil des années. Près d'un professeur sur cinq a au moins un parent enseignant, alors même que ceux-ci ne représentent que 4 % de la population active totale, soit une surreprésentation des parents enseignants. L'étude de la DEP confirme là des traits du corps enseignant du second degré.

Autre confirmation, relative cette fois au choix du métier : un choix positif souvent influencé par un ancien enseignant et motivé par trois raisons principales : « l'amour de la discipline enseignée », « le contact avec les élèves » et « la transmission des savoirs et des connaissances ». L'enquête montre qu'avec l'âge et l'ancienneté, « la relation aux élèves » supplante « l'attachement à la discipline ».

Selon la DEP, neuf enseignants sur dix ont le sentiment qu'un malaise existe et 60 % se sentent personnellement concernés. Une proportion qui varie avec l'âge (68 % pour ceux qui ont entre 34 et 49 ans contre 49 % parmi les moins de 34 ans) et le lieu d'exercice (65 % pour les professeurs de ZEP

et de LP² contre 55 % pour ceux qui interviennent en lycée). Interrogés sur les causes de ce malaise, les enseignants citent, dans l'ordre : « la non-prise en compte des difficultés concrètes du métier », « la dégradation de l'image de marque des enseignants dans la société » et « le sentiment d'impuissance face à l'idéal de réussite pour tous les élèves ».

Nouveauté : ce malaise débouche sur un souhait de reconversion. Il ne s'agit pas pour autant d'arrêter d'enseigner – changement de discipline, bivalence, aide à la construction du projet personnel et professionnel de l'élève... sont alors cités – pas plus que de quitter l'Éducation nationale. Les enseignants privilégient en effet des solutions intermédiaires : affectation dans le supérieur, reconversion dans la formation initiale ou continue des maîtres ou dans les fonctions d'encadrement, telle celle de chef d'établissement.

En dépit de ce malaise, près d'un enseignant sur deux continue

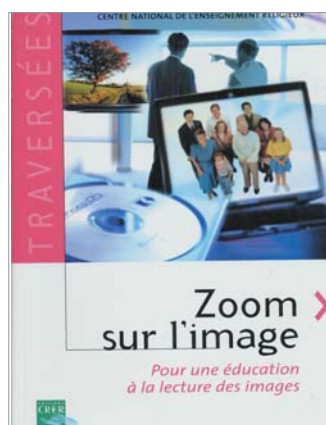
de recommander son métier à ses enfants. Reste que 39 % qui l'auraient recommandé ne le feraient plus. Raisons invoquées : « la dégradation des conditions d'exercice, le manque de considération de la part de parents et des élèves, le manque de motivation des élèves et leur hétérogénéité, les effectifs trop chargés des classes et le salaire peu motivant ».

■ VÉRONIQUE GLINEUR

1. « Portrait des enseignants de collèges et lycées », Note d'information 05 07, mars 2005. Note disponible sur www.education.gouv.fr/stateval
2. Respectivement « Zone d'éducation prioritaire » et « Lycée professionnel ».



Entrez dans l'image !



Le monde des adolescents est peuplé d'images. Pour appréhender cette réalité, dont ils ne sont pas toujours familiers, les éducateurs peuvent avoir besoin d'un guide comme *Zoom sur l'image*. Chahina Baret, du service

adolescence du Cner¹, a choisi ses auteurs avec un objectif : « donner à penser à tous ceux qui sont en responsabilité auprès des jeunes, les nourrir et les outiller pour qu'ils puissent permettre aux ados de ne pas subir les images, d'en rester maître avec une juste distance critique ».

Un programme qui alterne les réflexions et les outils. Serge Tisseron² traite des conséquences de l'irruption de la télé-réalité dans le paysage audiovisuel français ; Thierry Lamboley³ appelle à l'humanisation des écrans de l'internet en s'appuyant sur trois paroles bibliques ; Claire Genin⁴ montre comment une œuvre d'art (*La Cathédrale d'Auguste Rodin*) « peut aider à exprimer notre prière »... Côté outils,

on apprend à lire les images d'actualités ou de fiction, celles de la publicité ou des bandes dessinées (même si, à ce chapitre, on peut regretter l'absence des mangas)... On apprend à en fabriquer aussi, en montant un projet vidéo avec Denis Garcher⁵ et un projet multimédia avec Anne Bes-sellère⁶...

Dernier arrêt sur deux chapitres signés Geneviève Gaillot⁶, pour les enseignants qui s'intéressent au fait religieux : « Jésus au cinéma » et « Représentations picturales à travers le temps d'un épisode biblique ». Dans le second, quatre nativités (peintes aux XIII^e, XV^e et XVII^e siècles) sont soumises aux questions bien connues des étudiants en journalisme – Qui ? Quoi ? Quand ? Où ?

Pourquoi ? – afin de saisir ce que chaque artiste « [a] dit [...] de sa foi, [...] du sens que prend pour lui cet extrait de la Bible, en un temps et un lieu donnés [...] ». On pourra continuer sur la même voie avec Chagall, par exemple, ou interroger d'autres épisodes du Livre qui ont inspiré les artistes à travers les siècles.

■ RT

Centre national d'enseignement religieux, *Zoom sur l'image* – pour une éducation à la lecture des images, Éditions Crer, coll. « Traversées », 2004, 96 p., 14,50 €.

1. Centre national de l'enseignement religieux.
2. Psychiatre, psychanalyste.
3. Jésuite, rédacteur en chef de *Croire.com*
4. Comité national d'art sacré, Centre national de pastorale liturgique.
5. Professeur d'arts plastiques de la Ville de Paris, animateur d'ateliers « film d'animation ».
6. Directrice de l'école Sainte-Marie, à Cannes, et formatrice en multimédia.

Benoît XVI : « Il n'y a rien de plus beau que d'être rejoints, surpris par l'Évangile »

Avec l'Église universelle, l'enseignement catholique de France accueille dans la foi et dans l'Espérance : Benoît XVI [...] », a écrit, dans son message du 20 avril 2005, le père Hugues Derycke, secrétaire général adjoint de l'enseignement catholique, en charge des questions de pastorale. Avant d'ajouter : « Avec Benoît XVI, les élèves et les plus jeunes membres de la communauté éducative qui n'ont connu que Jean-Paul II, découvrent une nouvelle figure. Ils expérimentent pour la première fois la continuité du ministère apostolique de celui qui, à la suite de Pierre, est spécialement en charge de l'unité de l'Église et de confirmer ses frères dans la foi. Comme avec un nouvel enseignant, les jeunes développent leur espérance dans celui qui est appelé "après le bien-aimé Jean-Paul II, à être sentinelle de l'humanité, témoin de l'amour de Dieu pour tous, et premier serviteur de l'unité" [...] Parce que, pour l'enseignement catholique, l'acte d'éducation est fondé sur le Christ, nous croyons qu'éduquer est une passion : faire grandir l'homme comme une personne libre et responsable. Et nous croyons qu'éduquer est une espé-



© G. Giuliani/CHIC

rance : tracer un chemin d'humanité pour construire une société juste et pacifique.

« Accueillir un nouveau pape, c'est ainsi accueillir sur la route de l'homme et sur la route de l'Église un témoin privilégié de l'enseignement du Christ pour aujourd'hui.

« En communion avec celui qui, désormais, a la charge de confirmer et de conforter la foi de ses frères, nous continuons à avancer résolument dans l'Espérance. »

Et s'il faut accepter de nous laisser accompagner par tous les saints sur le chemin de cette Espérance, il faut aussi savoir, précisait le pape Benoît XVI

dans sa première homélie² prononcée le 24 avril 2005, qu'à « la communauté des saints n'appartiennent pas seulement les grandes figures qui nous ont précédés et dont nous connaissons les noms. Nous sommes tous la communauté des saints, nous, les baptisés au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, nous qui vivons du don de la chair et du sang du Christ, par lesquels il a voulu nous transformer et nous rendre semblables à lui ».

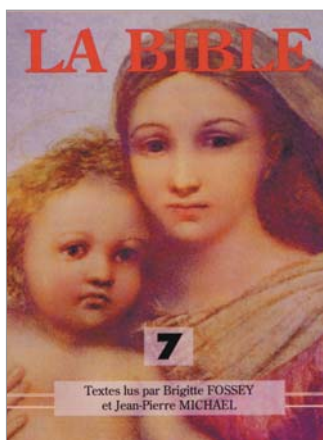
L'Église est donc vivante, portée avec l'humanité par le Christ. « Aujourd'hui encore, l'Église et les successeurs des

Apôtres sont invités à prendre le large sur l'océan de l'histoire et à jeter les filets », ajoutait-il. Des filets malheureusement déchirés par les divisions qui invitaient le pape à s'adresser au Christ par ces mots : « Faisons tout ce qui est possible pour parcourir la route vers l'unité que tu as promise. Faisons mémoire de l'Église comme des mendians dans notre prière au Seigneur : oui Seigneur, souviens-toi de ce que tu as promis. Fais que nous ne soyons qu'un seul Pasteur et qu'un seul troupeau ! Ne permets pas que ton filet se déchire et aide-nous à être des serviteurs de l'unité ! ». « Aujourd'hui, concluait Benoît XVI, je voudrais, avec une grande force et une grande conviction, à partir d'une longue expérience de vie personnelle, vous dire, à vous les jeunes : n'ayez pas peur du Christ ! Il n'enlève rien et il donne tout. Celui qui se donne à lui reçoit le centuple. Oui, ouvrez, ouvrez tout grand les portes au Christ – et vous trouverez la vraie vie. » ■ GDR

1. Monseigneur Jean-Pierre Ricard, président de la Conférence des évêques de France : message d'accueil du nouveau pape.

2. Le titre de notre article est extrait de cette même homélie de la messe d'inauguration du 24 avril 2005.

Quand la Bible est lue par des comédiens



Textes lus par Brigitte FOSSEY et Jean-Pierre MICHAEL

L'Ancien et le Nouveau Testament sont des références culturelles primordiales et contiennent les textes fon-

damentaux de la vie des chrétiens. Aussi, les éditions Frémeaux & Associés ont-elles jugé nécessaire d'entreprendre pour la première fois une anthologie biblique en dix CD pour renouer avec la tradition orale et nous faire accéder au rêve de la Vulgate. Cette vaste entreprise nous permet d'écouter, grâce à la qualité d'interprétation de nombreux comédiens¹, la quasi-totalité des textes de la Bible de Sacy, c'est-à-dire dans la traduction du XVII^e siècle qui a inspiré Bossuet et d'innombrables auteurs spirituels, écrivains et prêtres durant trois siècles². Sélectionnés par le père Philippe Gruson³, les 200 textes de ce recueil pré-

sentent par modules de deux à huit minutes une grande fresque de l'histoire biblique en donnant la priorité aux livres narratifs. Cette œuvre sonore est un outil indispensable pour l'animation catéchétique, pastorale ou de culture religieuse. ■ GDR

La Bible – Ancien et Nouveau Testament, 10 CD + 1 livret (40 p.), Frémeaux & Associés, 79,99 €. Contact pour les CDI : 01 43 74 90 24.

1. Michael Lonsdale, Brigitte Fossey, Michel Duchaussoy...

2. Il s'agit donc d'une traduction différente de la Traduction œcuménique de la Bible (TOB).

3. Professeur à l'Institut catholique de Paris et directeur des « Cahiers Évangile » et de la collection « Commentaires de la Bible » chez Bayard Éditions/Centurion.

Pèlerinage national de Lourdes

Le pèlerinage national de Lourdes, du 11 au 16 août 2005, rassemblera près de 10 000 pèlerins. Conduit depuis 1873 par les Pères Assomptionnistes, il est organisé par l'association Notre-Dame de Salut et présidé par monseigneur Panafieu, archevêque de Marseille. Cet événement, qui s'adresse aux adultes comme aux jeunes, est l'occasion d'une expérience enrichissante de la vie de l'Église et de la solidarité. ■ GDR

Savoir +

➔ Sur internet : www.pelerinage-national.org

Anne et Léo visitent un monastère

À 30 kilomètres d'Angers, dans une petite école rurale, les élèves de Philippe Uzureau découvrent ce matin la vie monastique. En Maine-et-Loire, nombreux sont les écoliers de cycle 3 qui s'initient comme eux à la culture chrétienne¹. Un programme ludique et intelligent a été élaboré par les diocèses d'Angers et de Nantes.

C'est en cherchant Zou sur une double page joliment illustrée que les élèves de Philippe Uzureau² ont découvert la vie quotidienne dans une abbaye. Zou, c'est le petit chat d'Anne et Léo, les mascottes de la méthode de culture chrétienne qui sortira en juin chez Médiaclap (cf. encadré). Ces deux jeunes reporters servent de fil conducteur pour présenter aux écoliers « le monachisme », « la figure d'Abraham » ou encore « la rencontre des religions ».

Tous les professeurs peuvent se lancer... à condition de se former.

Plongés dans leur livret, les enfants doivent à présent coller des vignettes sur le plan du monastère de Saint-Gall. Pour identifier le cimetière ou le cloître, pas de problème. Mais Clémence hésite pour situer le



Cycle 3. Une heure de culture chrétienne, ça passe vite ! (Photo : S. Horguelin)

scriptorium et l'apothicairerie, des mots difficiles que les enfants prononcent avec délectation. Dans cette petite école rurale de Chazé-sur-Argos – 863 habitants –, le silence se fait quand le professeur lance le DVD qui complète le livret. Et l'on retrou-

ve Anne et Léo cette fois dans un monastère en trois dimensions : Belle-Fontaine. La visite peut commencer. Puis le professeur demande à ses élèves de CE2, CM1 et CM2, de citer quelques principes de la règle de saint Benoît. Les réponses fusent : « ne pas se disputer », « travailler », « partager ». La « règle », contre toute attente, parle aux enfants. « Mais comment tout cela a-t-il commencé ? » « Saint Pierre voulait se consacrer à Dieu et a vendu tous ses biens », répond un peu trop vite Adrien. « Saint Pierre ? », s'étonne le professeur. « Euh ! non, saint Antoine, c'était au troisième siècle », corrige le garçon. Menée tambour battant, au rythme d'activités variées, l'heure de culture chrétienne est un régal pour les enfants : « On apprend plein de choses en s'amusant », explique Mélanie qui apprécie tout particulièrement les séquences filmées et « les personnages qui les animent ».

Conçu par les directions diocésaines d'Angers et de Nantes³, ce programme se veut « une proposition pour tous les élèves de cycle 3 des écoles catholiques, quelles que soient leurs convictions ou appartenance religieuse », expose Bruno Bourget, l'un des auteurs. « La culture chrétienne ne sollicite ni leur adhésion ni leurs convictions, mais les met en recherche pour comprendre la vie des chrétiens et des croyants de la Bible. En cela, elle participe à la proposition pastorale globale de l'école qui est complétée par l'éveil à la foi », ajoute l'animateur-formateur.

Un espoir

De même, cette initiation ne demande pas une implication personnelle de l'enseignant. Tous les professeurs peuvent donc se lancer... à condition de se former. Dès la prochaine rentrée, la direction diocésaine d'Angers proposera d'ailleurs une préparation d'une semaine à cet enseignement et les professeurs stagiaires du CFP⁴ d'Avrillé auront l'occasion de découvrir ce nouveau programme. Auteurs et éditeur nourrissent bien sûr un espoir : que leurs petits reporters, Anne et Léo, parcourent la France entière...

■ SYLVIE HORGUELIN

1. Dans le cadre de la 27^e heure, quand la catéchèse est assurée en paroisse (ou pour les élèves qui ne souhaitent pas la suivre à l'école). Voir aussi ECA 292, pp. 27-28.

2. Adresse : 11 rue de la Croix-Marie, 49500 Chazé-sur-Argos.

3. Les contenus ont été élaborés par Bruno Bourget, animateur-formateur à Angers, le père Pascal Batardière, responsable du service pastorale de la direction diocésaine d'Angers, le père Robert Château du diocèse d'Angers, et Laurent Dal Molin, animateur en pastorale à Nantes.

4. Centre de formation pédagogique.

Trente séances dans l'année

→ La méthode Anne et Léo reporters - culture chrétienne en cycle 3 est structurée en 10 séquences de 3 séances (soit 30 séances dans l'année) avec trois axes : les sources bibliques (la Bible, Abraham, Jésus : son histoire), histoire et vie des chrétiens (les sacrements, les moines, la musique religieuse, les pèlerinages, la rencontre des religions), les temps liturgiques (Noël : histoire de la fête, Pâques dans l'art). Deux autres DVD et livres enfant et animateur sont à paraître.

Dans le livre enfant, on trouve des jeux, des BD, des textes, des vignettes à coller. En complément, un DVD invite les écoliers à regarder des reportages, des interviews, des œuvres d'art... Enfin le livre animateur expose le déroulement pédagogique et propose des notices explicatives. ■

Éditions Médiaclap, 46 route d'Angers, 49350 Les Rosiers-sur-Loire.
Tél. : 02 41 53 27 62. Site (incluant une séance test) : www.culture-chretienne.com
Tarifs : livre enfant : 8,90 €, pack animateur (livre + DVD) : 49,80 € (port non inclus). Offre spéciale : pour un pack animateur acheté et 25 livres enfants, un lecteur DVD offert.

Pauvres prisonniers

La *Revue Quart Monde* doit « encourager ceux qui ont la chance d'être formés et de pouvoir s'informer, à se mettre à l'école des plus pauvres », écrivait le père Joseph Wresinski¹ en 1986, alors que ce nouveau titre prenait la fin des années 50 au camp de Noisy-le-Grand.

Avec son dernier numéro², la *Revue Quart Monde* est allée « au-delà des murs [de la prison] ». Pour Marie-Hélène Boureau, il s'agissait « de comprendre comment les détenus ressentent les peines qu'ils imposent bien involontairement à leurs familles, et comment celles-ci subissent cette incarcération ».

Dans « Fabriquer de misère », Anne-Marie Marchetti livre les conclusions des enquêtes qu'elle a effectuées, pour le CNRS³, dans les prisons françaises. Alors même que la délinquance est présente dans tous les milieux sociaux, la prison est une institution de pauvres. Une situation qui tient sans doute au fait que « le repérage et le traitement des actes délictueux est plus facile quand on a affaire à des gens de peu de pouvoir ». Plus de la moitié des détenus vivent en dessous du seuil de pauvreté carcérale, 60 % sont inactifs, et pour ceux qui travaillent les salaires défient toute concurrence : la sociologue dresse un tableau accablant des conditions de vie des détenus dans les prisons françaises. En fait, souligne-t-elle, « plus on est pauvre, plus on risque de rentrer plus tôt en prison, plus on a une détention rigoureuse, mais aussi plus on sortira tard de prison ».

De nombreux témoignages illustrent l'importance du maintien des liens familiaux : les détenus puisent leurs forces dans ces moments privilégiés que constituent les visites du conjoint, des enfants... Reste, comme le rappelle Pascal Décarpes⁴, que souvent « la principale conséquence de l'incarcération est la détérioration du lien social avec les familles⁵ ». Des personnes, des associations prennent alors le relais, jouant un rôle indispensable de lien

avec l'extérieur et assurant un soutien auprès des personnes incarcérées. Un soutien qui est tout aussi indispensable aux familles des détenus qui doivent faire face aux difficultés matérielles et financières, supporter le regard des autres. Aussi des centres d'accueil ont-ils été installés à proximité des prisons. Les familles y nouent des amitiés, y trouvent une écoute bienveillante et une aide dans leurs démarches.

Revue Quart Monde, Éditions Quart Monde, 15 rue Maître-Albert, 75005 Paris. Prix au numéro : 7 €.

1. Fondateur en 1957 du Mouvement international ATD Quart Monde.
2. N° 193, février 2005, « La prison, au-delà des murs ».
3. Centre national de la recherche scientifique.
4. Cf. « Des histoires pleines de mots ».
5. « La prison bouleverse la vie des familles de détenus », *Consommation et modes de vie*, n° 143, mai 2000, Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (Credoc).

Mixité scolaire

La mixité à l'école figure au nombre des débats qui traversent le système éducatif. Et l'enseignement catholique ne peut en être que partie prenante. « Il concerne en effet, comme le rappelle le frère Vincent de Léglise, le cœur même de notre responsabilité éducative : le développement et l'épanouissement des jeunes ». C'est à cette question de la mixité scolaire que la revue du réseau lasallien, *La Salle Liens International*, s'est intéressée dans son numéro d'avril 2005¹. Au collège Notre-Dame-de-la-Gare à Paris (XIII^e), comme au collège du Sacré-Cœur à Reims (Marne), l'éducation affective et sexuelle des jeunes est pensée au regard du projet éducatif de l'enseignement catholique : la formation intégrale de la personne². *La Salle Liens International* présente les projets conduits auprès des collégiens par les personnels des établissements – enseignants, personnels d'éducation, animateur en pastorale – en collaboration avec des partenaires extérieurs.

À lire aussi, dans ce dossier, la réflexion d'Yves Mariani³ qui rend compte du travail mené

par l'observatoire national de pédagogie sur la question de la mixité de l'école au lycée.

Au sommaire également : une interview d'Howard Gardner⁴ qui revient sur les travaux qu'il conduit sur l'intelligence⁵. Selon l'universitaire, l'individu dispose d'« intelligences multiples » : langagière, logico-mathématique, spatiale, musicale, kinesthésique, interpersonnelle, intrapersonnelle, naturaliste, existentielle. Beaucoup sont laissées de côté par le milieu scolaire qui doit repenser ses méthodes d'apprentissage pour permettre « le développement cognitif de chaque élève ». Mettre un terme à l'empilement des connaissances, favoriser un apprentissage individualisé... sont deux des pistes avancées par Howard Gardner.

La Salle Liens International, Association La Salle Liens International, 78 A rue de Sévres, 75341 Paris Cedex 07. Prix au numéro : 3,81 €.

1. N° 51.
2. Cf. « L'école catholique au seuil du troisième millénaire », § 18, ECD hors série (juin 1998) : « La communauté éducative, globalement prise, est ainsi appelée à promouvoir l'objectif d'une école comme lieu de formation intégrale à travers la relation interpersonnelle. »
3. Membre de l'observatoire national de pédagogie de l'enseignement catholique.
4. Professeur en cognition et en éducation à la Harvard Graduate School of Education, de psychologie à la Harvard University, de neurologie à la Boston University of Medicine et codirecteur du Projet Zéro.
5. Cf. *Les intelligences multiples*, Howard Gardner, Retz, 2004.

Économie et éducation

Dans son numéro de janvier dernier¹, *Trajets* revient sur le thème des journées nationales organisées en mai 2004, par la Paroisse universitaire² : « Économie, éducation : un mariage impossible ? ».

À lire aussi dans ce numéro, les témoignages et réflexions d'enseignants sur la mise en œuvre de l'aide individualisée au collège et au lycée.

Trajets, Paroisse universitaire, 170 boulevard du Montparnasse, 75014 Paris. Prix au numéro : 8 €.

1. N° 2.
2. La Paroisse universitaire rassemble des hommes et des femmes, enseignants de l'école publique, soucieux de conjuguer leur appartenance à la société laïque et à l'Église catholique.

■ VÉRONIQUE GLINEUR

Festival de la jeunesse

BORDEAUX (33)

21 et 22 mai 2005

Hangar 14, quai des Chartrons

Organisée pour la première fois par la mairie de Bordeaux, cette manifestation s'adresse aux 75 000 jeunes Bordelais âgés de 6 à 25 ans et à leurs familles. Un public potentiel nombreux qui trouvera des informations et des contacts sur des sujets aussi divers que les études, l'Europe, les missions humanitaires, les sciences... dans les cinq pôles thématiques réunis sous le toit du Hangar 14 : « Informe-toi » (Atelier informatique municipal, Conseil municipal des enfants, Caisse d'allocations familiales...) ; « Engage-toi » (ATD Quart Monde, Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme, Les Petits Débrouillards Aquitaine...) ; « Prends soin de toi » (Pour une route sûre, Cap sciences, Association d'aide à l'insertion sociale...) ; « Bouge-toi » (Bordeaux Étudiants Club, Astrolabe...) ; « Exprime-toi » (Cinéma Jean-Vigo, École du cirque, Bibliothèque municipale...).

Entrée gratuite. Plus de détails sur : www.bordeaux.fr

Pour les jeunes organistes du Nord - Pas-de-Calais

ARRAS (62)

Du 4 au 9 juillet et du 23 au 28 août 2005

Lycée agricole de Tilloy-les-Mofflaines

Membres, avec 31 autres centres, de l'Association nationale de formation des organistes liturgiques (Anfol), les stages d'Arras s'adressent aux garçons et filles, de 8 à 18 ans, désireux de commencer ou de parfaire leur formation d'or-

À vos dates...

➔ Pour une parution dans le numéro 295 d'*Enseignement catholique actualités* (juin 2005), vos dates doivent nous parvenir avant le 20 mai prochain.

ganiste au service de la liturgie. Les organisateurs soulignent que « *l'âge idéal pour débiter se situe entre 9 et 12 ans* » et que « *bien qu'aucune connaissance technique ou musicale ne soit requise au départ, il est cependant très souhaitable que les candidats au stage sachent lire la clé de sol et si possible la clé de fa* ». Au programme : solfège, clavier (au lycée d'accueil et dans les paroisses du diocèse d'Aras), chant choral, culture musicale, réflexion sur la place et le rôle de l'organiste dans la liturgie. Et, bien sûr, des concerts.

Programme détaillé et fiche d'inscription sur : <http://stagesjo.free.fr>

20^e anniversaire

SITE DU PONT DU GARD (30)

Juillet 2005-Février 2006

Vers-Pont-du-Gard

Voilà vingt ans l'Unesco qualifiait le Pont du Gard de « *chef-d'œuvre du génie créateur humain* » et le classait au patrimoine mondial de l'humanité. Le site valorisé, qui attire chaque année un million de visiteurs (cf. ECA 291, p. 53), va vivre cet anniversaire à travers plusieurs événements d'ampleur internationale : une exposition du sculpteur sénégalais Ousmane Sow ; la création mondiale d'une œuvre composée par René Koering et le DJ américain Jeff Mills pour

l'Orchestre national de Montpellier ; une soirée musiques du monde avec Angélique Kidjo et Amadou et Mariam ; deux récitals de piano avec Jean-Frédéric Neuburger et Cédric Pescia ; une soirée musiques électroniques avec LCD Sound System, Hot Chip et Black Strobe ; sans oublier une exposition sur le thème de l'eau (« L'eau pour tous »).

Programme détaillé sur : www.pontdugard.fr

Jeunes chrétiens, ensemble

NIMES (30)

Du 21 au 28 août 2005

Maison diocésaine

Organisée par les services œcuméniques nationaux des Églises membres du Conseil d'Églises chrétiennes en France, cette session offre à des jeunes de 22 à 30 ans environ, déjà engagés dans leur communauté, un temps d'ouverture aux différentes manières d'être chrétien dans le monde actuel. Comme chaque année, depuis 2002, elle réunira une vingtaine de participants venus de toute la France : sept catholiques, sept protestants (y compris évangéliques), sept orthodoxes (de différentes traditions) et quelques anglicans.

Le coût du séjour – 200 € (sans le transport) – est pris en charge par le responsable diocésain

pour les catholiques ou le responsable de l'Église pour les protestants, les orthodoxes et les anglicans.

Contact : Frère Michel Malleve, 80 rue de l'Abbé-Carton, 75014 Paris. Tél. : 01 53 90 25 50.

E-mail : unite.chretiens.revue@wanadoo.fr

À table !

BORDEAUX (33)

Jusqu'au 28 août 2005

Cap Sciences, Hangar 20, Quai de Bacalan

« *D'où vient ce que je mange ?* », « *Est-ce que je mange bien ?* », « *Qu'est-ce que manger veut dire ?* » À l'heure où il arrive que l'on découvre de la viande avariée dans une grande surface ou un restaurant, où les OGM tentent de s'imposer dans nos assiettes, où l'on n'a pas le temps d'oublier la maladie de la vache folle que l'on nous inquiète déjà avec la grippe du poulet..., les questions se bousculent. Le Palais de la Découverte, l'Institut national de recherche agricole et Cap Sciences se sont associés pour y répondre en montant cette exposition. Au menu interactif : une cuisine expérimentale, un self-info repas, les nourritures dans les cultures et les religions...

Dossier pédagogique téléchargeable sur :

www.cap-sciences.net

Visites scolaires : Corinne Roussille, tél. : 05 57 85 51 33.

E-mail : c.roussille@cap-sciences.net

Vitraux historiques

CHARTRES (28)

Jusqu'au 17 janvier 2006

Centre international du vitrail

Les verrières légendaires de Notre-Dame-de-Chartres sont présentées dans une maquette géante, réalisée à partir de photographies inédites. Le parcours pose un regard neuf sur ces vitraux en rendant compte de leurs dimensions esthétique, historique et spirituelle. L'exposition développe, entre autres thèmes, « les mécanismes d'altération du verre » et « les acteurs d'une opération de restauration ». Elle offre aussi une exceptionnelle traversée de l'art médiéval avec la présentation de la collection de relevés de vitraux conservés au musée des Monuments français.

Centre international du vitrail, 5 rue du Cardinal-Pie,

28000 Chartres. Tél. : 02 37 21 65 72.

Internet : www.centre-vitrail.org

BO : rendez-vous en juin

→ Les quelques textes à retenir dans les numéros d'avril du *Bulletin officiel de l'éducation nationale* ne suffisent pas à nourrir une rubrique, vous retrouverez Yvon Garel dans notre numéro 295.

ECA continue sur internet

Des compléments aux dossiers et aux rubriques, des notes de lecture, l'index des personnes et des sites internet cités dans chaque numéro.

Rendez-vous sur www.scolanet.org, cliquez sur l'ECA du mois, puis sur ECA +.

*Nourrir
la réflexion
et l'action*

*Favoriser
la réflexion
et l'engagement*



BON DE COMMANDE HORS-SÉRIE OUTILS

NOM : ÉTABLISSEMENT :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

Souhaite recevoir les numéros suivants :

..... Hors-série « Des outils pour susciter la parole » : au prix de 6 € l'ex. - 4 € à partir de 10 ex. ; soit : €

..... Hors-série « Des outils pour faire grandir la personne » : au prix de 6 € l'ex. - 4 € à partir de 10 ex. ; soit : €

Bon à renvoyer accompagné de votre règlement à l'ordre de AGICEC

277 rue Saint-Jacques - 75240 Paris cedex 05. Tél. : 01 53 73 73 75. Fax : 01 46 34 72 79

Dossier

La loi d'orientation pour l'avenir de l'École est l'un des événements de l'année 2005. Si pour certains, elle marque de profonds renouvellements du système éducatif, pour d'autres elle manque de souffle et de mise en perspective. Très débattue, elle met l'accent sur l'obligation de la réussite de tous les élèves en prenant en compte notamment la nécessité d'un socle commun et la diversité des jeunes. Quels sont les risques et les chances de cette loi ? Il appartient sans doute aux communautés éducatives d'en faire un élément de l'innovation pédagogique et éducative, attendue aujourd'hui.

Loi d'orientation : les risques et les chances

Sommaire

Du nouveau...

■ Pour la réussite de tous les élèves, dans les établissements et pour les enseignants.

La réussite au programme

■ Le programme personnalisé de réussite éducative (PPRE) inscrit dans la loi une volonté de raccrocher les décrocheurs qui mobilise depuis longtemps des équipes éducatives de l'enseignement catholique.

L'équipe, ça change tout !

■ Des écoles, collèges et lycées catholiques ont précédé la recommandation de la loi Fillon d'« élaborer des stratégies collectives au niveau des établissements ».

Laissez entrer les parents !

■ Parce que les missions d'enseignement et d'éducation ne sauraient se conjuguer l'une sans l'autre, les établissements catholiques se sont attachés depuis longtemps à « faire entrer » les parents dans l'école.

« Dans et... hors la loi !

■ La Marseillaise revient, le bac ne passe pas...

Autant être clair : la « loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'École » a été accueillie dans un climat de désenchantement. En effet, à la suite du rapport de la « Commission nationale sur l'avenir de l'École », ou « rapport Thélot », publié en octobre 2004 après plus d'une année de travail, quelque douze mille débats locaux, un vrai dialogue entre les responsables de l'École et la société française, et dont les propositions appelaient une réforme en profondeur de l'Éducation nationale, la loi ne semblait pas à la hauteur de ces ambitions.

Souhaitons que l'évolution des mentalités, plus encore que les moyens, fasse demain de ces objectifs une réalité.

En outre, elle a été précédée d'annonces, comme la suppression des TPE¹ en classe de terminale, interprétées par les en-

seignants comme des signes négatifs. Certes, ces TPE n'avaient pas tous les avantages, leur évolution n'a pas toujours évité la facilité, mais les enseignants avaient progressivement découvert l'intérêt d'une collaboration interdisciplinaire, l'émergence possible d'autres rapports avec les élèves. Ces derniers sortaient de l'approche fractionnée de l'acquisition des connaissances pour une maîtrise plus riche et plus complexe. Enfin, comme son titre l'indique, c'est en même temps une loi d'orientation et de programmation. Les moyens pour la réalisation des mesures prévues sont inscrits dans le rapport annexé. Pour une fois, des objectifs chiffrés sont assignés au système éducatif, par exemple : « La proportion de bacheliers généraux parmi les enfants de familles appartenant aux catégories socioprofessionnelles défavorisées augmentera de 20 %². » Mais on peut se demander dans quelle mesure la rigueur budgétaire d'une programmation n'a pas quelque peu anémié le souffle légitimement attendu pour une loi d'orientation. Heureusement, un certain nombre de ju-

Dossier → Loi d'orientation : les risques et les chances

gements un peu sommaires sur le texte original méritent d'être révisés ! Il faut aussi tenir compte de l'évolution du texte et de son enrichissement lors de son passage devant l'Assemblée nationale et devant le Sénat ; les amendements des députés et des sénateurs l'ont substantiellement changé.

Interrogation forte

Nous ne citerons ici que quelques-unes des mesures nouvelles. La plus importante, reprise du rapport du rapport Thélot, est la mise en place d'un « socle commun des connaissances et des compétences ». « La scolarité obligatoire doit au moins garantir à chaque élève les moyens nécessaires à l'acquisition d'un socle commun constitué d'un ensemble de connaissances et de compétences qu'il est indispensable de maîtriser pour accomplir avec succès sa scolarité, poursuivre sa formation, construire son avenir personnel et professionnel et réussir sa vie en société³. » Le souci de ne plus augmenter sans cesse, et parfois de façon hétérogène, les programmes scolaires, mais de se centrer sur ce qu'un élève ne peut ignorer à l'issue de l'école obligatoire, est ancien. Il est contemporain du « collège unique » de la loi Haby de 1975 et il est revenu périodiquement : en 1985, dans le « rapport du Collège de France », en 1994 dans un document du

Conseil national des programmes sur le collège, et deux ans après dans le « rapport Fauroux » à travers la nécessité d'un recentrage sur les « *savoirs primordiaux*⁴ ». Et puis, un regard, pour une fois, « *extra-hexagonal* » nous ferait prendre conscience que cette question est bien présente, et parfois résolue, dans la plupart des pays d'Europe...

Un socle commun ne se limite pas à une liste inerte de connaissances à acquérir, mais il est une dynamique qui croise compétences et connaissances à maîtriser. Il implique d'abord une pédagogie transversale. Tous les autres enseignements contribuent à sa construction : c'est parfois le nécessaire détour par une autre discipline qui redonne le goût du français ou des mathématiques. Ensuite, sa réussite suppose bien évidemment une pédagogie différenciée, d'autant plus que la loi prévoit, non sans analogie d'ailleurs avec les assises de 2001 : « *Compte tenu de la diversité des élèves, l'école doit reconnaître et promouvoir toutes les formes d'intelligence pour leur permettre de valoriser leurs talents*⁵. » Or, pour atteindre cet objectif, le texte ne prévoit que le cas où l'élève a des difficultés. Nous nous réjouissons évidemment de ce PPRE⁶, mais n'était-il pas temps de franchir un pas supplémentaire et de fonder une vraie pédagogie dif-

férenciée pour tous les élèves, de rendre vie et efficacité à l'enseignement par cycles dans le premier degré et de se donner les moyens d'une personnalisation des temps d'apprentissage en collège ?

À ce socle commun, se rattache une interrogation forte sur les modalités et la fonction de l'évaluation, sa place dans le pilotage de la scolarité des élèves et de leur orientation, le rôle des enseignants vis-à-vis des autres membres de la communauté éducative dans les décisions prises. Le nouveau diplôme national du brevet devra se dérouler avant les conseils de classe qui déterminent définitivement l'orientation des élèves en fin de troisième. Ce qui peut faire figure de détail, « *la note de vie scolaire* », montre combien des objectifs restent encore à définir. Officiellement, celle-ci doit porter sur l'assiduité, le comportement et l'engagement dans la vie de l'établissement. Sera-t-elle la sanction « d'écarts de conduite » d'un adolescent de troisième, ou au contraire, la valorisation d'engagements et le développement de la vie sociale au collège ? D'autres mesures peuvent être interprétées de façon contradictoire : la liberté pédagogique reconnue aux enseignants est-elle pour eux l'occasion de revendiquer seulement l'exercice individuel de leur art, ou au contraire, le moteur d'un travail

Passer à l'application de la loi

→ Les évolutions majeures de notre système éducatif ont toujours été marquées par de grands textes législatifs. Pour tenir compte des bouleversements que connaît la société depuis la loi d'orientation de juillet 1989, l'école doit se donner de nouvelles ambitions, élever le niveau de qualification et de connaissances et préparer les générations futures à leur vie personnelle, professionnelle et citoyenne. C'est pour répondre à ces objectifs que la loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'École, publiée au *Journal officiel* du 24 avril 2005, a été adoptée par les députés et les sénateurs le 24 mars, à l'exception des articles 7 et 12 déclarés non conformes par le Conseil constitutionnel*. Aux termes des conclusions du rapport de la commission mixte paritaire parlementaire, François Fillon affirmait que cette loi va « *changer en profondeur le visage de l'école de la République par la définition de priorités éducatives, par le soutien dès le primaire aux élèves qui ne maîtrisent pas les fondamentaux, par le soutien à l'enseignement des langues étrangères, par la clarification des filières professionnelles, par le remplacement des professeurs absents, par la réforme de la formation des maîtres* ». Le ministre de l'Éducation nationale a égale-

ment souligné que « *ce texte de qualité s'attaque à l'échec scolaire et à l'exclusion* ».

Pour montrer sa détermination devant l'attente d'une rénovation du système éducatif par les Français mais aussi leur scepticisme devant l'efficacité de la loi, François Fillon a décidé d'entreprendre les premières concertations entre le ministère et les organisations de l'Éducation nationale sur les textes d'application de la loi et de soumettre aux discussions environ 35 décrets et arrêtés en vue d'une réunion du Conseil supérieur de l'éducation et du Comité paritaire national qui se tiendra au mois de juin.

Dès la rentrée 2005 ou au cours de l'année 2005/2006, des mesures entreront en vigueur. Elles concerneront notamment : la mise en place du Haut conseil de l'éducation et du Conseil territorial de l'éducation pour préparer un avis sur le socle commun de connaissances et de compétences ; le lancement des équipes de réussite éducative ; la réflexion sur l'organisation et le contenu des PPRE** ; l'augmentation des classes et ateliers relais ; la nomination d'assistants pédagogiques en lycée ; la généralisation de l'apprentissage de la première langue vivante au cycle III ; le dédoublement des classes de langues

vivantes 1 en terminale ; l'élaboration du cahier des charges national de la formation des maîtres ; l'entrée en vigueur du dispositif de remplacement des enseignants absents pour une courte durée ; la création d'un conseil pédagogique dans chaque collège et lycée ; la réécriture des projets d'établissements, notamment pour préciser les modalités d'accueil et d'information des parents, les actions de préparation des projets d'orientation des élèves et la définition des priorités conformément à la LOLF*** ; l'élaboration d'un plan de prévention de la violence ; la création d'un enseignement de découverte professionnelle en classe de troisième ; l'intégration d'une note de vie scolaire au brevet des collèges ; la prise en compte des travaux personnels encadrés (TPE) en classe de première générale pour le baccalauréat 2007 ; l'augmentation du nombre d'unités pédagogiques d'intégration (UPI) scolarisant des élèves handicapés ; l'instauration d'une nouvelle organisation des séries sciences et technologies de gestion en classe de première.

■ GILLES DU RETAIL

* Pour suivre l'évolution de la loi : www.loi.ecole.gouv.fr

** Programme personnalisé de réussite éducative.

*** Loi organique relative aux lois de finances.

d'équipe et de recherche ? La mise en place d'un conseil pédagogique, même s'il « ne peut porter atteinte à cette liberté⁷ », le projet d'établissement dont on rappelle opportunément l'importance et la nécessité de la remise à jour régulière, la mention explicite de possibilités nouvelles d'expérimentation⁸ plaident évidemment pour la seconde hypothèse, le risque demeure, la chance est ouverte.

Dans le même sens, le rapport annexé élargit la mission de l'enseignant. « Les missions des enseignants comprennent l'instruction des élèves dans le cadre de la classe, l'évaluation des acquis des élèves, l'accompagnement des élèves et leur suivi individualisé, l'éducation aux choix et la participation à l'orientation des élèves, la relation avec les parents, le travail en équipe et la concertation, la participation au fonctionnement de l'établissement⁹. » Souhaitons que l'évolution des mentalités,

plus encore que les moyens, fasse demain de ces objectifs une réalité. D'ailleurs, le recrutement et la formation initiale des enseignants subissent des changements notables : la répartition académique des postes ouverts sera connue au moment de l'inscription au concours. Les candidats reçus choisiront leur académie d'affectation qui sera à la fois leur lieu de stage et leur lieu de début de carrière, permettant ainsi d'articuler formation initiale et formation continuée. Actuellement, près de la moitié des nouveaux certifiés ou agrégés sont nommés dans deux académies de la périphérie parisienne. On mesure la révolution positive qui s'annonce...

L'insertion des IUFM¹⁰ à l'intérieur des universités, motivée par le rapprochement nécessaire de la formation des enseignants avec le cursus universitaire européen (Licence-Master-Doctorat) n'a pas été sans provoquer de sérieuses craintes, pas encore toutes levées : alors que tout concourt à demander une vraie formation professionnelle pour les jeunes enseignants, ne va-t-on pas renforcer au contraire une tendance vers une formation exclusivement universitaire ? « Trois grands en-

sembles de formation seront distingués : l'approfondissement de la culture disciplinaire, la formation pédagogique visant la prise en charge de l'hétérogénéité des élèves – notamment des élèves handicapés – et la formation du fonctionnaire du service public, en particulier dans ses relations avec les parents¹¹ ». Ces objectifs ne pourront pas être atteints sans une véritable formation



Révolution positive. Désormais les candidats reçus au concours d'enseignant choisiront une académie d'affectation qui sera à la fois leur lieu de stage et leur lieu de début de carrière. (Photo : D. R.)

en alternance, conjuguant l'expérience des stages dans les établissements et les moyens d'analyse de cette expérience.

Long chemin

Pour être complet, il faudrait rajouter tous les apports sur l'accueil des « élèves différents », sur les mesures d'insertion sociale, le développement de l'enseignement des langues à tous les niveaux, sur une nouvelle organisation de l'enseignement professionnel et le souhait de développer les passerelles entre l'apprentissage et le système scolaire, entre l'enseignement professionnel et la voie générale du lycée, le développement de nouveaux partenariats avec l'environnement (« Une école sans murs » ?), etc. Personne n'a oublié non plus l'amendement sur l'obligation d'enseigner l'histoire du fait religieux, la place nouvelle pour la communauté éducative ou la rénovation des rapports entre les parents et les établissements. Sans omettre un élément majeur : la mise en œuvre de la LOLF¹² et la contractualisation des rapports entre les établissements et les rectorats ; au-delà des procédures nouvelles, c'est une autre culture du pilotage des

établissements et de l'ensemble du système qui est à construire.

Enfin, mentionnons un amendement adopté par le Sénat : « L'enseignement privé sous contrat contribue aux missions et à la qualité du service public de l'éducation. Il doit être mis en situation de pouvoir remplir ses missions. » De l'exposé des motifs de la loi Debré (« [...] l'effort immense qui

doit être demandé au pays pour assurer son avenir ne peut être mené à bien qu'avec le concours de tous¹³ ») à cet amendement, en passant par le premier considérant des accords de 1993 (« Considérant la contribution des établissements d'enseignement privés au service public de l'éducation¹⁴ »), il y a le long chemin de quarante-cinq ans d'association à l'État. Certains y verront enfin l'exigence pour ce dernier de reconnaître à sa vraie mesure la contribution de l'enseignement privé sous contrat, d'autres seront sensibles à l'exigence in-

terne à un enseignement catholique qui se doit d'être toujours force de proposition pour l'ensemble du système éducatif. Les uns et les autres ont raison. Dans cette perspective, il reste à l'ensemble du système éducatif et à l'enseignement catholique, à maîtriser les risques et saisir les chances offertes...

■ **ANDRÉ BLANDIN**

Secrétaire général adjoint de l'enseignement catholique

(Cet article a été rédigé avant le passage de la loi en Conseil constitutionnel.)

1. Travaux personnels encadrés.
2. Rapport annexé §II, « Objectifs ».
3. Article 9.
4. « Pour l'école ». Rapport de la commission présidée par Roger Fauroux, Calmann-Lévy, pp. 59-60.
5. Article 7.
6. Programme personnalisé de réussite éducative
7. Article 48.
8. Article 34.
9. Rapport annexé : « La mission des enseignants ».
10. Instituts universitaires de formation des maîtres.
11. Rapport annexé.
12. Loi organique relative aux lois de finances, votée en 2001, qui organise le budget de l'État en fonction d'objectifs à atteindre et non plus de lignes budgétaires.
13. Exposé des motifs de la loi 59-1557 du 31 décembre 1959 ou loi Debré.
14. « Recrutement et formation des maîtres ». Accord entre le secrétariat général de l'enseignement catholique et le ministère de l'Éducation nationale, du 11 janvier 1993.

Du nouveau...

La réussite de tous les élèves

● Le socle commun

« L'objectif de l'école est la réussite de tous les élèves », dispose la loi, se faisant ainsi l'écho des préoccupations exprimées par les Français lors du débat national sur l'avenir de l'école. Un objectif qui, comme le rappelle Jean-Claude Carle¹, « impose de dire clairement ce que l'on attend de l'école, c'est-à-dire ce que chacun doit impérativement maîtriser à l'issue de la scolarité obligatoire ».

Aussi la loi instaure « un socle commun constitué d'un ensemble de connaissances et de compétences qu'il est indispensable de maîtriser pour accomplir avec succès sa scolarité, poursuivre sa formation, construire son avenir personnel et professionnel et réussir sa vie en société ». Il comprend « la maîtrise de la langue française, la maîtrise des principaux éléments de mathématiques, une culture humaniste et scientifique permettant le libre exercice de la citoyenneté, la pratique d'au moins une langue étrangère, la maîtrise des techniques de l'information et de la communication ».

Le contenu de ce socle et sa déclinaison dans les programmes et cursus scolaires seront précisés par décret après avis du Haut Conseil de l'éducation².

L'acquisition de ce socle « fait l'objet, à chaque étape de la scolarité et notamment à la fin de chaque cycle, d'une évaluation qui est prise en compte dans la poursuite de la scolarité ». Elle est validée par le passage du brevet en fin de troisième³.

Ce socle ne saurait toutefois être synonyme d'uniformité des parcours. Aussi la loi dispose que « parallèlement à l'acquisition du socle, d'autres enseignements sont dispensés au cours de la scolarité ».

● La diversité des parcours

La loi rappelle la nécessaire reconnaissance de la diversité des élèves, de leurs talents et des formes d'intelligence. Dans le même sens, le rapport annexé souligne, à propos

du socle commun, qu'« il s'agit, par la garantie d'une maîtrise satisfaisante des bases, tout autant d'accompagner chaque élève en l'aidant à surmonter ses difficultés, que de lui permettre d'exprimer son excellence et de réaliser son ambition la plus élevée ». Autant d'affirmations

avec lesquelles l'enseignement catholique est en phase puisqu'elles rejoignent les résolutions exposées lors de ses assises⁴.

Encore fallait-il que la loi, dans ses dispositions, concrétise cette reconnaissance de la diversité des élèves et aménage des parcours pluriels. Or, à cet égard, on peut regretter la timidité du législateur.

À l'intention des élèves qui rencontrent des diffi-

cultés particulières dans l'acquisition du socle de connaissances et de compétences ou qui manifestent des besoins éducatifs particuliers, la loi prévoit la mise en place d'un programme personnalisé de réussite éducative (PPRE). Celui-ci peut être proposé à tout moment de la scolarité obligatoire par le directeur d'école ou le chef d'établissement⁵.

À l'intention des élèves qui montrent « aisance et rapidité dans l'acquisition des connaissances indispensables », le rapport annexé prévoit que l'école « doit favoriser leur progression ». Au collège, ces élèves pourront bénéficier d'« approfondissements dans les disciplines fondamentales ou [de] diversifications, en particulier dans des disciplines telles que les langues anciennes ». Quant aux « élèves intellectuellement précoces ou manifestant des aptitudes particulières, leur scolarité peut être accélérée en fonction de leur rythme d'apprentissage ».

■ VÉRONIQUE GLINEUR

1. Rapporteur du projet de loi devant le Sénat et membre de la Commission du débat national sur l'avenir de l'école.

2. Voir ECA + sur www.scolanet.org

3. Sur le brevet rénové, voir ECA +.

4. Cf. en particulier « Une école de toutes les intelligences », Enseignement catholique documents n° 242.

5. Sur le PPRE, voir pp. 26-27 et ECA +.



D. R.

● Les expérimentations

La loi introduit une disposition qui prévoit que, dans le cadre du projet d'école ou d'établissement, des expérimentations peuvent être autorisées pour une durée maximum de cinq ans. Elles pourront porter sur « l'enseignement des disciplines, l'interdisciplinarité, l'organisation pédagogique de la classe, de l'école ou de l'établissement, la coopération avec les partenaires du système éducatif, les échanges ou le jumelage avec des établissements étrangers d'enseignement scolaire ». La possibilité pour les établissements d'engager des expérimentations figurait déjà dans les circulaires de rentrée. Toutefois, en inscrivant dans la loi la possibilité pour les établissements de conduire des expérimentations, la loi d'orientation renforce l'autonomie des établissements, leur permet d'être de véritables lieux d'innovation en donnant à leurs acteurs des marges de manœuvre plus grandes. À cet égard, elle rejoint la tradition et le statut des établissements catholiques d'enseignement.

● Le conseil pédagogique

La loi crée un conseil pédagogique au sein de chaque établissement. « Présidé par le chef d'établissement, il réunit au moins un professeur principal de chaque niveau d'enseignement, au moins un professeur par champ disciplinaire, un conseiller principal d'éducation et, le cas échéant, le chef de travaux. » Objectif de cette disposition : « favoriser la concertation entre les professeurs, notamment pour coordonner les enseignements, la notation et l'évaluation des activités scolaires ». On ne peut que regretter que sur proposition du Sénat, ait été supprimée la référence, parmi les missions du conseil, à la coordination des « méthodes pédagogiques ». Argument avancé : une telle référence pouvait

Les établissements scolaires

paraître contradictoire avec l'affirmation du principe de liberté pédagogique. Un argument qui paraît peu recevable, la concertation sur les méthodes pédagogiques n'excluant pas la liberté pédagogique. Il reviendra également au conseil pédagogique de préparer la partie pédagogique du projet d'école ou d'établissement et d'en assurer le suivi. C'est lui aussi qui sera chargé de proposer « un programme d'accueil des enseignants stagiaires et les actions locales de formation continue des enseignants ».

● La communauté éducative

Sur proposition du Sénat, la loi réaffirme le rôle central de la communauté éducative. Une communauté éducative qui réunit les élèves, tous les personnels des écoles et établissements, les parents d'élèves et tous les acteurs de la cité qui participent à l'accomplissement des missions de l'école. Il convenait, rappelle le sénateur Jean-Claude Carle, de se garder d'une représentation trop restrictive de la communauté éducative qui aboutissait à en exclure certains de ceux qui participent pourtant à la formation des jeunes. Une préoccupation qui rejoint un des engagements nationaux énoncés lors des assises de décembre dernier : « [...] ne pas exclure de fait de la communauté éducative certaines catégories des personnels [...], les parents, les gestionnaires et [...] les élèves¹. »

● La place des parents

Le rapport annexé rappelle qu'une « éducation réussie conjugue à la fois l'action de l'école et l'action de la famille [et que] les parents sont membres à part entière de la communauté éducative ». Empruntant au rapport de la Commission du débat national sur l'avenir de l'école, le texte fait référence à la notion d'« éducation concertée » ainsi qu'à la « reconnaissance par les parents du professionnalisme des enseignants et la reconnaissance par les enseignants de la responsabilité des parents en matière d'éducation ».

Concrétisation de cette reconnaissance de la place des parents : ceux-ci sont associés à la mise en œuvre et au suivi du PPRE², ainsi qu'à l'élaboration du projet d'orientation des élèves. Le projet d'établissement définit les modalités de rencontre individuelle

entre chaque parent d'élève et les enseignants. Une décision de redoublement ne pourra intervenir qu'à l'issue d'un dialogue et après avoir recueilli l'avis des parents³. Quant à l'inscription d'un élève dans un établissement, la loi dispose, empruntant là encore au rapport de la commission du débat national sur l'avenir de l'école, qu'elle constitue un moment privilégié qui doit

être solennisé lors d'un entretien individuel entre les parents, l'élève et le représentant de l'établissement ■ VG

3. En matière de redoublement, la loi redonne en effet toute latitude aux conseils des maîtres ou aux conseils de classe, sous réserve d'un dialogue préalable avec les parents et de l'éventuelle mise en place d'un PPRE qui « garantit l'efficacité pédagogique » du redoublement. Redoublement dont le rapport annexé précise qu'il « doit être regardé comme une solution ultime ».

Les enseignants



D.R.

● La liberté pédagogique

Le texte adopté par les parlementaires donne valeur législative au principe de la liberté pédagogique des enseignants. La disposition précitée prévoit que cette liberté s'exercera « dans le respect des programmes et instructions du ministre chargé de l'éducation nationale et dans le cadre du projet d'école ou d'établissement avec le conseil et sous le contrôle des corps d'inspection ». Un amendement parlementaire est venu préciser que le conseil pédagogique ne pouvait porter atteinte à cette liberté.

● La formation et les IUFM

Les instituts universitaires de formation des maîtres créés par la loi du 10 juillet 1989 sont rattachés aux universités. Le rapport annexé précise qu'à la fin de sa scolarité en IUFM, les nouveaux professeurs seront affectés dans leur académie de formation et que l'affectation dans des établissements réputés difficiles sera évitée, sauf pour ceux qui se porteront volontaires. Côté formation continue, le rapport annexé

prévoit que « tout enseignant pourra bénéficier, sur présentation d'un projet personnel de formation concourant à l'amélioration de son enseignement et avec l'accord du recteur, d'un crédit de formation de l'ordre de vingt heures par an ». Aux termes de la loi, « cette formation continue des enseignants s'accomplit en priorité en dehors des obligations de service d'enseignement, peut donner lieu à une indemnisation dans des conditions fixées par décret en Conseil d'État » et « est prise en compte dans la gestion [des carrières] ».

● Les professeurs associés et bivalents

Les parlementaires ont ouvert et simplifié la possibilité pour les établissements de faire appel à des professeurs associés. Qu'ils soient recrutés à temps plein ou partiel, ils devront justifier d'une expérience professionnelle de cinq ans. Par ailleurs, la loi supprime la disposition antérieure qui limitait l'intervention de ces professeurs associés aux seules disciplines d'enseignement technologique et professionnel.

Le rapport annexé prévoit, pour faciliter la transition entre l'école et le collège, la possibilité de nommer, notamment en classe de 6^e, des professeurs de lycée professionnel qui enseigneront deux disciplines.

● Le remplacement des enseignants absents

La loi dispose que les enseignants « contribuent à la continuité de l'enseignement sous l'autorité du chef d'établissement en assurant des enseignements complémentaires ». ■ VG

1. Cf. ECA 290, p. 27.

2. Programme personnalisé de réussite éducative.

La réussite au programme

Un élève décroche ? Il faudra désormais mettre en place un « programme personnalisé de réussite éducative ». Dixit la loi Fillon. Mais dans l'enseignement catholique, la volonté de suivre chaque élève pour n'en perdre aucun, mobilise depuis longtemps des équipes éducatives...

A l'idée que certains de ses élèves pourraient bénéficier « d'un dispositif de soutien de trois heures par semaine en groupes restreints », Brigitte Biasse, directrice de l'école Saint-Thomas-d'Aquin¹, à Paris, s'enthousiasme : « On en rêve ! » La loi Fillon précise que le « programme

sont prévus pour sa mise en œuvre au primaire, au collège et dans l'enseignement agricole de 2006 à 2008.

Condition de réussite du PPRE selon Brigitte Biasse : que ces heures de soutien soient assurées par des enseignants spécialisés, comme pour les classes d'adaptation². « Si c'est un cours particulier, c'est sans intérêt, explique-t-elle. Il faut changer de pédagogie. »

Bien que située dans un quartier privilégié de Paris, Saint-Thomas-d'Aquin, compte parmi ses 140 élèves, des écoliers qui tireraient profit de ce soutien... Mais Brigitte Biasse reconnaît que ces nouveaux moyens « devraient être proposés d'abord dans des zones de réelle difficulté plutôt que partout ».

En attendant, dans cette école, la prise en compte individuelle de chaque enfant n'est pas un vœu pieux. De la maternelle au CM2, on

coup de mal à réaliser cet apprentissage. Aux plus rapides et aux plus lents, nous proposons des activités différentes. »

En français et en maths, le travail est différencié et les exigences ne sont pas les mêmes pour tous. Les élèves ont un contrat pour la semaine. À eux de choisir s'ils commencent par le français ou les maths. « Ils apprennent ainsi à être autonomes, à gérer leur temps et à aller au-delà de ce qui leur est proposé. » Travail personnel et temps collectif – pour exposer une nouvelle notion du programme – rythment les journées. « Ce que nous faisons est dans les textes depuis longtemps ! », fait remarquer Brigitte Biasse. En fin de semaine, le professeur évalue avec l'enfant le contrat réalisé, et une note est mise sous forme de lettre. En histoire-géo, arts plastiques, sciences... pas de contrat – « Les enfants se lasseraient » – mais un travail en petits groupes à partir de documents. Car la pédagogie individualisée ne rime pas avec individualisme. Bilan : « Le travail personnalisé permet de faire progresser les enfants les plus lents. Ne pouvant se comparer entre eux, ces écoliers ne se sentent pas en échec. Le fait qu'ils puissent choisir leurs activités les motive », conclut la directrice.

Rachid, 13 ans, doit s'efforcer de rester assis cinquante minutes en classe.

D'autres écoles catholiques en France travaillent dans le même sens, telle l'école du Cours secondaire d'Orsay³ dans l'Es-

Accompagnement. Au lycée Louis-Querbes, à Rodez, les après-midi, dès qu'un prof ouvre un atelier, trois à quinze élèves le rejoignent. (Photo : D. R.)

personnalisé de réussite éducative » (PPRE) devra être proposé à la famille « lorsqu'il apparaît qu'un élève risque de ne pas maîtriser les connaissances et les compétences indispensables en fin de cycle ». Des crédits

s'inspire de la pédagogie Montessori en respectant le rythme de chacun. Un exemple : « Au CP, en début d'année, nous avons toujours deux ou trois enfants qui savent lire et d'autres, à l'inverse, qui ont beau-

sonne. Et une association, l'Airap⁴, contribue à promouvoir la « *pédagogie du travail personnalisé et communautaire* », initiée par un jésuite, Pierre Faure (1904-1988), dans la lignée des recherches menées par Maria Montessori.

Autre atmosphère au collège Marcel-Callo⁵, situé à la campagne, à 30 kilomètres au nord de Beauvais. Maillon du réseau de la Fondation d'Auteuil-Picardie, cet établissement scolarise 125 jeunes, de la 6^e à la 3^e, placés par les services sociaux dans les établissements d'accueil implantés autour du collège. Le directeur, Hervé Chavanne, serait bien sûr preneur de trois heures de soutien supplémentaires dont presque tous ses élèves auraient besoin ! Mais là encore, à condition qu'elles soient prises en charge par des professeurs spécialisés : « *On a besoin de professionnels formés pour répondre aux nouvelles problématiques des jeunes* », explique-t-il. Autre aspect à ne pas négliger : « *Que les équipes ne se sentent pas pour autant déchargées de la tâche de faire progresser chaque élève.* »

Le PPRE que François Fillon envisage de faire signer par le chef d'établissement et les parents s'intitule, pour les établissements de la Fondation d'Auteuil, « PPI » (parcours personnalisé du jeune), et tous les élèves en bénéficient. Il permet de fixer des objectifs pour chacun et de réaliser une « synthèse » au minimum deux fois par an avec le jeune, la famille, les services sociaux, les éducateurs et les enseignants.

Kevin, 12 ans, redouble sa 6^e. Il est arrivé à Marcel-Callo, après avoir séché les cours pendant trois mois. Ses objectifs ? « 1) *Assiduité.* 2) *Ne pas perturber la classe* 3) *Se remettre au travail.* » Rachid, 13 ans, doit pour sa part s'efforcer de « *rester assis 50 minutes en classe* » ! Ce suivi permet des « *progressions individuelles pleines d'espérance* ». Mais il y a aussi des « *échecs qui rendent humble* », confie le directeur. Chaque élève a un référent, un éducateur, qui le suit tout au long de l'année. Deuxième élément qui va dans le sens de la réforme : depuis quatre ans, le collège a réorganisé sa journée avec des cours le matin et des activités au choix l'après-midi autour de pôles pour « *apprendre autrement* ». Parmi eux, le pôle « *Soutien maths/français* » permet un accompagnement d'un petit groupe d'élèves en difficulté ! Autre exemple : la création d'une mini-entreprise qui, par une approche différente, redonne confiance à des jeunes en échec scolaire.

À Rue (Somme), le recrutement du collège Notre-Dame⁶ est plus classique. Toutefois comme partout, certains élèves po-

sent problème, et Pascal Maupin, le directeur, n'entend pas les exclure. Aussi tout collégien qui n'a pas le niveau requis, à l'issue des évaluations réalisées en 6^e, se voit proposer un programme personnalisé d'aide et de projet (PPAP⁷). Et ce, quand les parents refusent une orientation dans la Segpa⁸ du secteur, située dans un établissement public voisin...

Ce programme permet à l'élève de rester dans une classe ordinaire avec un objectif différent des autres collégiens : la préparation du certificat de formation générale (CFG) en vue d'un projet d'orientation, le plus souvent une entrée en CAP⁹. Six élèves sur 180 bénéficient actuellement d'un PPAP à Notre-Dame, comme dans d'autres collèges catholiques de la Somme. En complément, un soutien scolaire en ligne est mis en place et un professeur tuteur fait un point hebdomadaire avec chaque collégien. Autre idée que Pascal Maupin entend lancer l'année prochaine : un monitorat entre élèves.

Professeur référent

Dans la loi Fillon, les lycéens ne sont pas concernés par le PPRE. « *Domage !* », déclare Pierre-Étienne Vanpouille, dont le lycée polyvalent, Louis-Querbes¹⁰, est l'un des plus innovants de l'enseignement catholique. Comme à Marcel-Callo, les après-midi sont réservés à des ateliers qui permettent un rattrapage immédiat d'une notion non comprise dans une discipline. Des petits groupes de 3 à 15 élèves se constituent dès qu'un prof ouvre un atelier. Un atout supplémentaire : des profs formés à la méthodologie proposent de travailler la « *mémorisation* » ou la « *prise de notes* », et des intervenants extérieurs la « *gestion du stress* » pour les terminales. Les enseignants sont formels : « *Les ateliers méthodologiques et d'apprentissage sont indispensables !* » mais ne peuvent suffire... Depuis la rentrée 2004, chaque élève a, ici aussi, un professeur référent qui examine avec lui si ses choix d'ateliers sont pertinents. Car les lycéens les moins motivés vont plus volontiers vers des activités ludiques, et le système risque ainsi de ne profiter qu'aux meilleurs.

Par ailleurs, pour donner toutes leurs chances aux élèves les plus en souffrance, un accompagnement par la dynamique de groupe a été lancé en 2003-2004. Quatre groupes de 7 ou 8 élèves, originaires de différentes classes, sont actuellement « *coachés* » à Louis-Querbes. Deux adultes formés à cette technique les suivent. Le but recherché ? Que les élèves élaborent ensemble des solutions et échangent sur leur vécu scolaire. Cette expérimentation est soutenue par le rectorat qui la finance en partie. « *Je vois des élèves qui ne s'estimaient pas et ont trouvé là une forme de reconnaissance. Ils reprennent pied et leurs résultats s'améliorent* », explique Pierre-Étienne Vanpouille. Enfin, à Louis-Querbes, on a une fois encore recours à un contrat écrit avec les élèves « *qui mettent en danger la classe et risquent l'exclusion* ». C'est le cas de Marina qui vient de s'engager à « *demander à prendre la parole, maîtriser le volume de sa voix, écouter autrui sans l'interrompre* ». Une date de fin de contrat est aussi indiquée sur le document visé chaque semaine par un adulte référent.

Laboratoires

La diversité des solutions pédagogiques et éducatives trouvées par les établissements catholiques, prouve que trois heures de soutien centrées sur les apprentissages ne pourront suffire pour rattracher les décrocheurs. Conclusion : réussir le pari de l'école et du collège unique et du lycée pour tous doit conduire tous les établissements à se transformer en véritables laboratoires de l'innovation. Inconfortable, mais stimulant !

■ SYLVIE HORGUELIN

1. Adresse : 7 rue Perronet, 75007 Paris.
2. Groupe classe permanent à effectif réduit, confié à un enseignant spécialisé titulaire du Capsais option E. Les élèves n'y sont que pour un an avec l'objectif de réintégrer une classe ordinaire.
3. Adresse : 11 rue Courtabœuf, 91400 Orsay.
4. Association internationale de recherche et d'animation pédagogique, 78 A rue de Sèvres, 75007 Paris. Internet : www.airap.org
5. Adresse : 1 rue Gabriel-Prévost, 60210 Cempuis.
6. Adresse : 2 rue du Colonel-Tétart, 80120 Rue.
7. Cf. BO 44, du 26 novembre 1998, pp. 2517-2519.
8. Section d'enseignement général et professionnel adapté.
9. Certificat d'aptitude professionnelle.
10. Adresse : 13 rue Bêteille, 12000 Rodez. Internet : www.cp.asso.fr/querbes

Ce que préconise l'enseignement catholique...

→ Assises 2001 : « *dire non à un modèle uniforme* », « *multiplier les approches éducatives* », « *diversifier la pédagogie* » pour « *personnaliser les parcours* » et répondre à la diversité des rythmes d'apprentissage des élèves*.

Assises 2004 : « *ne pas enfermer l'élève dans son histoire antérieure, dans ses résultats, dans ses comportements, mais [...] lui ouvrir un espace de confiance* ». ■

* ECD 242, janvier 2002, « Exposer les résolutions de l'enseignement catholique », pp. 8 à 19.

** ECA 290, janvier 2005, p. 27.

L'équipe, ça change tout !

Précédant la recommandation de la loi Fillon d'« élaborer des stratégies collectives au niveau des établissements », des écoles, des collèges et des lycées catholiques ont développé des démarches originales de travail en équipe.

Daniel Arnou, directeur du lycée Jean-XXIII, aux Herbiers (Vendée), et Jean Michon, directeur adjoint, avaient entendu parler de l'expérience des « pionniers » en matière d'aménagement du temps scolaire¹. Mais, ce sont « les assises de 2001 qui ont joué un rôle de déclencheur », se souvient Daniel Arnou. Et c'est en 2003 que le lycée (731 élèves en L, ES, S, STT²) a effectivement déréglé ses pendules pour mieux suivre les rythmes et les besoins des jeunes en 2003.

Mine de rien, passer à des séquences de travail de seulement 45 minutes (au lieu de 55), vous bouleverse un univers pédagogique³. Les professeurs doivent penser leurs cours de manière plus synthétique ou autrement développée : ils peuvent mobiliser une classe sur des séquences de deux fois 45 minutes, deux fois dans la semaine si besoin est. La direction n'est plus obligée de raisonner en termes de soustraction (« faire sauter un cours ») pour ajouter des animations

À Sainte-Clotilde (Paris), les conseils de cycle et d'intercycle ne sont pas un mythe.

concernant la vie scolaire : en matière de santé, d'orientation, d'invitation de grands témoins, d'ouverture culturelle ou civique. Et les élèves deviennent bien davantage « acteurs » de leur formation dans la mesure où, chaque semaine, ils ont le choix entre deux cents activités dif-



À tout instant. Au lycée comme à la maison, les élèves du lycée Jean-XXIII, aux Herbiers (Vendée), peuvent gérer leur emploi du temps grâce au logiciel « ETP ». (Photo : D. R.)

férentes dont 90 % d'ordre méthodologique (perfectionnement dans la prise de notes, exercices de mémorisation ou d'expression orale, reprise de cours ou approfondissement d'un aspect mal compris) et 10 % destinées à répondre à des objectifs pédagogiques plus larges (formation aux premiers soins, enquêtes et débats sur le tabac, sur la sécurité routière ou l'orientation).

Cette « ouverture » des après-midi, systématiquement libérés des cours de 15 h 30 à 17 h 20, permet aussi d'organiser des ateliers transdisciplinaires sur l'environnement ou sur le patrimoine par exemple. Comme 70 % des connexions

des élèves au logiciel « ETP » (emploi du temps personnalisé) se font de chez eux (dont 200 le dimanche), les parents sont « dans le coup » des choix hebdomadaires. Mais les élèves peuvent tout aussi bien s'inscrire aux ateliers grâce à l'intranet du lycée, chacun ayant son mot de passe.

Là où le bât blesse

Sujet d'importance, souvent passé sous silence : pour changer, il faut se sentir soutenu par d'autres. Un regard extérieur, bienveillant et compétent, a conforté l'équipe dans son travail, explique son directeur. Les échanges avec des établis-

sements déjà engagés dans ce type de démarche (le lycée Louis-Querbes de Rodez a prêté son logiciel) se sont révélés précieux, puis un organisme de formation (le Cepec⁴ de Lyon) l'a aidé dans son travail de réflexion interne sur cette grosse transformation structurelle.

À Villeurbanne (Rhône), au collège des Charpennes, on se fait fort, depuis des années, de conduire tout le monde à la réussite, même les élèves les plus en difficulté : solidarité pédagogique extrême, stabilité de l'équipe autour du directeur, Patrick Berger, le même depuis vingt-deux ans. Un quart des élèves accueillis sont musulmans. Les évaluations d'entrée en sixième le manifestent : les lacunes sont importantes. Et pourtant, les résultats au brevet des collèges sont meilleurs ici qu'ailleurs. Pourquoi ? On met le doigt là où le bât blesse en organisant les emplois du temps en fonction des besoins des enfants ! Place, par exemple, à des groupes de soutien en lecture, spécialement destinés aux sixièmes. Du directeur aux stagiaires, en passant par le professeur de français de sixième ou celui de cinquième, qu'importe, tous les volontaires mettent la main à la pâte et organisent différents exercices oraux et écrits qui mettent en jeu les intelligences multiples, pour que chaque enfant y trouve son compte et des chances de combler ses lacunes. Ces moments consacrés à la lecture structurent les emplois du temps.

Par ailleurs, pour aider les cinquièmes à mieux assimiler des matières difficiles, on s'est contraint à placer le maximum d'heures de français et de mathématiques le matin : ils ont l'esprit plus disponible. En mathématiques et en anglais, les élèves sont divisés en « groupes de niveaux matière » à géométrie variable : après des tests de début d'année, ils sont affectés dans l'un ou l'autre mais évoluent, progressent et... en changent ! Là encore, l'organisation s'adapte aux impératifs pédagogiques, et tant pis s'il faut immobiliser des barrettes d'emploi du temps ou parfois s'arracher les cheveux. Il y a vingt ans que les heures de cours ont été ramenées à cinquante minutes et, grâce au temps disponible capitalisé, les professeurs principaux disposent d'une heure de tutorat (et de vie de classe) par semaine, sans compter les études dirigées, destinées à acquérir des méthodes de travail. Les élèves trouvent donc au collège le soutien que leurs familles ne peuvent pas toujours leur donner. En cas de trop graves difficultés, il existe une Segpa⁵, pour progresser autrement, avec d'autres méthodes, à un autre rythme. Personne n'est ce-

pendant sacrifié dans ce collège unique qui n'a rien d'unique. Les élèves qui le peuvent et le souhaitent, démarrent une seconde langue vivante dès la cinquième. Depuis la rentrée 2004, le collège, qui voudrait changer de nom pour prendre celui de Mère-Teresa, a ouvert une classe « Enaf » (« Élèves nouvellement arrivés en France », dans le jargon éducatif⁶). Regroupés à mi-temps en classe avec des enseignants de français langue étrangère et à mi-temps avec des jeunes de leur âge (en musique, sports) pour s'intégrer, les jeunes étrangers progressent. « On se débrouille », remarque sobriement Patrick Berger.

Tout le monde sur le pont

Changement de décor : nous voici rue de Grenelle, à Paris, à l'école Sainte-Clotilde (maternelles et primaires. Quatre cent vingt élèves (enfants du quartier Saint-Germain, fils de gardiens d'immeuble ou de ministres, de commerçants, de diplomates) y pratiquent l'anglais en demi-groupes, à partir du CP, avec une enseignante spécialisée, sortie de l'École supérieure d'interprétariat et de traduction (Esit). Ici, les conseils de cycle et d'intercycle ne sont pas un mythe : ils existent vraiment, et pas seulement dans les recommandations officielles, et servent à ajuster les méthodes des différents enseignants tout en créant une dynamique d'école. Cette année, les efforts portent plus particulièrement sur l'orthographe, de la petite section de maternelle au CM2. Après une formation commune à tous les enseignants avec une intervenante extérieure spécialisée, chaque maître ou maîtresse fait part aux autres des adaptations prévues dans les classes, des exercices envisagés, des méthodes appliquées, afin de créer une vraie cohérence péda-

gogique. Il y a deux ans, l'école avait focalisé son travail sur la lecture et convié les parents aux conférences, de manière à leur donner le maximum d'informations, observe le directeur, Philippe Michel.

Lancé il y a cinq ans, pour trois ans, un projet européen (Comenius) a mobilisé et fédéré toute l'école. Bien sûr, il a fallu « faire le plongeon ». Une amie du directeur avait déjà tenté l'aventure. Lui s'est lancé, accompagné d'enseignantes motivées. Il lui a fallu surmonter la complexité des démarches administratives. Le travail fut complet, mettant en jeu toutes les compétences : recherche sur les us et coutumes (pour les plus jeunes), écriture d'un recueil de contes (également illustrés par les enfants) commencés en France, continués en Angleterre, repris en Espagne et achevés en Bulgarie, travail sur les différents jeux d'intérieur et de cour de récréation lors de la troisième année. Et l'aventure qui, au départ, n'impliquait que deux niveaux de classes, a finalement concerné toute l'école l'année dernière sous la forme d'une semaine européenne. Cette fois, tout le monde était sur le pont, parents inclus, se réjouit Philippe Michel. Cette année sans complexe, la dynamique continue, sur le thème des jeux Olympiques !

■ MARIE-CHRISTINE JEANNIOT

1. Parmi eux : les lycées Louis-Querbes, à Rodez, Les Feuillants, à Poitiers et Saint-Vincent, à Rennes.
2. Respectivement : « Littéraire », « Économique et social », « Scientifique » et « Sciences et technologies tertiaires ».
3. Cf. ECA 285, pp. 23 à 33.
4. Centre d'études pédagogiques pour l'expérimentation et le conseil des facultés catholiques de Lyon.
5. Section d'enseignement général et professionnel adapté.
6. Lyon est une plaque tournante de l'immigration, il y arrive chaque année 1 000 enfants susceptibles d'être scolarisés qui sont accueillis par le public.

Ce que préconise l'enseignement catholique...

➔ Lors des assises du 1^{er} décembre 2001, le secrétariat général de l'enseignement catholique invitait les équipes pédagogiques et éducatives à imaginer une autre organisation de l'établissement, permettant ainsi l'émergence de nouvelles pratiques pédagogiques. « En pratiquant le décroisement dans le cadre des cycles du 1^{er} degré, les enseignants peuvent se répartir dans plusieurs classes les disciplines dans lesquelles ils sont le plus à l'aise... Des répartitions semblables ne sont pas impossibles en 2^d degré, dans la mesure où l'on fait le projet de sortir du modèle unique "un enseignant - une heure - une discipline". Tel professeur réussit bien dans le cours "magistral", tel autre est expert dans des démarches plus inductives : pourquoi ne pas assouplir les structures de façon à ce que l'un et l'autre trouvent leur place ? Il est probable que "multiplier les approches pédagogiques" prendrait alors une autre densité et une autre efficacité... »
« Contrairement à une tendance trop connue du système éducatif, affirmer la pluralité des "intelligences" ne doit pas se traduire par une incitation supplémentaire à diviser ou à "spécialiser". L'heure est au contraire à la cohérence, à l'interdisciplinarité et au travail en équipe des enseignants sur la didactique et la pédagogie, au décroisement. » ■

ECD 242, janvier 2002 : Exposer les résolutions de l'enseignement catholique, « Une école de toutes les intelligences », p. 11.

Laissez entrer les parents !

Parce que les missions d'enseignement et d'éducation ne sauraient se conjuguer l'une sans l'autre, les établissements catholiques se sont attachés depuis longtemps à « faire entrer » les parents dans l'école. Précédant en somme les nouvelles orientations de la loi Fillon.

Un, deux, trois... vingt-six fois, le mot « parent » était mentionné dans le projet de loi initial « d'orientation pour l'avenir de l'école¹ ». Le législateur assurant qu'« une éducation réussie conjugue à la fois l'action de l'école et l'action de la famille [et que] les parents sont membres à part entière de la communauté éducative ».

Ce qui va bien en le disant et mieux encore en le faisant, comme il ressort de ce rapide tour d'horizon d'écoles, collèges et lycées de l'enseignement catholique qui font, avec les parents, assaut d'imagination pour donner leurs meilleures chances aux élèves de « grandir » dans l'école.

Pour « faire entrer » les parents à l'école, on peut aussi les en faire... sortir.

C'est que, dans un établissement catholique particulièrement, « il ne saurait y avoir d'enseignement sans éducation. Alors bien sûr, à chacun sa mission, et l'enseignement, c'est l'affaire des profs. Mais j'ai aussi toujours voulu que les parents contribuent véritablement à la mission éducative de l'établissement ». Affichant son projet, Dieu-donné Davion, directeur de l'institution Notre-Dame-des-Dunes², à Dunkerque (Nord), se réjouit aussi d'avoir « toujours eu des responsables d'Apel³ qui [l']ont bien suivi ». Pour proposer, par exemple, aux terminales de se préparer aux sélections des grandes écoles et à leurs entretiens de



Bénéfice partagé. En ouvrant la classe aux parents pour les associer au travail de leurs enfants, on rassure les premiers et on stimule les seconds. (Photo : Y. Élégôët)

motivation. Des parents (mais aussi des anciens élèves ayant œuvré dans les ressources humaines) viennent pour cela les initier, via des jeux de rôles, à cet exercice toujours délicat. Avant d'organiser des simulations de jurys devant lesquels les élèves – 80 volontaires environ chaque année, sur 300 – viennent tester leur « savoir convaincre ».

Autre contribution des parents, fort appréciée : l'organisation, pour les secondes de stages d'une semaine en entreprise. Cette activité, fondée sur une convention de

stage⁴, est préparée par le « parent correspondant » de chacune des 10 classes, qui explique aux élèves comment se présenter et envoyer leur candidature aux entreprises, les aide à trouver des contacts et les guide pour rédiger leur rapport de stage, qu'ils reviennent tous présenter fin juin.

Transmission

À Saint-Erembert, à Saint Germain-en-Laye (Yvelines), Gottfried Amegninou, responsable de cycle de lycée professionnel et technologique⁵, s'appuie sur les membres

de la « commission orientation carrière » de l'Apel pour étoffer, en tant que professionnels, les jurys des rapports de stages des BEP⁶ et bac pro. Ce sont toujours des parents qui viennent témoigner de leurs métiers, et s'ils sont directeurs des ressources humaines (DRH), des méthodes de recherche d'emploi ou de stage. Ou encore de l'importance du « savoir être » en entreprise, ce qui est sans doute le plus difficile à « faire passer » lorsqu'on est enseignant, tant le rapport avec l'élève peut rendre difficile la transmission.

Au lycée Saint-Marc⁷, à Nivolas-Vermelle (Isère), Pascale Piccoli, directrice adjointe, est tout aussi confiante dans l'accueil que recevra à la rentrée prochaine son initiative pour le moins originale. Il s'agit de « sensibiliser les élèves à l'utilité, dans la "vraie vie" de ce qu'ils font à l'école » en leur proposant des séquences de cours d'anglais des affaires. Les élèves de première générale, dans un premier temps, y trouveront l'occasion de prendre conscience de l'importance que la maîtrise de cette langue, désormais « véhiculaire » d'Europe et du monde, aura dans leur vie professionnelle. Des parents, mais aussi d'autres professionnels grâce à des contacts avec la CCI⁸, ou encore des anciens élèves, viendront présenter leur métier et surtout initier concrètement les élèves, exemples réels à l'appui, à l'anglais « technique » de leur domaine. Une dizaine d'interventions, de 50 minutes chacune, sont prévues pour chacune des sections ES, S et L⁹ d'enseignement général. Le « recrutement » des intervenants est en cours après que le projet a été voté en conseil d'établissement et a reçu un accueil « hyperenthousiaste des parents ». L'Udapel¹⁰ a même promis une subvention pour aider à rémunérer les intervenants qui le demanderaient.

Mais la « vraie vie », qu'évoque Pascale Piccoli, c'est aussi celle des citoyens que sont appelés à devenir les élèves. Aux « Dunes », un Club santé-citoyenneté organise chaque année une « semaine santé », avec, entre autres, un appel aux... parents travaillant dans le monde médical, pour sensibiliser les élèves, de seconde et de première surtout, aux conduites à risques (alcool ou... scooter) et addictives (drogues...), échanger aussi sur le « mal-être », l'anorexie... en s'appuyant sur un concours de nouvelles, des débats, des expositions...

À Saint-Marc toujours, Pascale Piccoli a aussi institué des « parents délégués, qui, avant chaque conseil de classe, collationnent auprès des autres parents leurs interrogations ou remarques sur l'ambiance de l'école, les relations dans les classes, l'évaluation ou...

la cantine ». Ces délégués sont ensuite réunis par niveaux (secondes, premières, terminales), les sujets réglés, et « les conseils de classe sont dès lors d'autant plus efficaces qu'ils peuvent, sans autres digressions, se concentrer uniquement sur ce qui doit les occuper : la pédagogie et les résultats des enfants ».

Une pédagogie qu'il ne faut pas craindre non plus de rendre transparente aux parents, et ce, dès le CP, ose même Sophie Loiseau, directrice de l'école Saint-Thomas-Becket¹¹, à Boissy-sous-Saint-Yon (Essonne), avec ses « classes tabourets » du samedi matin. Une formule désormais bien rodée. Un ou deux samedis par mois, à partir de novembre, les parents, du CP au CM2, sont conviés à passer prendre à la cantine un... tabouret, puis à venir s'asseoir une heure en classe, à côté de leur progéniture. Au total, quelque 60% d'entre eux sont à chaque fois présents. Comme le commente joliment un enfant, « en venant ainsi nous voir travailler, les parents, ils voient bien qu'on peut parfois se tromper, et que ce n'est pas grave, on est là pour apprendre... ». Et puis surtout, argumente finement Sophie Loiseau, « associer les parents à ce que vivent les enfants, c'est aussi les rassurer. Et quand les parents sont bien, l'enfant est bien aussi. Pour mieux bénéficier de tous les apprentissages de l'école ».

Chasse aux œufs

Et on apprend même en dehors des cours... À « l'heure de midi, qui est parfois bien longue pour les enfants qui déjeunent à la cantine », Marie Le Fur, directrice de l'école Notre-Dame-de-Kerbonne¹² à Brest, a ouvert avec l'Apel, une Bibliothèque-centre de documentation (BCD) où mamans et papas accueillent les enfants, les mardis, jeudis et vendredis, de 12 h 15 à 13 h 30. Ils « peuvent avoir là un contact avec les enfants, voir comment ils évoluent au sein de leur école ».

Enfin, pour « faire entrer » les parents à l'école, on peut aussi les en faire... sortir, et partir ensemble à la chasse aux œufs... et au patrimoine de sa commune. Notre-Dame-de-Lorette¹³, la petite école qu'elle dirige à Plouhinec (Finistère), raconte Anne-Marie Cloarec, a organisé pour Pâques un parcours de deux kilomètres, fléché et protégé avec l'aide de la commune. Une façon d'inciter ses 70 élèves à ouvrir toujours plus grand les yeux devant leur patrimoine quotidien de citoyen, vieux lavoirs, fontaines et autres constructions, aux alentours desquels étaient cachés cloches, lapins en chocolat ou petits œufs recelant le trésor de lots de tombola. Las ! l'an dernier une tempête a quelque peu douché les ardeurs des découvreurs. Chapelle et lavoirs sont restés bien seuls, et, au grand regret d'Éliane Bideau, ex-présidente de l'Apel et initiatrice de la journée, il a été décidé de ne pas poursuivre. Mais on le sait, en Bretagne comme ailleurs, œufs et lapins repoussent vite...

■ JEAN-LOUIS BERGER-BORDES

1. Cet article a été « bouclé » avant le vote final du Parlement sur le texte, amendé, du projet de loi.

2. Lycée d'enseignement général, de 900 élèves. Adresse : 60 rue du Sud, 59140 Dunkerque.

3. Association des parents d'élèves de l'enseignement libre.

4. Cf. ECA 287, pp. 42-43.

5. Soit six classes (150 élèves), de BEP à bac pro et bac techno, au sein d'un établissement sous tutelle oratorienne, de 1 700 élèves. Adresse : 5 rue Salomon-Reinach, 78100 Saint-Germain-en-Laye.

6. Brevet d'études professionnelles.

7. Ce lycée d'enseignement général, technologique et professionnel de 1 000 élèves, assure aussi la préparation au concours d'écoles d'infirmières. Adresse : Rue du Vernay, 38300 Nivolas-Vermelle.

8. Chambre de commerce et d'industrie

9. Respectivement : « Économique et social », « Scientifique » et « Littéraire ».

10. Union départementale des associations de parents d'élèves de l'enseignement libre.

11. Cinq classes, de la maternelle au CM2, pour 140 élèves. Adresse : 9 rue du Puits-Grès, 91790 Boissy-sous-Saint-Yon.

12. Treize classes, du CP au CM2, pour 304 élèves. Adresse : 25 rue Paul-Bert, BP 60417 - 29604 Brest Cedex.

13. Adresse : École Notre-Dame-de-Lorette, 29780 Plouhinec.

Ce que préconise l'enseignement catholique...

➔ Assises 2004 : « Nous nous engageons [...] à ne pas exclure de fait de la communauté éducative [...] les parents [...] ; à casser les fausses hiérarchies [...] entre les enseignants, les éducateurs et les parents [...] ».

Assises 2001 : Les établissements doivent « cultiver la connivence éducative avec les parents d'élèves [...]. Des informations partagées entre l'école et la famille, il faut passer aux échanges éducatifs pour une coopération plus fine.

« L'école doit pouvoir donner aux parents des éléments de formation sur le développement psychologique des jeunes, sur les problèmes de société, sur les pédagogies diversifiées utiles aux parcours des élèves. En retour, les parents doivent s'associer à cette activité éducative en participant [à des] groupes de travail et de préparation, en apportant leur expérience, leurs compétences et leur responsabilité** ».

* ECA 290, janvier 2005, « Engagements nationaux de l'enseignement catholique », p. 27.

** ECD 242, janvier 2002 : Exposer les résolutions de l'enseignement catholique, « Une école sans murs », p. 21.

Dans et... hors la loi !

Marronniers

● La Marseillaise

L'apprentissage de *La Marseillaise* est rendu obligatoire à l'école primaire. Objectif de cette disposition qui résulte d'un amendement parlementaire : « transmettre à chaque élève l'histoire d'un peuple uni autour des valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité, d'un peuple qui n'a jamais cessé de se battre pour faire gagner la liberté » mais aussi « répondre à l'enjeu d'assimilation des populations extérieures venues sur le territoire national ». En 1985, déjà, Jean-Pierre Chevènement, alors ministre de l'Éducation nationale, avait tenté de rendre obligatoire un tel apprentissage. De même, Jack Lang, en 1992, avait estimé nécessaire de « permettre aux jeunes Français de mieux connaître cette œuvre emblématique (que constitue l'hymne national)¹ ».

● Le socle commun

Du rapport du Collège de France (mars 1985) au rapport Dubet (mai 1999), via les conclusions de la commission Bourdieu-Gros (mars 1987), les recommandations du Conseil national des programmes (décembre 1994) ou encore les conclusions de la commission Fauroux (juin 1996), les experts et spécialistes de l'éducation n'ont pas manqué de poser la question de la culture commune exigible au terme de la scolarité obligatoire. Toutefois, comme le souligne l'historien Claude Lelièvre, cette question restée récurrente durant ce dernier quart de siècle a été régulièrement enterrée². Reprenant, pour partie, une des propositions de la Commission du débat national sur l'avenir de l'école³, la loi crée un socle commun de connaissances et de compétences que les élèves doivent maîtriser à la fin de la scolarité obligatoire.

● Les langues vivantes à l'école primaire

Expérimentation d'enseignement des langues vivantes au cours moyen (EILE en 1989), initiation à une langue vivante étrangère dès le cours élémentaire (*Nouveau contrat pour l'école*, 1995)... plan de Jack Lang (2001) visant à introduire, de façon définitive et selon un calendrier ambitieux, l'enseignement des langues vivantes de la grande section de maternelle à la fin du cours moyen, programmes du premier degré de 2002⁴. L'histoire récente du système éducatif montre que les tentatives pour instaurer un enseignement précoce des langues vivantes à l'école élémentaire n'ont pas manqué. À son tour, la loi Fillon rend obligatoire l'apprentissage d'une langue vivante à l'école élémentaire. Dans le rapport annexé, le gouvernement annonce sa volonté de généraliser les langues vivantes au CE2 avant de les étendre au CE1.

■ VÉRONIQUE GLINEUR

1. *La Marseillaise*, 2002, Ministère de l'Éducation nationale, Centre national de documentation pédagogique.

2. Cf. Claude Lelièvre, *L'école obligatoire : pour quoi faire ?*, Editions Retz, 2004.

3. Celle-ci prévoyait que « la définition [du socle commun des indispensables] dans ses grandes lignes relevait du Parlement », « une Haute Autorité indépendante étant [ensuite] chargée de déterminer précisément les éléments de ce socle ».

4. BOEN hors série, n° 4 du 29 août 2002.

Inattendu : l'enseignement du fait religieux

« Il convient, dans le respect de la liberté de conscience et des principes de laïcité et de neutralité du service public, d'organiser dans l'enseignement public, la transmission de connaissances et de références sur le fait religieux et son histoire. » Pour Jean-Pierre Brard¹, auteur de l'amendement voté dans le cadre du rapport annexé à la loi et qui, en conséquence, n'a pas valeur normative, il s'agit de remédier à « l'analphabétisme religieux des jeunes ». Analphabétisme qui constitue « l'une des causes de nos difficultés à développer le mieux-vivre ensemble, à l'école et dans la société ». ■ VG

1. Député PCF de Seine-Saint-Denis.

Recalé : le baccalauréat

« Les examens conduisant à tous les diplômes nationaux seront modernisés. Ils comporteront, à côté d'autres formes de contrôle, un nombre d'épreuves terminales limité : [...] six au baccalauréat. La modernisation des baccalauréats sera préparée par un groupe de travail comprenant des représentants des personnels, des parents d'élèves, des lycéens. » Devant la fronde des lycéens, la disposition précitée, qui figurait dans le rapport annexé au projet de loi, a finalement été supprimée par amendement gouvernemental. Pour le ministre, la modernisation du baccalauréat ne figure pas au cœur de la réforme de l'école. Le projet de réforme n'est pas pour autant enterré, le ministre souhaitant que « les discussions au sein du groupe de travail permettent d'aboutir fin mai 2005 à des propositions concrètes pour alléger l'organisation de l'examen sans en remettre en cause le caractère national ». Un engagement dont on espère qu'il sera suivi d'effet : on sait en effet que l'examen terminal pilote les pratiques pédagogiques au lycée et engendre le bachotage chez élèves, inquiets à la perspective d'affronter un examen « couperet ». ■ VG

MARIA BILLINGER

L'Arche, par hasard

Maria Billinger, 18 ans, autrichienne, tout juste bachelière, a choisi de donner un an de son temps aux handicapés dans une communauté de l'Arche, en vallée de Chevreuse.



© E. du Closel

■ ÉLISABETH DU CLOSEL

Existerait-il deux sortes d'individus ? Ceux qui suivent une voie choisie à l'avance et vont vers un but bien défini, ne quittent jamais leur cap. Et d'autres, sans idée préconçue, qui, pourrait-on dire, laissent la vie choisir leur destin, gardent les yeux et les oreilles grands ouverts à toutes les opportunités : « *Pourquoi pas cette expérience puisqu'elle s'offre à moi ?* » Maria Billinger est de ceux-là. L'Arche, fondée par Jean Vanier il y a maintenant quarante ans (cf. encadré), s'est présentée sur le chemin de cette jeune Autrichienne de 18 ans, par le plus grand des hasards, un jour de septembre 2004. « *Je n'en avais jamais entendu parler, dit-elle. Et le chemin pour y parvenir a pris des détours pour le moins inattendus.* »

Un bac option musique en poche, cette jolie rousse aux yeux verts n'a qu'un désir : faire un *break* avant d'entreprendre quoi que ce soit. Une envie de partir pour apprendre une autre langue tout en faisant du bénévolat dans le cadre du service volontaire national. Ses recherches l'amènent sur un bateau en Grèce pour s'occuper de la préservation des tortues de mer ! Mais finalement, ça ne marche pas. Tant pis.

Elle se tourne vers l'Année diaconale¹ qui lui propose l'expérience de l'Arche. On la met cependant en garde, en lui décrivant l'Arche dans sa réalité quotidienne. On précise que certains volontaires n'accrochent pas. Qu'il n'est pas donné à tout le monde de s'occuper de personnes porteuses d'un lourd handicap. « *Cela m'a un peu choquée, mais au bout de quelques mois dans le foyer, j'ai mieux compris les raisons de cette prudence, concède Maria. Être plongée dans l'ambiance du handicap sans l'avoir jamais côtoyé peut déstabiliser. S'il y a des joies immenses, il y a aussi beaucoup de tensions, de malaises, de crises. C'était d'autant plus difficile pour moi qui ne maîtrisais pas le français en arrivant.* »

Un peu de crainte donc, mais septembre en vallée de Chevreuse lui dévoile ses charmes. Il fait beau, chaud, la campagne est verte. Douce France accueillante qui lui permet d'être vite dans le bain.

Histoire de cor

Maria a grandi près de Salzburg, à la campagne. Aînée de trois enfants. Grands-parents maternels fermiers. Parents profs, catholiques pratiquants. Elle, beaucoup moins. Mais l'identité affichée par l'Arche ne la rebute pas. Ne l'interpelle pas non plus particulièrement. « *C'est prégnant, mais chacun est respecté dans son choix. Par contre, il est indispensable de s'adapter à la vie communautaire.* »

Chez elle, elle joue du piano, mais aime particulièrement le cor ; une vieille histoire relie la jeune femme et l'instrument. Il lui manque un peu, mais... « *c'est comme ça* ».

Quand elle arrive aux Roseaux, Aude l'accueille. « *Elle m'a regardée droit dans les yeux et m'a dit : "Je n'aime pas les nouvelles assistantes".* » Premier contact avec le handicap ! C'était un mardi. Quelques heures plus tard, une grande soirée au foyer réunissait les assistant(e)s et les handicapé(e)s². Immersion totale. Maria n'a pas le temps de se poser d'inutiles questions. « *Je ne savais pas dans quoi je m'embarquais. J'ai immédiatement perçu que je ne comprendrais pas tout ! J'ai beaucoup regardé pour savoir comment m'y prendre. On m'avait expliqué la partie formelle, le mode de fonctionnement du foyer. Mais la relation ne s'apprend pas dans un cours. Elle s'installe, se construit, heure après heure, jour après jour. J'étais assez perturbée. Jamais je n'étais entrée en contact avec une personne handicapée. Donner, recevoir, c'est un va-et-vient, un échange permanent. On ne s'encombre pas d'intellectualisme. On va droit à la spontanéité. Je n'arrivais pas à communiquer avec Jean-Louis au début. Il ne parle pas, et je n'avais pas accès à son monde. Voulaient dessiner, il est venu à moi. Il m'a prise par la main, m'a emmenée, m'a expliqué. Puis a souri. J'étais si heureuse d'avoir trouvé, grâce à lui, la porte d'entrée. Sans doute avait-il compris que j'étais perdue. C'était moi, du coup, qui étais en situation de faiblesse.* »

« Aude m'éclaire souvent sur qui je suis. Elle m'époustoufle. »

21 mars 2005. Printemps. Maria est là depuis six mois. À l'aise dans cette ambiance. Premier soleil de la saison. Il inonde la salle du foyer. Chacun revient de son travail pour la pause déjeuner : Aude, la communicative et la fan de peluches ; Pierre, le guitariste ; Isabeau l'attentionnée ; Jean-Louis, le dessinateur ; Didier, Kamel, Béa, Jean-Pierre. Aude m'a accueillie sans provocation. Elle m'a dévisagée, prise dans ses bras, m'a posé plein de questions. Jean-Pierre m'a serré la main. Ils ont l'habitude des nouvelles têtes, des gens de passage. Ils savent nous mettre à l'aise, comme s'ils percevaient que, dans ce mon-

Avec les « pas comme les autres »



→ Alors qu'il avait le grade d'officier de marine, Jean Vanier démissionne de la Marine royale canadienne et devient docteur en philosophie, puis directeur d'une communauté chrétienne près de Paris : « l'Eau vive ». Mais sa vocation se précise auprès du père Thomas Philippe, aumônier d'un centre pour handicapés. Il s'installe alors avec deux handicapés mentaux dans une maison qu'il baptise « l'Arche ». L'aventure débute. Nous sommes le 5 août 1964. Aujourd'hui, l'Arche compte des dizaines de communautés dans le monde, qui accueillent des milliers de handicapés mentaux. Des centaines d'assistants bénévoles, très jeunes parfois, décident, chaque année, de donner de leur temps pour vivre avec ces « pas comme les autres ». Pour Pierre Baraqué, directeur de la communauté d'Aigrefoin, en vallée de Chevreuse, « *le principe du volontariat est très important. Les jeunes apportent beaucoup dans la vie de foyer. Ça évite la sclérose. Les regards sont toujours nouveaux. Cela nous permet de sentir l'évolution de la société pour adapter notre message. L'Arche est un signe plutôt que la réponse à un problème. Le message est universel : montrer la place des handicapés dans la société. Ce qu'ils nous montrent interroge cette « normalité » et ses contours.* » ■ EDC

Sur internet : www.larcheFrance.org

de inconnu, nous ressentons peut-être un certain embarras.

À table, c'est « *le jour de Jean-Louis* ». À lui le service des légumes. Une torture. Ses rictus et ses gestes saccadés parlent à la place des mots. La louche déborde, s'écrase dans l'assiette. Chaque jour, chacun a un rôle à jouer dans la maisonnée. Mettre la table, desservir, faire la vaisselle, préparer le repas font partie des petites tâches du quotidien auxquelles tout le monde participe. Pareil pour le travail. Au sein de la communauté installée dans cette ancienne ferme, il y a divers ateliers. Chacun trouve une fonction à sa mesure. Le foyer, aux heures de bureau, est désert. Maria veille à son entretien. « *J'ai en charge l'intendance. Je suis un peu comme une mère au foyer. Tout ce qui relève de l'hygiène, de la santé m'est encore dévolu. Je suis donc amenée à avoir des relations d'intimité avec chacun. Ça n'a pas d'emblée été évident. Donner une douche à Jean-Louis me mettait mal à l'aise. Il m'a aidée à surmonter mes maladresses. Sur l'ordinateur, il m'écrivait : "J'aime prendre ma douche avec toi !" Quand Aude faisait pipi au lit, ça me dérangeait...* »

Du passé, tout ça. Des appréhensions bien normales. Maria est rapidement passée des premiers tâtonnements à la relation vraie. « *On ne triche pas avec ces personnes. Certaines ont une sorte de sixième sens. Elles sont très directes. Parlent sans prendre de gants. Aude, par exemple, a une telle perception de ce qui se passe ! Elle me le montre et je réalise que je n'avais rien perçu. Elle m'éclaire souvent sur qui je suis. Elle m'époustoufle. Isabeau a un grand souci du bien-être de l'autre. Elle donne énormément. Didier est peut-être le plus autonome. La relation est plus difficile. Je me suis subitement rendu compte qu'il était plus facile d'accepter les faiblesses des handicapés. Émerge alors la question de notre rôle d'assistante. Quelle est ma place ? Pourquoi suis-je là ? Un handicapé n'a pas la possibilité de mener sa vie de façon totalement autonome. Ma présence lui permet de vivre au plus près de la normalité. Même s'il vit dans un cadre défini d'où il ne peut sortir seul, chacun a sa chambre, son espace propre, son travail, ses amis. C'est fondamental.* »

En chacun sa beauté

Huit mois ont passé. En juillet, Maria va quitter « sa » famille des Roseaux. Elle a tant appris, la patience, le lâcher prise, à ne plus séparer le monde en « forts » et « faibles », à reconnaître en chacun sa beauté. « *Ma plus grande joie ici ? Quand Kamel, Jean-Pierre, Béa et les autres me font confiance. Derrière leurs apparentes faiblesses, il y a tant de force que je ne possède pas. Je sais qu'il me sera difficile de partir, car je me suis attachée à chacun. Mais je ne peux pas rester. J'ai 18 ans, je veux voir et vivre autre chose.* » ■

1. L'Année diaconale, membre de la Fédération protestante de France, est une structure d'envoi, d'accueil et d'accompagnement de jeunes qui désirent exercer un volontariat au service des plus faibles, des plus démunis, des exclus. Sur internet : www.anneediaconale.com

2. Six assistant(e)s pour huit handicapé(e)s dans chacun des six foyers de la communauté d'Aigrefoin à Saint-Rémy-lès-Chevreuse (Yvelines).

Des relations Est-Ouest au beau fixe

Visite à Rouen où une trentaine d'élèves de seconde du lycée Saint-Jean-Baptiste-de-La-Salle vivent à l'heure polonaise. Depuis la rentrée dernière, cette classe est engagée dans un projet Comenius sur le thème du rapprochement des peuples et de l'intégration.

■ SOPHIE BIZOUARD

Quand on nous a parlé de la Pologne, on a été très étonnés, on ne voyait pas bien ce que cela venait faire. Au début, on s'est dit que ce voyage allait surtout nous permettre d'avoir deux semaines sans cours, se souvient Quentin. Sur la route, on découvrait des paysages tristes, des maisons en ruines dans la campagne. » Frédéric approuve : « On s'est dit que si à cet instant on nous proposait de rentrer en France, on dirait oui tout de suite. »

Quinze jours plus tard, le ton de leurs propos allait quelque peu changer : « On a découvert qu'on n'était pas si différents que ça. On imaginait que c'était davantage la misère là-bas. Mais j'avais entendu dire que les Polonais étaient accueillants et chaleureux. Je les ai trouvés très ouverts. Et finalement, je serais bien resté deux semaines de plus. »

Les élèves n'ont pas envie de s'arrêter au cédérom qu'ils ont réalisé et de se contenter de leurs souvenirs.

Catherine Popzyck, professeur de documentation au lycée Saint-Jean-Baptiste-de-La-Salle¹, à Rouen, raconte avec un bonheur palpable la genèse de l'aventure polonaise que vit la classe de seconde sept et qui semble aussi pour elle l'accomplissement d'un rêve ancien. Née en Pologne, où vit encore sa famille, elle a toujours maintenu le contact avec le lycée où elle fut élève, l'éta-

blissement Traugutt, à Czeszochowa, en Haute-Silésie.

L'idée d'un rapprochement entre les élèves de Saint-Jean-Baptiste et ceux de Traugutt lui est venue naturellement lorsque sa direction a formulé le vœu de soutenir une initiative tournée vers l'international. La Pologne venait de faire son entrée dans l'Union européenne, l'occasion était belle. Entourée de quatre autres enseignants du lycée, elle s'est attelée à la rédaction des fondements du projet, et a complété avec eux la vingtaine de pages du formulaire de candidature Comenius (cf. encadré). Ensemble, ils ont choisi l'intégration et le rapprochement des peuples comme thèmes porteurs du projet, qu'ils ont décidé de décliner dans trois domaines.

Le premier, linguistique, qui s'est imposé d'office, visait à favoriser l'usage et le perfectionnement d'une langue étrangère : l'anglais pour les Rouennais, et le français pour les Polonais inscrits dans une classe de français renforcé. Deuxième axe, celui de l'histoire et de la mémoire, selon deux angles : le débarquement allié en Normandie et la Shoah. Enfin, en littérature, les lycéens de Czeszochowa et de Rouen allaient respectivement découvrir les contes traditionnels de Normandie et de Pologne.

« Réunir deux groupes de jeunes distincts et leur montrer qu'ils ne sont pas aussi éloignés qu'ils l'imaginent, en dépit des distances », compte parmi les desseins de ce projet Comenius, selon Pascal Durand, professeur d'histoire-géographie des secondes sept. L'entreprise doit aboutir

en mai prochain à l'édition d'un cédérom (dont le contenu provisoire est stocké sur un site web) qui résumera les tenants et les aboutissants du projet dans les trois langues – française, polonaise et anglaise – et comprendra en annexe un lexique trilingue. Une partie de l'équipe se déplacera à Bruxelles pour présenter la production et obtenir, peut-être, de la commission Comenius le label européen qui distingue les travaux les plus remarquables.

Surprenantes découvertes

L'échange entre les deux classes de seconde s'est engagé via un forum électronique, installé sur le site du projet. Les réticences et autres a priori ont très vite laissé place à la surprise de se trouver des goûts communs avec de lointains inconnus et de se mettre à discuter ciné, musique ou mode avec eux... D'où de surprenantes découvertes pour certains : « Il y a même une gothique dans leur classe ! »

Ce forum a permis aux uns et aux autres de se choisir selon leurs affinités et de poursuivre leur correspondance deux à deux, jusqu'à la venue des lycéens français, à l'automne dernier, à Czeszochowa. Accueillis dans les familles de leurs camarades polonais, ils ont suivi ces derniers pendant leurs cours, en ville, et dans leurs soirées dans les bars ou en discothèque. Certains Rouennais avouent avoir eu du mal à suivre le rythme des Polonais, plus libérés et noctambules qu'ils ne l'imaginaient, et des Polonaises au caractère affirmé, avec qui il a fallu appren-

dre à composer, car d'après Frédéric « elles savent vraiment ce qu'elles veulent ! » Bien obsolète, l'image de la Pologne de l'ère soviétique...

Magda, une assistante polonaise, étudiante à Paris, qui a passé trois mois à Saint-Jean-Baptiste au début de l'année scolaire, avait déjà donné un aperçu de la réalité de son pays à la classe de seconde sept. « Elle intervenait pour parler de la Pologne, en évoquer la culture et la tradition, le plus souvent pendant les cours d'histoire-géographie et de français, raconte Pascal Durand. Âgée d'une vingtaine d'années, elle était jeune et donc assez proche des élèves. Elle les retrouvait aussi au CDI², pour les aider à préparer une exposition sur la Pologne, par exemple. Elle leur a permis d'entrer individuellement dans le projet. »

L'intégration, fil directeur de cet échange, a été approchée de différentes manières : il y a eu celle des Français dans les familles polonaises, puis, en mars dernier, celle des Polonais dans les familles françaises, pour un séjour de deux semaines à chaque fois. L'entrée de la Pologne au sein de l'Union européenne a donné lieu en cours d'éducation civique, juridique et sociale, à des débats élargis à une réflexion sur celle de la Turquie, au cœur de l'actualité. Pascal Durand y a aussi relié la question des minorités à l'évocation de l'horreur d'Auschwitz où les élèves s'étaient rendus lors de leur voyage. Cela a débouché sur une discussion sur l'exclusion : « Si l'on n'excluait pas, la question de l'intégration ne se poserait même pas. » Lors d'une cérémonie du souvenir de la



Soudés. Comenius a insufflé une dynamique de groupe salubre chez les secondes sept. (Photo : S. Bizouard)

Shoah, organisée dans la chapelle de l'établissement, les secondes sept ont, à tour de rôle, lu des phrases décrivant la réalité des faits, et, en regard, des extraits de témoignages de rescapés. « *Faire prendre conscience que l'école est davantage que des matières qui peuvent servir à autre chose qu'à obtenir des notes, bonnes ou mauvaises* », c'est l'une des vertus que Pascal Durand trouve à ce projet Comenius. « *Cela permet aux jeunes de donner un sens à leur scolarité. Et cela les aide forcément dans leur construction* », conclut-il.

Touristes imprévus

Autre exploration de l'intégration avec la classe « arc-en-ciel » de l'école primaire, composée d'enfants en difficultés d'apprentissage : quelques lycéennes polonaises avaient à leur intention traduit en français l'histoire de la naissance de Varsovie. Elles sont venues la leur raconter et leur ont offert des jeux de cubes illustrant la légende. Toutes les

occasions de décloisonner le projet et de le sortir du strict échange de classe à classe ont été saisies : un concert de rock donné par un groupe de terminales du lycée pour clôturer le séjour de la classe polonaise à Rouen, des ajustements de dernière minute, comme le prolongement d'une conférence sur le développement durable par un exposé sur l'énergie en Pologne, ou la venue imprévue de touristes polonais de

passage, que Catherine Popzyck entraîne avec elle dans une visite éclair des bâtiments, tout en leur expliquant le fonctionnement d'un établissement scolaire français...

Pascal Durand observe que l'expérience s'est révélée « *très formatrice sur le plan humain. Les jeunes, différents les uns des autres, se sont retrouvés au pied du mur, tous au même niveau.* » De l'avis de tous, ce projet, lancé dès l'automne, a insufflé un

esprit de groupe, précieux dans une classe qui compte un tiers de pensionnaires et un tiers de nouveaux. Gage de réussite, les élèves n'ont pas envie de s'arrêter à ce cédérom et de se contenter de leurs souvenirs, mais souhaitent prolonger l'aventure en maintenant le contact...

1. Adresse : 84 rue Saint-Gervais, 76000 Rouen.
2. Centre de documentation et d'information.

Comenius, mode d'emploi

→ Les actions Comenius s'inscrivent dans le programme Socrates (programme d'action communautaire dans le domaine de l'éducation) et soutiennent notamment les partenariats entre établissements scolaires. Elles ont pour objectif d'améliorer la qualité de l'enseignement, d'en renforcer la dimension européenne et de favoriser l'apprentissage des langues et la mobilité. C'est sur cette dernière ambition que les équipes de Saint-Jean-Baptiste-de-La-Salle, à Rouen, et de Traugutt, à Czestochowa, se sont appuyées pour construire leur projet, qu'elles ont présenté en janvier 2004. Parmi les conditions à remplir : un

effectif minimum de dix élèves, âgés de plus de douze ans, pour une durée de séjour d'au moins quatorze jours. Le budget alloué par l'Europe a permis de couvrir les frais de déplacements d'un enseignant de chaque lycée dans le pays étranger, pour un échange préalable avec l'équipe éducative partenaire, destiné à préparer les séjours des élèves. La subvention a aussi contribué aux frais de voyage (en autocar) et d'assurance de ces derniers, dont le gîte et le couvert étaient ensuite pris en charge par les familles d'accueil. ■SB

(Source : Portail de l'Union européenne, <http://europa.eu.int>)

Un réseau, des technos

Pour pallier un manque de formation, depuis plus de vingt ans, des professeurs de technologie des départements de la Vienne, de la Charente et de la Charente-Maritime échangent régulièrement leurs connaissances.

■ BRUNO GRELON

Pour quelqu'un de formé pour la haute-couture, devenir prof de techno, c'était vraiment passer dans un autre monde ». Dans son bureau de la direction diocésaine, à deux pas du port de La Rochelle, Maryvonne Jacquiou, aujourd'hui chargée de mission auprès du Caec¹, évoque son début de carrière, dans les années 80. « Je suis entrée un peu par hasard dans le monde de l'enseignement, et uniquement parce que je connaissais un métier. Devenir prof de "techno", c'était plutôt vaste comme programme car il fallait initier les élèves non seulement à la couture, domaine que je pratiquais tout de même assez bien, mais aussi à la cuisine, au dessin technique, à l'électricité, à la menuiserie, à la mécanique et à la maçonnerie ! » Tout ça pour un ensemble de classes allant de la sixième à la troisième.

Le "Réseau techno 17" ne se contente pas d'échanger des recettes et des techniques. Il génère aussi des engagements collectifs.

Cette jeune femme dynamique se sent à l'aise dans de nombreux domaines : « Je suis une manuelle, j'adore me servir d'un tour et d'une fraiseuse. » D'autre part, les premiers contacts avec les autres enseignants sont plutôt positifs, tout le monde est prêt à partager son savoir-faire. C'est là que naît un embryon de réseau, disons plus exactement un système de solidarité entre des professeurs de la même « corporation ».

« Les mercredis après-midi, j'initiais mes collègues à la pratique de la machine à coudre. Nous étions une équipe soudée qui essayait de faire les choses avec sérieux. Nous échangeons des documents et partageons nos savoirs, ce qui donnait une vraie force vis-à-vis des élèves. Ma seule faiblesse restait la maçonnerie. Pour contourner sa pratique, j'organisais des visites de chantiers en compagnie d'architectes ou de professionnels du bâtiment. L'enrichissement personnel pour les élèves était aussi intéressant. » Un inspecteur pédagogique régional encourage la démarche.

Un peu plus tard, les formations officielles voient le jour, et l'Arpec² s'engage à son tour. Ce qui n'empêche pas les enseignants de poursuivre leurs contacts entre eux. Le nouveau plan pédagogique national leur offre un vrai challenge en mettant leur discipline en valeur : « À ce moment, j'ai pris le mors aux dents, s'enthousiasme encore l'enseignante. C'était un vrai défi... » Le réseau poursuit son chemin et bénéficie d'un certain nombre de petits avantages liés à la formation.

Pour Maryvonne Jacquiou, la vie professionnelle prend un nouveau tour : après une grave maladie, elle suit une formation pour prendre en main les destinées d'un établissement. « C'était un double défi, dont un sur la vie. J'ai passé la plupart des modules pendant les vacances. J'ai mordu à cette fonction. C'était passionnant. »

Même si elle avait alors passé la main, le « Réseau techno 17 » continuait, avec dans le rôle de l'éanimateur, Patrick Hébrard, enseignant au collège Marie-Eustelle à Marans (Charente-Maritime). « Nous fonctionnons toujours sur le même

principe, précise-t-il. Nous organisons cinq rendez-vous dans l'année, toujours sur un thème très ciblé. Ainsi cette année, nous avons parlé de la réforme de notre discipline » (cf. encadré) Pour se retrouver, ils ont choisi le collègue Jeanne-d'Arc à Saintes (Charente-Maritime), où le directeur met à leur disposition locaux et matériel. Aujourd'hui, plus question de points de couture ou de petits plats, mais d'électronique, de mécanique et d'informatique. « Le contenu de ces réunions est établi en fonction des besoins, ajoute Patrick Hébrard. Nous mettons à jour les documents dont nous avons besoin, comme les fiches ressources. Ainsi, un prof se penche sur un problème, le décortique, l'analyse, le personnalise et le présente à ses collègues qui en débattent. Nous échangeons nos expériences sur le matériel. Par exemple, certains petits établissements souhaitent s'équiper en commandes numériques. Il s'agit de se mettre d'accord sur un modèle pour lancer un appel d'offres pour une commande groupée, donc moins chère. C'est un vrai moment de partage devenu incontournable sur le plan technique, mais également sur le plan humain. »

Engagements collectifs

Concrètement l'atelier du 15 mars dernier, qui réunissait dix-huit personnes, s'est penché sur les nouveaux programmes de la rentrée qui ont pour thème : le vélo. La qualité et la diversité des travaux témoignait de l'apport de chacun des participants. Jugeons plutôt : un historique du vélo, accompagné de fiches élèves à découper et coller ou à compléter ; des diaporamas sur « les différentes parties du vélo », « les différents matériaux du vélo », « la valorisation des

matériaux du vélo », accompagnés d'une grille de mots croisés ; un projet de panneau d'échantillons sur l'oxydabilité des matériaux ; et des pistes pour la fabrication d'un robot. Ouf ! « Autant vous dire que la journée n'a pas été trop longue pour échanger nos travaux sous forme numérique, s'amuse Patrick Hébrard, et que les ordi-



nateurs portables n'ont pas chômé. »

Tout au long de l'année, le partage continue grâce à internet et aux e-mails. « On échange même avec la direction diocésaine du Morbihan. Au collège Sainte-Thérèse, à Muzillac, un de nos collègues, Emmanuel Le Clainche, a monté un site de ressources technologiques³ bourré d'informations. Il propose un abonnement à sa "revue" que nous sommes ravis de consulter. »

Mais le « Réseau techno 17 » ne se contente pas seulement d'échanger des recettes et des techniques. Il peut générer des engagements collectifs et des prises de position pour l'avenir. Ainsi a été lancé, en septembre 2004, un inter-ateliers



Aujourd'hui. En cours de techno, plus question de points de couture ou de petits plats, mais d'électronique, de mécanique et d'informatique. (Photos : D. R.)

qui réunit 42 professeurs exerçant dans différentes disciplines au lycée hôtelier de La Rochelle. Avec des intervenants spécialisés, ils parlent du recyclage des déchets et du développement durable. Un thème particulièrement porteur qui devrait rebondir au sein de tous les établissements sur un plan concret avec une formation des personnels et des élèves. « Nous avons remarqué que le tri collectif n'est pas le fort des établissements scolaires, constate Maryvonne Jacquiau. Nous avons décidé que chaque professeur de technologie demanderait à chaque

établissement de participer plus activement au tri. Une démarche qui s'inscrit dans la suite logique des opérations comme "Nettoyons la nature", organisées par les classes de sixième. »

Plaidoyer

Chaque prof a besoin de tels moments positifs pour de ne pas se sentir isolé dans son établissement – l'un des dix-sept du réseau qui s'étend sur les départements de la Vienne, de la Charente et de la Charen-



te-Maritime et qui regroupe entre 15 et 20 personnes. « Pas facile de travailler quand on est seul dans son collège, commente encore Patrick. Il faut toujours être motivé, ne pas rester dans son coin pour faire quelque chose de cohérent. C'est un métier

qui demande beaucoup de préparation pour faire découvrir des techniques aux élèves en leur permettant de devenir acteurs. Nous pouvons apporter quelque chose à toutes les autres disciplines, et réciproquement, pour travailler, nous empruntons à chacune les connaissances nécessaires. »

Une jolie analyse en forme de plaidoyer, car la techno est bien souvent la laissée-pour-compte en matière de formation. Mais cela ne décourage pas pour autant notre équipe qui poursuit son travail sous l'œil bienveillant de l'inspection académique. « Il n'y a pas de reconnaissance ni d'aide, analyse

encore Patrick Hébrard, qui est en train de passer le flambeau de responsable à sa collègue du collège Saint-Louis de Pont-L'Abbé-d'Arnoult. Mais on ne va pas s'arrêter. Il y a d'abord les liens d'amitié qui se sont tissés, et puis il y a un esprit particulier. Le prof de techno n'est pas un indivi-

dualiste. Il aime partager et travailler en équipe. Le réseau sera pérennisé, c'est un besoin. » ■

1. Comité académique de l'enseignement catholique.
2. Association régionale pour la promotion pédagogique et professionnelle dans l'enseignement catholique.
3. Adresse : <http://resec.muz.free.fr>

Attention à la réforme !

→ « On a un peu oublié que la techno est au cœur de l'établissement. » Maryvonne Jacquiau (lire notre article) tient à défendre son ancienne fonction, même si aujourd'hui son travail consiste à traquer l'innovation au sein des 44 collèges de son secteur. Mais pourquoi cette réaction un peu vive ? Tout simplement parce que la techno se trouve au cœur d'une nouvelle réforme qui fait bondir ses aficionados. « Plus qu'un réajustement d'un programme vieux de seulement quelques années, souligne un texte collec-

tif d'une association de professeurs de technologies*, il s'agit de réorienter en profondeur cet enseignement, ce qui va en modifier radicalement la signification. » Et de rappeler ce grand principe ambitieux d'une culture technologique pour tous, lancé lors de la conférence de l'Unesco en 1982, avec la nécessité d'un chemin cohérent de la maternelle au baccalauréat. « Les enjeux de cet enseignement, analyse encore le texte, relèvent de la compréhension du mode d'existence des produits, qui résultent de la mise en œuvre, du

développement et des évolutions des techniques. Ancré fermement dans les organisations sociales qui conçoivent, réalisent ou utilisent des biens ou des services, l'enseignement de la technologie repose sur une approche rationnelle de l'organisation productrice de l'Homme. » Et de demander de surseoir à l'application « précipitée » des textes et de mettre en place une commission de réflexion pour fournir des propositions concrètes.

■BG

* Pagestec - la technologie partagée ! Sur internet : www.pagestec.org

École des cadres : l'enseignement catholique prépare son avenir

Le nouvel Institut de formation des cadres de l'enseignement catholique (Ifcec) affiche des ambitions de professionnalisation mais aussi d'intégration des orientations de l'enseignement catholique.



Espace Assomption. Les locaux parisiens de l'Institut de formation des cadres de l'enseignement catholique se trouvent dans le XVII^e arrondissement, non loin de la Maison de la Radio. (Photo : M. Mathgen)

■ JEAN-LOUIS BERGER-BORDES

Nous engageons les partenaires de la communauté éducative à participer à la mission de l'enseignement catholique sous la responsabilité de ceux qui ont reçu mission d'Église. Sinon nous ne serions pas l'enseignement catholique mais un enseignement privé. » Cet engagement national pris lors des récentes assises montre toute l'importance de la fonction du chef d'établissement et la nécessité d'assurer une formation appropriée.

Le tout nouvel Institut de formation des cadres de l'enseignement catholique¹ (Ifcec), explicite son directeur adjoint Chris-

tian Philibert, illustre cette volonté on ne peut plus clairement : « La demande est née de la prise de conscience que l'enseignement catholique disposait désormais d'un projet éducatif clairement défini au travers de ses assises ; et qu'il lui fallait en conséquence former ses cadres de façon plus cohérente. »

En quelque sorte, éclaire André Blandin, secrétaire général adjoint de l'enseignement catholique et directeur de l'Ifcec, il s'agit de « répondre au défi né du départ de la génération de ceux qui avaient pris directement la suite des prêtres ou des religieux à la tête des établissements et dont la formation s'était faite naturellement en "osmose"

avec eux », tout en refusant absolument la dérive vers un « statut d'établissement privé... avec aumônerie ». Il faut se donner les moyens d'une ambition plus large : manifester « que toutes les pratiques et les orientations de l'établissement s'enracinent dans l'Évangile ». Sans oublier au passage d'élaborer enfin une « politique de formation harmonieuse entre tutelles diocésaines et congréganistes ».

Enjeu crucial

Voici donc les fondations de l'Ifcec solidement établies, et les futurs cadres de l'enseignement catholique dotés d'une « feuille de route » clairement orientée. En effet, si l'Ifcec a pour vocation de « réaliser des formations soit ollaboration avec d'autres organismes, soit directement », il a surtout celle de « coordonner et mettre progressivement en synergie les formations existantes ».

L'enjeu est crucial pour l'identité et la survie de l'enseignement catholique : à partir de 2007-2008, comptabilise André Blandin, et durant quatre ou cinq ans, ce sont 700 à 800 chefs d'établissement qui vont, chaque année, partir en retraite. Soit, au final, un renouvellement de plus de 50 %. On sait que pour les enseignants, le mouvement sera du même ordre, mais là, ce n'est plus – directement du moins – du domaine de compétence de l'Ifcec.

Ainsi, pour André Blandin, les quelque 130 chefs d'établissement du second degré formés chaque année devront être probablement 200 dans un avenir très proche.

Leur cursus de formation, depuis la rentrée 2004, a été rebâti sur trois années.

L'année 1, dite de « détermination », se répartit de la façon suivante : deux journées initiales de regroupement à Paris ; une session de 10 jours à Cannes ; un stage d'une semaine dans un établissement ; trois jours de « relecture » avec des responsables des tutelles pour décider de la suite de la formation, à Paris.

L'année 2, dite de « formation préalable », comprend quatre modules d'une semaine, à Paris ou en région. Ils ont pour thèmes : la législation et le droit, la gestion, l'animation pédagogique, la théologie.

L'année 3, dite de « prise de fonction », permet à ceux qui ont été nommés chefs d'établissement stagiaires de se retrouver deux fois trois jours à Paris pour « développer l'esprit communautaire, proposer un temps de relecture de leur fonction et de leur mission, améliorer leur formation au management et à la gestion d'équipes », précise Christian Philibert. L'écriture d'un mémoire servant de première évaluation vient clore la formation.

La mission de l'Ifcec ne s'arrête pas aux seuls cadres salariés des établissements.

Pour compléter cette année 3, une formule originale d'accompagnement professionnel a été mise en place. Elle est assurée à travers la France par des chefs d'établissement expérimentés des premier et second degrés. Une première promotion de 35 d'entre eux se forme actuellement à cette mission au travers de trois sessions de trois jours.

Par ailleurs, un groupe d'experts composé de directeurs diocésains, de chefs d'établissement et de professionnels de la formation, préparera pour la rentrée 2006 une première évolution des programmes de formation.

Pour les chefs d'établissement du premier degré, la tâche est, disons, plus ardue, puisque jusqu'à présent ils « bénéficient », au bon vouloir et selon les moyens de leur direction diocésaine ou congrégation de rattachement, de... « zéro heure de formation, jusqu'à neuf semaines ». L'Ifcec qui

a d'abord dû, expose Christian Philibert, « repérer ce qui se faisait en regard de ce qui était nécessaire », prépare pour la rentrée une « mutualisation » des formations existantes, via des « séminaires d'échanges et d'enrichissement ». Cela, avant de concevoir, avec un groupe d'experts, un « plan de formation » commun qui sera mis à la disposition de tous les organismes qui le délivreront dans de futurs pôles régionaux. À noter aussi que pour les chefs d'établissement du premier comme du second degré, l'Ifcec va constituer un groupe de travail sur une formule de « formation ouverte et à distance », de début de carrière... comme de perfectionnement, via un site internet qui devrait intégrer des éclairages sur les textes et documents de référence qui paraissent au fil des mois, une « foire aux questions », ou encore des rendez-vous en ligne avec des experts...

Les directeurs diocésains qui entrent en fonction ne sont pas oubliés. Depuis 2004 ils ont enfin accès à une formation structurée, de deux fois trois jours sur une année – ateliers, débats, témoignages d'experts... –, élaborée là encore par un groupe de directeurs expérimentés, de formateurs, d'experts et des responsables de l'Ifcec. Reste donc à « s'attaquer » à la formation des... formateurs (toujours en mutualisant les moyens existants et en recadrant les formations déjà en place), mais aussi des cadres éducatifs, intendants, et directeurs adjoints.

Quoique, pour ces derniers, jusqu'alors plutôt délaissés, une première promotion de 56 futurs – ou tout jeunes – adjoints a été réunie huit jours à Paris. Une double « première », puisque s'y retrouvaient des cadres issus d'univers qui d'ordinaire s'ignorent – pour employer un euphémisme – volontiers : enseignement général, mais aussi technique et professionnel, IME et Segpa². Cette formation « a refusé du mon-

de ; ce qui signifie qu'il y a bien une très forte attente des enseignants ou cadres éducatifs pour prendre des responsabilités dans l'enseignement catholique », s'enthousiasme Christian Philibert.

Ambitieux mais indispensable

La mission de l'Ifcec ne s'arrête toutefois pas aux seuls cadres salariés des établissements, puisque des « cadres », bénévoles cette fois, s'investissent aussi dans les Ogec et les Apel³. Et l'Ifcec travaille, en synergie avec la Fnogec et l'Unapel⁴, sur les formations de ces bénévoles, « afin qu'elles soient techniques bien sûr, mais aussi pleinement en lien avec le projet de l'Institution », poursuit Christian Philibert.

En regard de ce programme pour le moins ambitieux, mais absolument indispensable, l'Ifcec a pourtant choisi de se limiter à une « structure légère » (trois personnes à plein temps et une à mi-temps y œuvrent à ce jour), afin, commente son directeur adjoint, « d'éviter toute tentation de centralisme parisien, de coller plutôt au mouvement de régionalisation qui s'affirme, et donc de piloter les formations en s'appuyant sur les pôles régionaux ». Sachant que, par un positif et tout apparent paradoxe, « plus on donne de cohérence à une politique de formation, sur le fondement d'une inspiration nationale, plus on peut développer la proximité déléguée des actions de formation elles-mêmes. L'application, en somme, du principe de subsidiarité, qui caractérise aussi... la structure d'Église ».

1. Siège : 277 rue Saint-Jacques, 75240 Paris Cedex 05. Locaux parisiens : Espace Assomption, 19 rue de l'Assomption, 75016 Paris. Tél. : 01 53 92 84 60. Sur l'organisation de l'Ifcec, voir ECA +.

2. Respectivement : « Institut médico-éducatif » et « Section d'enseignement général et professionnel adapté ».

3. Respectivement : « Organisme de gestion de l'enseignement catholique » et « Association de parents d'élèves de l'enseignement libre ».

4. Respectivement : « Fédération nationale des organismes de gestion de l'enseignement catholique » et « Union nationale des associations de parents d'élèves de l'enseignement libre ».

« Une formation, mais aussi une relecture de notre pratique »

➔ Vincent Eveno, directeur adjoint du lycée Talensac, à Nantes, s'est formé à l'Ifcec. « L'année a été dense, puisque, par exception, j'ai pu suivre les deux années de formation en une seule. Sept semaines au total d'absence du lycée et donc autant de temps de "rattrapage" de mon travail à organiser. Mais quel bonheur ! Je dirais tout d'abord qu'il est important que l'on soit, en amont, en quelque sorte "appelés" par notre tutelle, diocésaine ou congréganiste, à cette évolution de fonction, pour devenir chef d'établissement.

« J'ai trouvé vraiment opportune cette nouvelle formule de formation unique, qui nous permet aussi d'entendre la parole "unique" de l'Institution, c'est-

à-dire clairement exprimée pour bien nous exposer ce que l'on attend d'un chef d'établissement catholique.

« J'en retiens aussi un temps fort, celui de la journée de retraite sur l'île de Saint-Honorat* : afin de bien discerner ce que sera notre prochaine responsabilité, et véritablement intérioriser notre décision. « Tout comme la semaine d'initiation théologique – ce fut pour moi à la Catho d'Angers – pour nous donner aussi quelques grands repères qui nous permettront de veiller à l'évolution de l'établissement. Y concourent aussi les autres modules, avec généralement des intervenants remarquables – en administration notamment.

« Important également, le fait que l'essentiel des formateurs soient eux-mêmes chefs d'établissement, ce qui leur permet de bien illustrer ce qu'ils nous enseignent.

« Un regret peut-être ? En regard de la densité de tous ces temps de formation, et de ces connaissances que l'on doit intégrer, j'aurais aimé que l'on "creuse" plus l'aspect équilibre personnel du chef d'établissement : comment, face aux attentes de l'Institution, laisser aussi toute sa place à l'humain, et se garder des risques de dérives. »

* Celle-ci s'inscrit dans la session initiale de 10 jours, dite de « détermination », qui se déroule à Cannes.

Achetons groupés!

Matériels, fournitures, produits d'énergie pèsent fortement dans le budget des établissements. Contrats groupés, centrales d'achat et de référencement permettent de notables économies. Trop peu y ont recours.

■ JEAN-LOUIS BERGER-BORDES

Lorsque je compare avec les prix des catalogues que je reçois..., cela défie toute concurrence! » Catherine Chalard dirige Sainte-Marie, aux Mureaux (Yvelines), une école de 200 élèves. Elle fait appel depuis quelques années, pour ses fournitures, à la centrale de référencement Le Cèdre (cf. encadré ci-dessous) et n'en revient pas des économies que son école réalise ainsi.

Le tour de France de la bonne gestion passe par l'Ardèche où certains établissements se regroupent ponctuellement par « bassins » pour acheter papier, fuel...

Catherine Chalard, bien sûr, « passe le mot à ceux qui, comme moi, dirigent de petites structures ». Sans être toujours entendue... À quoi bon, cela représente si peu, ces achats, pour un petit établissement, lui répond-on parfois... Sauf que « toutes ces petites économies, je peux les mettre dans l'achat de fournitures péda-

gogiques, ou autres », précise Catherine Chalard.

Sans plus se soucier, par ailleurs, de négocier un à un avec tous les fournisseurs, et en achetant, « en toute confiance », auprès de prestataires attentivement sélectionnés avec ses collègues directeurs de grands et petits établissements d'Ile-de-France.

Bon sens

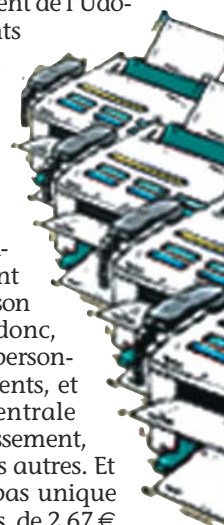
Il n'empêche. Quelque 130 Ogec¹ seulement, sur les 340 établissements de la région (cf. encadré, p. 43) ont à ce jour adhéré à cette centrale de référencement commune.

Surprenant, tout de même, ce sens de la « liberté » que cultivent encore certains établissements, tant l'enseignement catholique, pour « privé » qu'il soit, ne doit pas l'être de tout bon sens de gestion.

Un bon sens qui gagne toutefois peu à peu du terrain parmi les 8 530 établissements (unités pédagogiques d'enseignement catholique de France). Après tout, comme le relève Patrice Mougeot, secrétaire général de la Fnogec², « si le socle de l'enseignement catholique, c'est bien sûr l'établissement, cette autonomie de gestion n'est, pour le moins, en rien menacée par les économies d'échelle que permettent des achats groupés, à partir du moment où le

choix des fournisseurs se fait de façon collective et libre ». Une politique qu'encourage la Fnogec, mais qui se heurte encore à bien des habitudes.

De-ci, de-là, on se mobilise pourtant. Dans les Pyrénées-Orientales, à l'initiative de Jean Rabier, président de l'Udogec³, douze établissements sur quatorze (mais les deux derniers ne devraient guère tarder à rejoindre les autres) ont ainsi – sous couvert d'un contrat de groupe – choisi depuis quelques années un prestataire de restauration commun, alors qu'auparavant chacun avait sa cuisine et son personnel. Aujourd'hui donc, Scolarest gère cuisine et personnel dans neuf établissements, et à partir d'une cuisine centrale implantée dans un établissement, livrent les repas dans trois autres. Et cela, pour un prix de repas unique pour tous, grands ou petits, de 2,67 € contre un coût d'environ 3,05 € auparavant. Avec, surtout, toutes les garanties de professionnalisme et d'hygiène – qui sont de plus en plus et à juste titre drastiques, on le sait⁴ – et, aussi, de variété et de choix des menus que les établis-



Un Cèdre qui grandit

➔ Éric Chevallier, fondateur et gérant, depuis 1998, de la centrale d'études et de référencement « Le Cèdre* », clame son enthousiasme et son étonnement devant les « économies ainsi permises ». Et d'égrener des « ristournes » de 15 % en alimentaire, 35 à 40 % en téléphonie filaire, 25 % en produits d'entretien comme en mobilier pour les petits établissements...

Le principe est pourtant simple : ses 800 adhérents, parmi lesquels figurent 200 établissements scolaires catholiques, répartis en douze clubs régionaux, se réunissent deux fois l'an. La première fois pour choisir des prestataires par types de marchés**, la seconde pour effectuer un bilan des services rendus, en présence des fournisseurs.

Aujourd'hui avec 14 salariés et une crois-

sance annuelle de 30 %, Le Cèdre, qui réalise un chiffre d'affaires d'un millions d'euros par an, suscite surtout un volume d'achats par ses adhérents de quelque 25 millions d'euros. Et la liste des nouveaux marchés à investir n'en finit pas de s'allonger. Récemment, c'était celui du gaz propane, avec à la clef des économies de 30 à 50 % selon les régions. Parmi les marchés en cours de concrétisation en 2005, figurent les standards téléphoniques, la détection incendie et les contrôles de conformité. Et sont en « repérage » ceux des ascenseurs et des installations sportives.

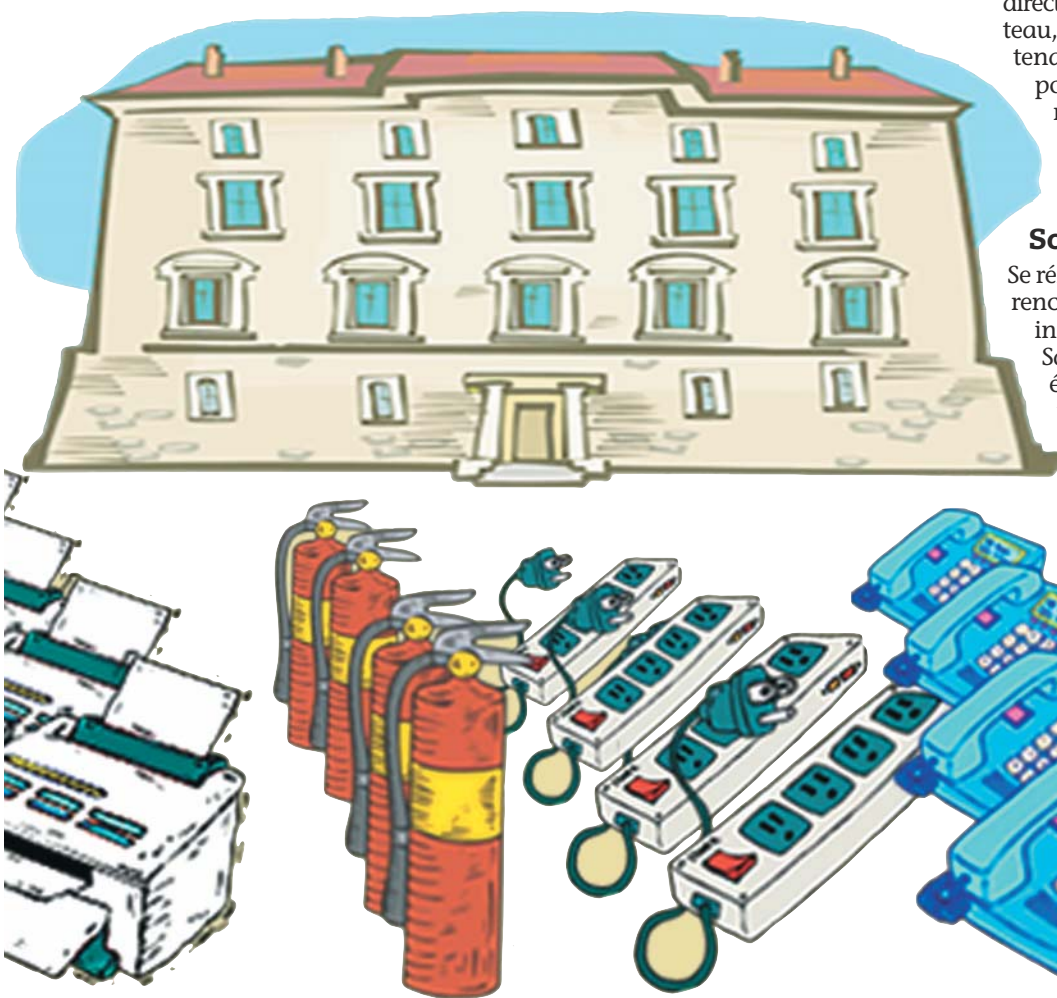
Mais on parle là d'économies. Qu'en est-il, pour les adhérents, des coûts initiaux ? D'une part, un droit d'entrée, versé une fois pour toutes, pour certains marchés, et correspon-

dant à 1 % du volume d'achat qu'avait effectué en ce domaine, l'année précédente, la structure adhérente. D'autre part, une adhésion forfaitaire annuelle, variant selon la taille des structures. Soit, pour l'enseignement catholique, 210,40 €*** pour un établissement de moins de 300 élèves, 368,20 € pour 300 à 1 000 élèves, et 526 € au-delà de 1 000 élèves. Intendants, à vos calculatrices pour mesurer l'économie finale escomptée ... ■ JLB

* Le Cèdre, 1 allée des Chapelains, 71600 Paray-le-Monial. Tél. : 03 85 81 69 88. E-mail : accueil@lecedre.fr

** Par exemple : restauration, alimentation ; produits d'entretien, matériel électrique, énergie, protection incendie ; fournitures de bureau et scolaires, téléphonie, bureautique ; mobilier... ; et même billetterie aérienne.

*** Tous les tarifs cités dans cette phrase s'entendent hors taxes.



Intérêt mutuel. Photocopieurs, téléphones, extincteurs, ramettes de papier, achetés en nombre, pèsent moins lourd sur la facture de chaque établissement. (Collage : M.-F. Comte)

sements isolés ne pouvaient offrir. Quant aux personnels, « repris » par l'entreprise aux mêmes conditions que celles que leur assuraient leurs établissements, ils bénéficient contractuellement d'une assurance de réembauche par leur établissement si celui-ci choisissait par la suite de reprendre sa cuisine en gestion directe.

Le tour de France de la bonne gestion passe aussi par l'Ardèche. Où certains établissements, rapporte Denis Dalle, secrétaire général de l'Udogec, « se regroupent ponctuellement, par "bassins", pour acheter papier, fuel... ». Tandis que l'Udogec organise des regroupements pour l'achat de fax et d'extincteurs, passe des conventions avec un ou deux fournisseurs de photocopieurs, dont elle transmet les propositions aux établissements... Ou encore, a négocié avec deux banques des conditions de crédit – et de services bancaires – avantageuses, et surtout ouvertes à tous, alors que les plus petits

établissements se voyaient parfois, du fait de leur fragilité, quasiment interdits de crédit lorsque des travaux s'avéraient nécessaires.

Des initiatives similaires à celles du Maine-et-Loire où l'Udogec, en lien avec la

direction diocésaine, expose Antoine Biotteau, secrétaire général, a conclu un partenariat privilégié avec deux banques, pour l'obtention d'emprunts ; et avec même la possibilité d'un cautionnement de l'Association Frepel, propriétaire des terrains et bâtiments de plusieurs établissements.

Solidarité et honnêteté

Se référant lui aussi à la centrale de référencement Le Cèdre, Nicolas Rochette, intendant de l'Institut Notre-Dame, à Saint-Germain-en-Laye (Yvelines), un établissement de plus de 2 000 élèves, dit sa satisfaction d'avoir adhéré à son « club » : « Nous gardons toute notre liberté, puisque ce sont les adhérents eux-mêmes qui réfèrent les prestataires et que chacun choisit les marchés auxquels il souhaite souscrire. Pour le téléphone, les économies ont été ainsi de... 40 %. Mais j'insiste aussi sur la notion d'éthique qui doit animer les membres du club. »

En clair, il ne faut pas essayer ensuite de

renégocier avec tel ou tel autre fournisseur qui alignerait ponctuellement ses prix. La mutualisation signifie

aussi solidarité et honnêteté dans la démarche, au

risque de la mettre en péril, au détriment des établissements les plus faibles économiquement. ■

1. Organisme de gestion de l'enseignement catholique.
2. Fédération nationale des organismes de gestion de l'enseignement catholique.
3. Union départementale des organismes de gestion de l'enseignement catholique.
4. Cf. ECA 285, p. 40-41 : « Restauration scolaire sous surveillance ».

Un Germe du Cèdre en Ile-de-France

➔ Dès les années 98, l'Urogec* d'Ile-de-France, se souvient son secrétaire général, Gabriel de Sevin, « avait voulu permettre aux petits établissements de bénéficier des mêmes prix de fournisseurs que les grands. Ainsi est né le Germe – Groupement d'étude et de référencement des marchés économiques – au sein duquel des établissements convenaient de référencer des fournisseurs communs ». Mais cela reposait, complète Hervé de Lagoutte, chargé de mission, sur « l'implication personnelle des économistes de quelques établissements pour cinq à six marchés seulement : photocopieurs, fournitures de bureau, papier, etc. Des marchés de 2 à 3 millions d'euros,

tout de même ». Fin 2002, d'un accord-cadre Urogec-Cèdre, est né l'actuel « Club Germe-Cèdre » qui regroupe donc quelque 130 Ogec**, sur les 340 d'Ile-de-France. Avec pour effet un bien réel accélérateur d'économies, puisque par exemple, relève Hervé de Lagoutte, « pour les seuls photocopieurs, la formule du Cèdre nous a permis d'obtenir des prix inférieurs de 25 % à ceux que l'on parvenait à décrocher avec Germe ».

■ JLB

* Union régionale des organismes de gestion de l'enseignement catholique.

** Organismes de gestion de l'enseignement catholique.

Pourquoi y aurait-il quelque chose plutôt que rien ?

Débat métaphysique pendant un cours d'André Quirin, professeur de philosophie au lycée de La Malgrange¹, à Jarville (Meurthe-et-Moselle), avec les terminales S. Dans « la » salle de philo, c'est la musique qui marque le début et la fin des cours ; sur un mur, des photos montrent les visages d'enfants lointains que parrainent ses élèves ; quelques tables, couvertes de recueils de textes sacrés et d'ouvrages de philosophie et de psychologie, constituent une mini-bibliothèque de sagesse à la disposition des amateurs...

« Dieu, une invention de l'homme, seul être vivant qui sait qu'il va mourir. »



Nicolas P. : J'ai commencé par faire ma communion. Longtemps je « devais » croire en Dieu. On m'a appris Adam et Ève, et que l'univers avait été créé en sept jours. Aujourd'hui, je crois en la théorie de l'évolution, et que Dieu n'a rien fait pour tout cela.

Frédéric S. : C'est en lisant un livre, *Cours accéléré d'athéisme*², que je me suis découvert athée. Avant cela, je n'étais pas trop décidé. Essayer de mettre une image ou un nom sur quelque chose que l'on ne peut pas vérifier, ce n'est pas pour moi.

Pauline L. : Je pense que Dieu n'existe pas, que c'est une invention de l'homme, parce qu'il est le seul être vivant qui sait qu'il va mourir.

Jérémy : Pour la religion catholique, Dieu a fait l'homme à son image. Je veux bien,

mais quand on voit la chaîne de l'évolution, tout ça... Je ne vois pas comment il aurait calculé les météorites, les espèces qui ont disparu, ça paraît quand même difficile.

Jean-Baptiste : Moi, ce qui me révolte, c'est l'utilisation de la religion. J'ai l'impression qu'elle a été utilisée pour gouverner. Mais si la science nous pousse à nous révolter contre le clergé, elle ne nous impose pas de renier la religion.

Frédéric M. : L'homme a évolué, et maintenant il en est au point où il est conscient de sa mort à venir. Il a inventé un Dieu pour accepter ce fait.

Vincent : J'ai l'idée d'une énergie absolue. Sur tout ce qui est « un seul Dieu », je rejoins les athées. Il y a quelque temps, j'ai eu un choc dans ma vie : la mort de mon grand-père. Je ne pouvais pas admettre que la vie s'arrête comme ça en claquant des doigts. Je préfère penser qu'il y a quelque chose de concret, de différent de ce que l'on vit tous les jours. Je sais qu'il est quelque part, ça me reconforte. C'est peut-être juste par égoïsme.

Pauline Z. : Je trouve que cela fait beaucoup de corrélations, beaucoup de hasards, depuis 60 millions d'années. Il y a un début à tout, il y a bien quelque chose qui a déclenché tout cela. Les hommes ont dû finir par inventer quelque chose, et cela se matérialise par un Dieu, une énergie créatrice. La religion, c'est

une manière pour les gens de se sentir moins seuls, de se lier les uns aux autres, par le mariage, le baptême... et c'est aussi une façon de ne pas avoir peur de la mort. Quand on prend Jésus, Jeanne d'Arc, la prophétie de Fatima, ça fait beaucoup d'événements. On ne va pas me dire que ce ne sont que des illuminés. S'il y a beaucoup de gens qui se retrouvent dans cela, ce n'est pas un hasard. Nous avons une conscience, ce n'est pas pour rien.

Morgan : J'ai tendance à m'émerveiller devant tout ce qui nous entoure, et qui est complexe ou beau. Quelque chose comme la théorie de l'évolution ne me convient pas vraiment. Je me demande s'il n'y a pas une sorte de force supérieure que l'on pourrait appeler « Nature », qui serait là et qui ferait sentir sa présence sur un certain nombre de plans. Les religions, c'est bien quand ça donne des valeurs, une certaine morale de vie, une force globale. Ça peut aussi apporter un soutien, aider à se sentir proche des êtres chers que l'on a perdus. Mais je tendrais plus vers l'agnosticisme, car j'attends des preuves.

Pierre-Guillaume : Je crois que le panthéisme est ce qui s'adapte le mieux à ma façon de voir les choses. Face à cette confusion, je ne sais pas me prononcer. L'univers est si complexe et me dépasse tellement, que je me dis qu'il faut bien que Dieu et la nature puissent s'imbriquer. Je reprends la théorie de l'évolution, l'infiniment petit et l'infiniment grand... L'homme par nature place des limites, mais cela me dépasse de me dire qu'il y a peut-être encore quelque chose avant quelque chose. Et ça dépasse la conscience humaine.

Nicolas P. : Je pense que l'on peut voir la religion sous deux angles : suivant ce qui a été rapporté, et en se référant à la science qui essaie de nous donner des réponses. C'est elle seule qui peut montrer ou démontrer quelque chose. Mais je n'ai pas le savoir absolu.

Hélène : À l'heure qu'il est, je ne peux pas dire si je crois. Je suis plus du côté « démonstration », terre à terre. Je me pose des questions mais je n'ai pas encore trouvé de réponses.

Frédéric S. : Morgan et Vincent : oui, la religion, ça peut servir en cas de choc émotionnel, mais cela voudrait dire que la religion ne serait qu'un outil, et que c'est l'homme qui a créé Dieu et la religion, et non l'inverse.

Julien : Quand le prof de maths te donne un théorème, c'est un outil ? Ce n'est pas parce que l'on crée la religion que c'est un outil. On peut te l'avoir donnée...

Frédéric S. : Un théorème, on arrive à le



« L'important, c'est le message qui est transmis, le reste ce ne sont que des paraboles. »



« Il n'y a pas de différence entre la science et la religion. On est capable de donner la vie, tout comme l'énergie créatrice. »

démontrer.

L'existence de Dieu, c'est un postulat. À la base de la science, il doit y avoir un postulat. Mais quand on utilise un théorème, il se vérifie par la pratique.

Julien : Le théorème se vérifie parce qu'on l'a bien voulu, par exemple parce qu'on a posé que $1 + 1 = 2$.

Isabelle : Je me place du point de vue du déiste. Prenons l'énergie créatrice comme créatrice de vie. Dieu a créé l'homme à son image, et l'homme est capable de donner la vie. Il n'y a pas de différence entre la science et la religion. On est capable de donner la vie, tout comme l'énergie créatrice.

Morgan : Pour répondre à Frédéric, par rapport à la science... Finalement, la science est artificielle, avec des lois que l'homme a créées pour lui. Il y aurait peut-être autre chose de moins superficiel et de plus absolu et qui saurait expliquer tout cela. La science est là comme intermédiaire entre l'incapacité de l'homme à trouver des réponses et ce qu'il voudrait atteindre. La religion nous apporte un soutien.

Bible. Ce ne sont que des images. On ne peut pas remettre en cause ce qui a été écrit. L'important, c'est le message qui est transmis. Le reste, ce ne sont que des paraboles.

Jérémie : Que l'on s'accorde pour dire que Dieu ou l'énergie créatrice a créé l'univers, soit. Mais alors, qui a créé l'énergie créatrice ?

Vincent : Je pense que science et énergie créatrice sont indissociables. Si l'on écoute chacun, il y a des arguments qui tiennent sur l'une comme sur l'autre. Mais il y a des moments où l'énergie se

Jérémie : Sur l'étoile du berger, sans parler de la date, c'est quelque chose qui s'est passé. Mais pourquoi est-ce que cela s'est passé ? Ce n'est peut-être pas Dieu qui a créé cette réaction thermo-nucléaire. Ce sont peut-être d'abord les hommes qui ont vu l'étoile et qui l'ont ensuite interprétée comme un signe divin. Ce n'est pas du tout la même chose.

Julien : Dieu n'est pas une personne. Dire qu'une seule force contrôle des milliards de choses en même temps, qu'il y a des milliards de réactions qui se produisent dans notre corps, mais que l'on n'en a pas conscience !

Pauline C. : On est en train de débattre sur la question de savoir si cela s'est vraiment passé. J'ai fait du catéchisme, je connais la

raccroche à quelque chose, tout comme la science. Pour moi, c'est un ensemble, un tout, mais notre intelligence n'est pas suffisante pour tout savoir.

Frédéric S. : Notre intelligence va encore augmenter, mais on continuera de buter sur quelque chose qui sera l'énergie créatrice. L'étoile du berger, est-ce un événement divin, ou physique, interprété comme divin ? Pour la fondation de Rome, Romulus et Rémus se sont basés sur la vision des oiseaux dans le ciel. Dans cette histoire, certains insistent sur le nombre, d'autres sur l'ordre... Tout cela est une question d'interprétation.

Isabelle : Mes parents sont catholiques, j'ai donc reçu une éducation catholique. Je ne connais pas plus que ça la Bible. Dans mon parcours personnel, plus je regarde le monde, le corps humain, leur fonctionnement, plus je me dis que c'est bien fait. Il y a quelque chose. Cela fait trop de coïncidences pour que cela se soit fait comme ça. Et le message de paix qui guide les hommes, ça pose l'homme, ça lui donne des limites lorsqu'il ne sait pas distinguer le bien du mal.

Morgan : La religion, c'est un système de valeurs auquel tu te raccroches ou pas. Des émotions, l'instinct maternel, ce sont des choses qui ne s'expliquent pas comme ça.

Isabelle : Je suis d'accord avec Morgan. L'important, c'est que j'aie le choix de croire ou de ne pas croire.

■ PROPOS RECUEILLIS
PAR SOPHIE BIZOUARD

1. Adresse : B. P. 60 - 54140 Jarville. Dir. : Vincent Chappellier. Internet : www.malgrange.free.fr
2. Par Antonio Lopez Campillo, Juan Ignacio Ferreras, Tribord, coll. « La Flibuste », 2004.



« La religion, c'est une manière pour les gens de se sentir moins seuls, de se lier les uns aux autres. »

Terrorisme : on ne transige pas !

Justice et Paix France publie un texte sur le terrorisme¹. L'avocat Guy Aurenche nous donne quelques clefs de lecture pour aborder une réflexion dans les classes.

■ PROPOS RECUEILLIS PAR
ÉLISABETH DU CLOSEL

C'est un document important que publie Justice et Paix France à la demande de l'épiscopat. Un texte court mais dense, une cinquantaine de pages, bel élément d'analyse sur le phénomène du « terrorisme islamiste radical » auquel le monde doit faire face depuis les attentats du 11 septembre 2001 à New York et qui engage chacun à s'interroger sur sa manière de condamner, certes, mais surtout de résister aux actes terroristes.

« Je ne peux permettre à quiconque de dire que Dieu demande le sacrifice d'une vie. »

Avec cet outil de réflexion qui nous entraîne sur les terrains des droits de l'homme, de la démocratie, de la justice, Justice et Paix souhaite continuer à faire entendre, dans les grands débats de notre temps, une voix pertinente et évangélique. Alors

que l'on voit croître toutes sortes de violences et d'actes racistes très souvent perpétrés au nom de la religion, l'avocat Guy Aurenche, président d'honneur de la Fiacat² et membre de Justice et Paix France, propose quelques éléments de réflexion, tirés du texte, pour amorcer une discussion dans les classes. Car, insiste-t-il, « il s'agit d'un véritable sujet d'éducation civique. Nous voulons former des citoyens. Or, le terrorisme a pour but d'empêcher quiconque d'être citoyen en le terrorisant, et d'empêcher la démocratie de fonctionner. Nous ne pouvons donc pas faire l'impasse sur un tel su-



© E. du Closel

jet, aussi difficile soit-il à évoquer avec les jeunes ».

Ce document montre l'évolution du terrorisme, dans la forme et dans le fond. Que peut-on en dire ?

Guy Aurenche : Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, des actes terroristes ont été commis sous des formes variées et dans des contextes politiques fort divers. Mais depuis les attentats de New York, la nature du terrorisme a changé. Avec le « terrorisme islamiste radical », on passe d'un terrorisme de revendica-

tion à un terrorisme de protestation identitaire aux contours plutôt flous, s'appuyant sur le *djihad* et une libre interprétation du Coran. Alors que le premier était localisé, le second frappe où il veut, quand il veut, sans prévenir et l'un de ses principaux objectifs est de susciter « une peur sans frontières ». Face à de tels phénomènes, aux enjeux et aux conséquences aussi graves pour la paix du monde, personne ne peut rester indifférent.

Le texte insiste sur une condamnation radicale de l'acte terroriste. N'est-ce pas évident pour tout le monde ?

G. A. : Partons d'une situation très concrète, le terrorisme en Israël-Palestine. Certains défenseurs d'une cause ou de l'autre finissent par dire : « Pourquoi pas ? Leur revendication est juste. » On ferme les yeux, on justifie presque les actes de terrorisme. Or, à partir du moment où le projet est de tuer des victimes innocentes, non combattantes, de manière à répandre la terreur dans toute une population, l'acte est définitivement condamnable. Quelle que soit la situation, les arguments avan-

cés, la cause à défendre, aussi noble soit-elle, il faut amener les jeunes à comprendre la nécessité d'un refus total et absolu d'un tel acte. C'est un moyen que l'on s'interdit, même s'il existe une vraie menace. On ne discute pas ! Pour la survie de l'humanité, il y a des choses sur lesquelles on ne transige pas. Sinon, c'est la porte ouverte à tout et n'importe quoi.

Le texte récuse les explications globales de « choc des civilisations ». En quoi ce terme, si souvent employé, est-il inapproprié, voire dangereux ?

G. A. : Quand les experts en géopolitique

utilisent cette expression, ils divisent le monde en deux blocs : l'occidentalo-chrétien face à l'arabo-islamo-musulman. Cette analyse apparaît très réductrice. Nous ne pouvons penser le monde comme l'affrontement entre deux civilisations, au risque, sinon, de faire le jeu des terroristes qui se délectent de ce manichéisme ; d'un côté, il y aurait les bons, de l'autre, les méchants ! D'autre part, cette analyse ne peut que nous acculer dans une impasse de violence ou de démission totale. Il n'y aurait donc aucune issue, ce qui est contraire à nos convictions.

Que dire sur l'idée de guerre préventive ?

G. A. : Il est fondamental de se reposer la question de la justification de la riposte par la guerre. Celle-ci ne peut s'envisager qu'en cas de légitime défense, quand il y a attaque massive, quand un pays est menacé directement dans ses intérêts vitaux. Mais la guerre préventive justifiée par l'éventualité qu'un jour untel puisse nous faire du mal est une monstruosité ! N'oublions pas que nous vivons dans une société mondiale qui a bougé depuis cinquante ans. Elle s'est donné des règles de droit international, et en aucun cas un État ne peut s'arroger le droit de déclencher une guerre.

Kofi Annan a dit : « Les droits de l'homme sont la meilleure arme contre le terrorisme »...

G. A. : Nous sommes contre le terrorisme parce que nous voulons construire une société dans laquelle il y ait des absolus ; parmi ceux-ci, la dignité de la personne humaine. Aujourd'hui, malheureusement, les droits de l'homme sont devenus un concept un peu fourre-tout. Alors que nous sommes dans l'essentiel : les droits de l'homme sont l'outil qui nous rappelle qu'« aucune fin ne peut justifier l'usage de n'importe quel moyen ». Ils sont les clignotants minimaux pour la survie de l'humanité de l'homme. Ils sont la frontière à ne jamais franchir, sinon le terrorisme a gagné. Il ne faut pas oublier le préambule de la Déclaration de 1948 : « Considérant que la méconnaissance des droits de l'homme a conduit à des actes de barbarie... » Or, le rendez-vous de la barbarie, c'est bel et bien : « La fin justifie les moyens. »

La nature du terrorisme est d'inspirer la peur. Notre société vit dans la peur permanente. Au-delà du terrorisme, ne faut-il pas la désamorcer à tout prix au quotidien, au risque sinon d'engendrer d'autres violences ?

G. A. : Nous devenons indirectement des outils de propagande des terroristes quand on en a peur. Plus on en a peur, plus on

en parle, plus on devient leurs alliés, parce qu'on répand ce climat de terreur. Dans notre société occidentale contemporaine, le terreau sur lequel tombe le terrorisme est plein de toutes ces « petites » peurs de la vie : chômage, violence, racket, peur de manquer, peur de rater sa vie affective... Il ne faut pas nier ces peurs. Il faut même aider les jeunes à les circonscrire car elles forgent une réceptivité à de grandes peurs que peut provoquer le terrorisme. On peut dès lors s'interroger sur nos pédagogies de la confiance. Aider quelqu'un à faire l'expérience de la confiance, c'est lui permettre d'affronter ses grandes peurs futures.

Le texte conclut sur la nécessité d'une résistance spirituelle...

G. A. : C'est une résistance de conviction, qui se forge dans le creuset soit d'une Église, soit d'un mouvement, soit de la pensée d'une grande figure spirituelle. On ne peut pas rester dans une conviction individuelle, aussi respectable soit-elle. La résistance spirituelle, c'est retrouver des convictions fondamentales dont nous ne sommes pas les seuls auteurs et les seuls maîtres. C'est aussi faire l'expérience d'une présence qui accompagne, rassure, donne un sens.

Cela vient donc en opposition radicale avec la justification d'actes terroristes au nom de Dieu...

G. A. : Le jour où un homme s'autorise à dire : « Dieu demande la vie d'un autre

homme », ce jour-là, il exprime, traduit, révèle l'image non pas d'un Dieu mais d'une idole. Je ne peux permettre à quiconque de dire que Dieu demande le sacrifice d'une vie. Le non-sacrifice d'Isaac, c'est ça. Ce n'est pas dire : « Dieu met à l'épreuve ce brave père », c'est montrer qu'au cœur d'une pratique courante, Dieu dit : « Non, jamais au nom de l'amour que tu peux me porter, je n'accepterai que tu chosifies ton fils. » On a magnifié la confiance du père allant sacrifier son fils, alors qu'au contraire, ce père est totalement pris dans les traditions les plus idolâtres ! Dieu ne peut pas chosifier celui qu'il s'est donné non seulement comme partenaire mais auquel il s'est identifié. Le christianisme ne laisse aucune ambiguïté là-dessus. Comment évoquer cela avec ceux qui n'ont pas cette approche de Dieu ? C'est toute la responsabilité du dialogue interreligieux où il s'agit de s'interpeller mutuellement pour purifier sans cesse l'approche qu'on se fait de Dieu et l'image qu'on donne de Dieu aux autres. ■

1. « Terrorisme : condamner, expliquer, résister ». On peut se procurer ce texte auprès de Justice et Paix, 17 rue Notre-Dame-des-Champs, 75006 Paris. Tél. : 01 45 44 26 14. Les précédentes contributions de Justice et Paix portaient sur la mondialisation, les interventions militaires extérieures, les minorités chrétiennes menacées, la défense du droit d'asile... En préparation : un texte sur le développement durable.
2. Fédération internationale de l'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture.

Extraits...

Une banalité utile à rappeler

« Si grave que soit le nouveau défi terroriste, il importe de récuser tout discours prétendant lire l'ensemble de l'actualité mondiale avec cette clé de lecture : après quarante-cinq ans de « guerre froide » et une dizaine d'années de « nouvel ordre international », le 11 septembre nous aurait fait entrer dans une nouvelle ère, celle de la « guerre mondiale contre le terrorisme »... Or la plupart des grandes questions touchant la paix et la justice dans notre monde – qu'il s'agisse de la lutte contre la pauvreté, de la régulation du commerce international, du changement climatique, des ravages du Sida en Afrique, etc. – se posent en des termes que le 11 septembre n'a pas changés. Banalité sans doute, mais utile à rappeler à ceux qui veulent donner à la « guerre contre le terrorisme » une priorité telle qu'elle ferait oublier que l'immense majorité des hommes et des femmes de notre planète qui vivent dans l'insécurité ne sont pas victimes – ni réelles ni potentielles – d'actes de terrorisme, mais de la misère, de l'oppression politique, du déni de leurs droits élémentaires, etc. »

Comprendre n'est pas accepter

« Comprendre les situations de conflit n'est pas excuser la violence qu'elles génèrent. Comprendre les causes de la protestation et la révolte, se pencher sur les conditions spécifiques d'oppression et d'injustice ne revient d'aucune manière à admettre les formes aveugles de violence qui les expriment. Ni à se résigner face à elles. Comprendre n'est pas accepter. Comprendre c'est d'abord se donner la capacité d'élucider et d'expliquer les contextes d'impasses sociétales et politiques. C'est aussi se donner les moyens de discerner entre les manifestations criminelles et d'autres plus politiques de la conflictualité. Comprendre c'est s'ouvrir des possibilités d'agir. » ■

Terrorisme : condamner, expliquer, résister (les intertitres sont de la rédaction d'ECA).

Déraciner la violence des jeunes

Jean-Marie Petitclerc se bat depuis trente ans contre les idées toutes faites. Il avance des propositions simples. Ne se lasse pas d'aimer, en éducateur exigeant, des jeunes que l'on rend souvent responsables d'un désespoir qui les fait exploser...

■ PROPOS RECUEILLIS PAR
MARIE-CHRISTINE JEANNIOT

Dans *Mon combat contre la violence*¹, votre dernier livre, vous insistez sur cette idée forte de Don Bosco : « La violence des jeunes est le résultat d'un déficit éducatif. » Même et surtout à l'école ?

Jean-Marie Petitclerc : Je distingue, dans mon ouvrage, trois types de violences. Il aurait fallu prendre la peine de les différencier pour mettre en place une vraie politique de prévention.

« L'école doit s'insérer dans une communauté éducative qui compte les professionnels de la ville, susceptibles d'avoir une fonction éducative. »

D'abord, la violence importée dans l'école par un enfant qui n'accroche pas ses problèmes personnels au portemanteau. Plus sa tension et son malaise intérieurs sont grands, moins il peut résister, en collectivité, au poids de ce qu'il perçoit comme une agression extérieure. Une mauvaise note, le regard d'un autre...

Puis, la violence que je lie à l'échec scolaire, secrétée par l'école. Un gamin de CM2 qui, du matin au soir, se vit comme nul car il ne réussit ni en calcul, ni en histoire, ni en français, ne trouve pas d'autre



© M.-C. Jeannot

manière pour exister que d'embêter le chouchou de la maîtresse à la récréation. Reste la violence du racket, la violence mode d'action, elle, prévue, organisée, destinée à s'approprier un bien. Celui qui la pratique se contrôle parfaitement ; il redevient calme après avoir obtenu le goûter ou le blouson d'une victime dont il s'est assuré qu'elle pourrait « fournir » et qu'elle resterait muette.

Prévenir et réguler la vie des établissements scolaires pour éviter ces violences, implique trois formes d'actions.

D'abord, il faut développer un climat d'écoute dans les établissements et donner des moyens d'expression aux jeunes pour qu'ils puissent accéder au langage de leurs émotions : les mettre en mots, en couleurs ou en musique.

Ensuite, il est important de valoriser les élèves. Je me souviens, lorsque au début de ma vie chez les Salésiens j'étais enseignant en mathématiques, d'un de mes

jeunes élèves. Il répétait qu'il n'y arrivait pas et n'était pas capable. Un jour, je suis allé le voir jouer au foot et je lui ai dit : « Arrête de dire que tu es nul, c'est faux, j'ai vu avec quelle intelligence tu passais le ballon lors du match. »

Enfin, il faut toujours distinguer la performance de la personne et ne pas identifier celle-ci à des résultats partiels et temporaires. Une copie peut être nulle par rapport à un référentiel de notes mais avoir représenté un travail positif pour un élève. L'identifier à de mauvais résultats, c'est lui donner tous les prétextes pour ne pas progresser. Je me souviens avoir choisi pour sujet de maîtrise en sciences de l'éducation l'étude des appréciations des enseignants sur les bulletins des élèves de collège. J'y avais relevé beaucoup de pudeur pour commenter les bonnes notes et nombre de trouvailles pour apprécier les échecs. L'inverse serait préférable : trouvailles pour interioriser le succès et éviter de réitérer

Lire +

→ Quelques-uns des nombreux ouvrages publiés par Jean-Marie Petitclerc.

● *Et si on parlait... du suicide des jeunes*, Presses de la Renaissance, 2005, 126 p., 10 €.

● *Enfermer ou éduquer ?*, Dunod, 2004, 152 p., 14,50 €.

● *Y a plus d'autorité !*, Erès, 2003, 88 p., 6 €.

● *Éduquer aujourd'hui pour demain*, Salvator, 1988, 112 p., 14 €.

Venez, adorons-le

Dans son silence intérieur, tout homme peut découvrir la présence de Dieu, car Il est plus intérieur et intime que le fond le plus intime et personnel de l'homme. Les Mages ont fait sans doute l'expérience de ce mouvement en allant à la rencontre du Christ. De même, dans l'Eucharistie, nous sommes invités à entrer dans ce mouvement de l'intériorité.



Sacrement privilégié. L'Eucharistie renvoie à la marche des pèlerins d'Emmaüs qui aboutit à la reconnaissance dans le geste de la fraction du pain. (Illustration : D. R.)

■ PÈRE HUGUES DERYCKE¹

Comment entendre l'adoration au Saint-Sacrement ? Comment percevoir qu'elle renvoie, non pas à une idolâtrie en Dieu mais à un mouvement : celui de la foi, celui du décentrement de soi, celui en soi de l'accueil de la grâce et du passage de Dieu ?

Il y a ici un risque de contradiction qu'il y a lieu d'énoncer pour lui-même. Comment tenir le dynamisme du passage de Dieu, de sa puissance de résurrection et de conversion, on pourrait dire de sa capa-

cité de subversion révélée par la croix du Christ, et l'immobilisme de la contemplation de l'hostie enfermée dans le tabernacle ou présentée dans la prison luxueuse de l'ostensoir, car le risque de contradiction ici est grand ?

À la lumière de Pâques, l'adoration des Mages

Lorsque les Mages perçoivent, à travers le message de l'étoile, une invitation à une adoration, cette invitation, ce « venez », produit pour eux un long déplacement. La tradition ultérieure choisira

de les faire venir de trois des quatre coins de l'horizon connus, si l'on accepte cet anachronisme.

Voyageant dans les caravanes des marchands, tout à la fois dirigés et trompés par le pouvoir politique que représente Pilate, les Mages arrivent à la crèche.

Soyons clairs. Le récit de l'adoration des Mages n'est pas écrit avant celui de la mort et de la Résurrection, il ne peut être écrit qu'après cet événement, à la lumière de Pâques. Chez Matthieu, le plus vétéro-testamentaire² des évangélistes, cet hommage de l'univers au Christ renvoie à une fécondité pour lui inouïe et presque contradictoire avec sa foi première : le Messie attendu par son peuple a été rejeté par ce même peuple et, dans ce rejet, surgit de manière éblouissante une bonne nouvelle offerte à tous, offerte à toutes les nations.

La révélation n'est plus offerte à un seul peuple élu, elle devient une lumière directement accessible à tous.

Les Mages anticipent à la crèche ce qui deviendra éclatant dans les dernières paroles du Christ en Matthieu 28,19, juste avant son Ascension : « Allez, faites des disciples de toutes les nations. »

L'adoration ne peut s'entendre que par rapport au mouvement même de la révélation.

De l'expérience du silence

La liturgie privilégiée qui livre symboliquement ce mouvement de la révélation est celle de l'Eucharistie, spécialement dans sa démarche qui renvoie au déploiement de la marche des pèlerins d'Emmaüs un processus de reconnaissance en chemin à partir de la vérité de nos situations : parole reçue, commentée et échangée, invitation au partage, mémoire proposée comme souvenir dangereux, et enfin reconnaissance plénière dans le geste de la fraction du pain.

Commencer la liturgie eucharistique par l'adoration du tabernacle qui, au départ,

n'est qu'une réserve pour les malades et les absents, risque de tout brouiller et de conduire à un contresens.

Alors comment penser le silence immuable de l'adoration ?

Laissons-nous ici guider par l'expérience des moines et des moniales, et aussi par l'expérience personnelle de l'Eucharistie.

Je me souviens d'avoir vécu plusieurs semaines au milieu des Petits Frères de l'Évangile à New York. Chaque jour, ils prenaient une heure d'adoration silencieuse, au cœur des bruits de la ville devant le tabernacle.

Je me souviens aussi de ces frères et sœurs bénédictins ou carmélites qui s'isolent aux quatre coins de l'église abbatiale pour de longs temps silencieux et solitaires. Parfois devant la croix, parfois devant le tabernacle, ou parfois simplement seuls dans un lieu isolé de l'abbatiale. Ils font oraison.

Le silence qui suit immédiatement la communion n'est pas un silence solitaire. Ce n'est pas une juxtaposition de silences. C'est un même silence, construit par l'attention intérieure de tous vers le même Christ et Seigneur.

La tradition religieuse perçoit bien le rythme propre à ces longs temps de silence et d'oraison. Il faut calmer le va-et-vient incessant des bruits et des suggestions contradictoires, il faut progressivement aller au-delà des mots formulés ou répétés dans la tête, comme une ritournelle. Il faut simplement se laisser habiter lentement par le silence et alors, et alors seulement, percevoir qu'il est possible d'être habité par celui qui est silence dans nos silences, non qu'il serait épuisé dans son verbe ou dans sa signification, mais que cette signification dépasse alors tout entendement.

Jean-Marie Vianney interrogeait un jour un des paysans d'Ars qui restait ainsi des heures en contemplation. Ce dernier lui répondit : « *Il me vise* » et « *Je le revise* ». Il me voit, il me pénètre et je me laisse pénétrer par lui. Il faut ici entendre « *vise* » par « *voir* », être pénétré du dedans par le regard de l'autre, être habité d'un regard intérieur qui n'est pas le sien.

Saint Augustin dira de ce moment : « *Tu es interior intimo meo et superior sunneo meo.* » On peut traduire ici librement :

« Tu es Seigneur plus intérieur et intime que mon fond le plus intime et personnel et, simultanément, tu me dépasses et me décentres de moi-même par le fait même que tu ne cesses d'être supérieur à tout ce qui est. »

Cette intimité de Dieu et de nous-même qualifie une intériorité qui n'est pas centripète mais qui est, au contraire, centrifuge, une « *intentio* », une attention, qui s'approfondit en une « *distentio* », une extension de soi-même au vent de l'Esprit, au chemin d'une vérité qui est plus large, plus haute, plus profonde que nous.

Du silence, au cœur de l'Eucharistie

L'Eucharistie recèle également, au cœur de son déploiement, un tel moment plus fugitif et en tension entre intériorité et extériorité.

Il s'agit très précisément du silence qui suit immédiatement la communion. Ce silence est souvent remarquable. Il est celui d'une communauté qui vient d'entrer pleinement, au terme du processus décrit ci-dessus, dans le rythme même des pèlerins d'Emmaüs, en communion avec son Seigneur.

Ce n'est pas un silence solitaire, ce n'est pas une juxtaposition de silences, c'est un même silence qui est construit par l'attention intérieure de tous vers le même Christ et Seigneur.

C'est un silence qui, simultanément, fait entendre de manière exceptionnelle les bruits de la ville ou de la campagne environnante, non plus comme des perturbations mais comme autant d'appels discrets à sortir, non pas pour s'évader mais pour justement emplir le monde de la bonne nouvelle reçue de l'Eucharistie.

Revenons à l'adoration elle-même.

1) Venez 2) adorons 3) le

1) Venez : il s'agit bien d'une invitation à un voyage ou un long déplacement physique et psychologique, tel un pèlerinage d'ici à Cologne pour les Journées mondiales de la jeunesse (cf. encadré).

2) adorons : l'adoration n'est qu'un terme médian entre le déplacement physique, spatial et temporel à opérer pour soi-même, et la réception du mouvement même de la révélation de Dieu dans l'événement central de la foi dans l'incarnation, la mort et la résurrection du Christ, jusqu'au don de l'Esprit.

3) le : il s'agit bien de percevoir le mouvement de révélation de Dieu lui-même tel qu'il se déploie au cœur du mystère du Christ dans la nuit de Pâques. Car c'est une invitation à adorer un passage, celui de la mort vers la vie, celui de notre propre résurrection. Il s'agit de percevoir, par le Christ, ce qu'est la vie trinitaire en Dieu : Père, Fils et Esprit.

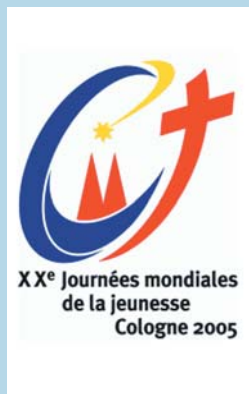
L'adoration, comme terme médian entre ces deux moments – « *venez* » et « *le* » –, nous pouvons ainsi la percevoir comme immobile, et même, nous devons la recevoir comme conduisant à une profonde exceptionnelle de silence, silence d'une résonance entre notre propre mouvement et le mouvement essentiel de Dieu.

L'adoration fait alors signe avec le silence qui suit la communion eucharistique et, comme dans le rite même de l'Eucharistie, elle doit conduire à ce joyeux : « *Allez, sortez, rentrez dans le temps de l'histoire ; l'Évangile attend ses messagers.* » ■

1. Secrétaire général adjoint de l'enseignement catholique.

2. Relatif à l'Ancien Testament.

Le rendez-vous de Cologne



➔ Le pape Jean-Paul II a invité la jeunesse du monde entier à participer aux Journées mondiales de la jeunesse qui se dérouleront à Cologne du 11 au 21 août 2005. Le thème de ces xx^{es} JMJ est tiré de l'évangile de saint Matthieu (2,2) : « *Nous sommes venus l'adorer.* »

Plus de 800 000 jeunes, 4 000 journalistes, 600 évêques et sans doute le pape Benoît XVI, dont ce sera le premier voyage, sont attendus.

Les jeunes appelés à témoigner de leur espérance et de leur volonté de construire un monde de l'accueil et de la paix auront sans doute en tête ces mots prononcés par Jean-Paul II dans son message de préparation de ces JMJ, le 6 août 2004 : « *Chers jeunes, vous aussi, offrez au Seigneur l'or de votre existence, c'est-à-dire votre liberté pour le suivre par amour, en répondant fidèlement à son appel ; faites monter vers lui l'encens de votre prière ardente, à la louange de sa gloire ; offrez-lui la myrrhe, c'est-à-dire votre affection pleine de gratitude envers lui, vrai Homme, qui nous a aimés jusqu'à mourir comme un malfaiteur sur le Golgotha.* » ■

Pour suivre la préparation des JMJ : www.jmj2005.frdic@wanadoo.fr

L'art pour guide

La première collection qui propose, aux adolescents et à leur entourage, une initiation à l'histoire de l'art région par région, vient de publier ses trois premiers volumes.

Tous les enfants ne sont pas égaux devant un tableau, un morceau de musique, une statue, un monument du patrimoine. Même si leurs émotions sont aussi vives, il y a les initiés et les autres ! C'est pour contrer cette inégalité que Jack Lang, ministre de l'Éducation, et Catherine Tasca, ministre de

la Culture, avaient, en leur temps, lancé un plan de cinq ans (2001-2006) pour le développement des arts à l'école et obtenu une enveloppe de 279 millions de francs¹. Les fameuses classes à Projet artistique et culturel (Pac) voyaient alors le jour. Certaines survivent. Les 180 centres d'information du Centre national de recherche pédagogique (devenu le Scérén-CNDP-CRDP, avec vocation d'éditeur), implantés sur l'ensemble du territoire, étaient alors chargés de soutenir l'opération. Aujourd'hui, ils proposent trois petits livres, plutôt que guides, consacrés à la Provence, à la Bourgogne et à Paris². Destinés à aiguïser le regard des collégiens et des lycéens, ils peuvent être utilisés par des enseignants, des adultes (amis ou parents des jeunes), des collégiens ou des lycéens dynamiques !

Suivre, surprendre, percer, chercher, voir, se laisser conter...

« L'art pour guide » est une nouvelle collection d'initiation à l'histoire de l'art, fondée sur l'entité régionale, décentralisation et tourisme obligent...

L'idée en revient à Claude Mollard, ancien responsable du Scérén-CNDP, et à Colline Faure-Poirée, éditrice chez Gallimard. La terreur des éditeurs et des pédagogues est que les livres tombent dans les oubliettes de l'histoire, consommés non par les flammes d'un bûcher mais par le rayonnement d'internet. Le Scérén et Gallimard,

pierres et des tableaux, d'enquêter, donc, de comprendre activement, et, à partir de là, d'imaginer le passé de nos ancêtres, de voir naître les œuvres d'art dans leur berceau géographique.

Suivre, surprendre, percer, chercher, voir, se laisser conter : le texte consacré à Paris n'est pas moins marqué par le dynamisme de ces verbes d'action qui dessinent un programme stimulant.

Très enrichi

Idem pour la Provence où l'on va « plonger » dans les mystères de la grotte Cosquer, parcourir l'Arles antique, entrer dans l'abbaye de Silvacane, comprendre l'architecture aux Baux-de-Provence ou à la Cité radieuse³, découvrir la dan-

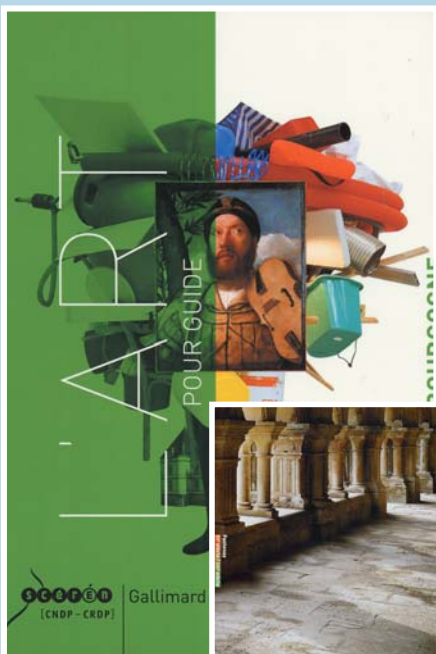
régionaux et les principaux événements de l'histoire de l'art, sans oublier la création contemporaine. Bien sûr, il est intéressant d'imaginer les Celtes en Bourgogne et de s'apercevoir que la statue de Vercingétorix, perchée sur le mont Auxois, a un faux air de Napoléon III (créateur du mythe du héros national gaulois), mais on est tout aussi stimulant de découvrir que Jacques Copeau, grand maître du théâtre, installa sa troupe au village de Pernand en 1925 ou que la plasticienne Gloria Friedmann, qui vit à Arnay-le-Duc, n'hésite pas à monter ses tableaux vivants sur les aires d'auto-roule... Niepce a-t-il inventé la photographie? Comment l'aventure du centre Pompidou est-elle née?... Il est vrai qu'on

referme chacun de ces ouvrages, très enrichi. Aideront-ils pour autant à se repérer dans la réalité? Certainement si on les a consultés avant un voyage, histoire de s'éclaircir les idées. Sans doute pas si on attend d'eux des informations pratiques, réduites ici à une carte et à quelques adresses et numéros de téléphone. Mais si les enseignants – toutes catégories – s'emparent de ces outils, ce que les inspecteurs

d'académie devraient bientôt leur suggérer de faire, personne n'aura à regretter l'aventure.

■ MARIE-CHRISTINE JEANNIOT

1. Un peu plus de 42,5 millions d'euros.
2. Celui consacré à la Bretagne devrait sortir à l'automne, et la collection « L'art pour guide » compter au final une vingtaine de titres. Chaque volume : 15,90 €.
3. Cette unité d'habitation, conçue par Le Corbusier et située dans le neuvième arrondissement de Marseille, a été inaugurée en 1952.



fidèle à sa tradition documentaire originale, ont misé sur l'image (mise en pages alléchante, informations éclatées) et la limpidité du texte (informatif, sans « baratin » comme diraient les ados). « Inutile de faire de longs voyages, l'art est à portée de main, si on sait le chercher » : le livre consacré à la Bourgogne, annonce la couleur. Il s'agit d'observer près de chez soi, ou pas loin, de déchiffrer le message des

se et le théâtre aux festivals d'Aix et d'Avignon. Il s'agit donc de se mettre en jambes, et, pour ne pas perdre la boule, de se repérer dans le temps : bonne occasion de remettre les dates à leur place ! La couverture cartonnée, qui se déplie en double page, établit une grille chronologique comparée, mais très simple, entre les repères historiques nationaux,

Ce vieux vin...

Dès l'Antiquité, le vin trônait au sommet de la hiérarchie des valeurs qui régissent les rapports entre les mortels et les immortels. La preuve par deux expositions jumelles.

Apparu il y a huit mille ans dans le berceau fertile du Proche-Orient, le vin est l'aliment symbolique par excellence, au cœur de toutes les civilisations antiques. Outre son goût incomparable et l'ivresse qu'il procure, il ressemble au sang, liquide vital qui symbolise les liens d'alliance et d'héritage. À ce titre,

Un vin de Falerne, mis en amphore en l'an 121 avant notre ère, est considéré comme le meilleur millésime de l'Antiquité.

Il est le privilège des divinités et des puissants : boire, partager le « sang de la terre », permet de s'approprier une part d'immortalité. D'Osiris au Christ, en passant par Dionysos, le vin est l'emblème des dieux qui renaissent. Offert en libation ou dispensé à flots lors des festins, il est l'instrument du pouvoir politique et religieux.

Cette vénération du vin fait l'objet de deux passionnantes expositions jumelles (cf. encadré). Intitulées : *Le vin, nectar des dieux, génie des hommes*, elles retracent 9 000 ans d'histoire à travers 300 objets prêtés par une cinquantaine de musées français et européens. Parmi les pièces exposées, on peut admirer de somptueux services à boire en métaux précieux venus de Grèce et d'Italie, le fameux cratère de Vix, le plus grand « vase à boire », haut de 1,60 mètre et pouvant contenir plus de 1 000 litres de vin, ainsi que deux pressoirs et deux chais constitués grandeur nature...

En effet, autour du bassin médi-

terraneen, Mésopotamiens, Égyptiens, Grecs, Étrusques, Romains, Celtes, et bien sûr Gaulois, développent la viticulture. Elle devient la culture des peuples « civilisés » qui

monnaies. Il a inspiré toute une mythologie animée par Dionysos. En Italie comme dans les provinces romaines, service et consommation du vin témoignent d'un véritable art



Trésor d'Apt (Vaucluse). Service à boire gallo-romain en bronze, 1^{er} siècle après J.-C. (Photo : D. R.)

savent travailler la terre, cultiver ses fruits pour en tirer le meilleur, avec la bénédiction des dieux. Ainsi, en Grèce le vin est omniprésent : dans la littérature, sur les vases, les

de vivre, élevé jusqu'au plus haut degré de raffinement. Un vin de Falerne, mis en amphore en l'an 121 avant notre ère, est considéré comme le meilleur millésime de l'Antiquité. On

en parlait encore du temps de Pline, 170 ans après !

Les Gaulois, grands buveurs

En Gaule, le vin fait son irruption vers 600 avant J.-C. Ses habitants y prennent très vite goût, et même d'une façon immodérée. Aux II^e et I^{er} siècles avant notre ère, la Gaule est le principal marché du vin romain en Occident. On en consomme des milliers d'hectolitres dans des vases en bronze fabriqués en Italie, ou dans des céramiques à figures rouges et noires, importées de Grèce. Puis le vignoble gaulois se développe au cours du I^{er} siècle après J.-C. et gagne toute la province de Narbonnaise, mais aussi l'Aquitaine et peut-être déjà la Bourgogne, le bassin parisien et la vallée de la Loire. Au II^e siècle, le vin produit en Gaule est réputé jusqu'à Rome.

Les techniques de viticulture antiques, très proches de celles en vigueur aujourd'hui, sont aussi une source d'inspiration pour les artistes. Le thème des « amours vendangeurs » est l'un des plus fréquents sur les mosaïques et les bas-reliefs.

■ BRUNO GRELON

Un grain de folie !

➔ Dans le cadre des expositions* évoquées dans notre article, des conférences, des visites guidées ou thématiques, des ateliers pédagogiques pour le jeune public sont programmés. Ainsi les 7-12 ans, grâce à des manipulations et à des jeux, s'initieront à la culture du raisin à l'époque gallo-romaine. Les adultes suivront le lent cheminement du vin transporté par bateaux et chariots, dans des amphores, outres et tonneaux, ou découvriront quels types de vin on buvait à l'époque romaine. Les mêmes pourront parcourir les Routes de Bacchus, dieu musicien, dieu voyageur, avec une soirée de musique indienne. Enfin, à l'imitation des fêtes religieuses qui, à Rome, célébraient les vendanges, avec sacrifices, repas et processions en l'honneur de Jupiter et de Bacchus, les Vinalia, à Saint-Romain-en-Gal (Rhône), mettront à l'honneur, les 24 et 25 septembre 2005, le vin antique, les dieux qui le patronnent et les hommes qui l'élaborent.

■ BG

* La première présente les origines et la diffusion de la culture du vin dans le monde et ses différents modes de consommation (jusqu'au 13 novembre 2005 au musée de Bibracte, 71990 Saint-Léger-sous-Beuvray - tél. : 03 85 86 52 35). La seconde s'attache aux procédés de fabrication, de transport, de commercialisation du vin et à l'essor du vignoble gaulois à l'époque romaine (jusqu'au 15 septembre 2005 au musée gallo-romain, route départementale 502 - 69560 Saint-Romain-en-Gal - tél. : 04 74 53 74 01 ; du 15 octobre au 31 décembre 2005 au musée archéologique, 5 rue Docteur-Maret, 21000 Dijon - tél. : 03 80 30 88 54). Site internet : www.musees-gallo-romains.com

CONVERSATIONS À CASTEL GANDOLFO



Un testament

→ « Comme je l'ai dit, ma vocation sacerdotale mûrit définitivement pendant la Seconde Guerre mondiale, durant l'occupation nazie. Était-ce une simple coïncidence temporelle ? Ou bien y avait-il un lien plus profond entre ce qui mûrissait en moi et le contexte historique ? », écrivait Jean-Paul II dans un récit de souvenirs personnels, *Ma vocation, don et mystère*¹, publié en 1996. Ici, dans des pages nées de conversations avec deux professeurs polonais lors d'un séjour à Castel Gandolfo durant l'été 1993 et présentées comme son « testament politique et spirituel », le « Pèlerin de l'espérance » rappelle son attachement à la mémoire de la Vierge Marie. Il revient sur la chute du com-

munisme, souligne l'importance de l'Europe, la dimension verticale de l'histoire écrite par Dieu, parle de l'attentat qui a failli lui coûter la vie le 13 mai 1981 et des dangers qui guettent nos démocraties. Un ouvrage de paix et d'espérance dans l'avenir du monde.

■ MATHILDE RAIVE

Jean-Paul II
Mémoire et identité
Flammarion
218 p., 17 €

1. Coédition Bayard Éditions/Cerf/Fleurus-Mame/Tequi.



Secrets de papes

→ Du rappel de la tradition catholique qui fait « procéder [la papauté] de la volonté de Jésus à travers Pierre et ses successeurs » jusqu'au style très médiatique de Jean-Paul II, humaniste et pèlerin, c'est toute l'histoire de « la plus ancienne institution occidentale » que retracent les deux auteurs, prêtres et éminents historiens de l'Église. Fidèle à la tradition iconographique particulièrement soignée de cette collection et des documents qui la complètent, ce bref ouvrage se dévore au gré des différents pontificats et des hommes qui les incarnent. Fastes, querelles, crises et questions d'avenir, rien n'est oublié. ■MR

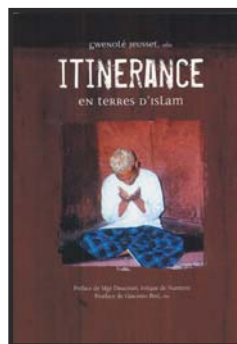
Francesco Chiovaro,
Gérard Bessièrre
Urbi et Orbi - deux mille ans de papauté
Gallimard
Coll. « Découvertes », 176 p., 13,90 €



Expliquer n'est pas juger

→ « Alors, tous mes Anges s'enfuirent. Et la souffrance physique n'était rien, et la détresse morale n'était rien, et la passion du cœur n'était rien à côté de la terrible question qui fut alors posée : Dieu ?... mon Dieu ?... Le Bon Dieu ?... Où était Dieu ?... Qui était Dieu ?... » Déchirantes, bouleversantes, ces lignes sont de Marie Noël, que Montherlant considérait « comme le plus grand poète français vivant ». Comme d'autres : François Mauriac, Yves Congar..., elle a eu, malgré sa foi, des heures de doute livrées dans des écrits intimes. Paul Christophe a réuni tous ces témoignages et les a assortis de commentaires qui les éclairent, sans jamais juger leurs auteurs. ■MR

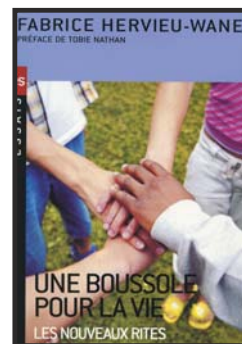
Paul Christophe
Souffrance dans l'Église au XXe siècle - savants et théologiens français dans l'épreuve
Cerf
Coll. « L'histoire à vif »
268 p., 24 €



Un témoin fraternel

→ Franciscain, le père Gwénolé Jousset a vécu une grande partie de sa vie « en terres d'islam ». Ses années en Côte-d'Ivoire, son amitié avec El Hadj Gamby Boubacar Sakho, un vieux sage musulman devenu son « baba », autrement dit son père, son ami, lui offrent de découvrir le dialogue intime entre « frères de Dieu ». Prônant l'échange œcuménique, chargé en octobre 1982 d'une « commission internationale franciscaine pour des relations fraternelles avec les musulmans », cet homme réaliste fonde son action sur « l'Évangile et le Concile ». Pour parvenir à ce projet de spiritualité fraternelle, il témoigne ici à contre-courant des replis identitaires et des idées reçues. ■MR

Gwénolé Jousset
Itinérance - en terres d'islam
De Maillétdard
219 p., 18 €



Des rites pour changer d'âge

→ Lolites de plus en plus jeunes, état régressif des trentenaires, adolescence qui se prolonge... On n'en finit pas de reculer le moment de devenir un adulte de moins en moins responsable. Est-il encore possible de donner du sens à sa vie autrement qu'en se calquant sur les ombres pâles du Loft ou les délires de Jackass ? Revenant sur certains rites de passage traditionnels et autres pèlerinages en vigueur dans le monde, l'auteur s'interroge sur ce moment crucial qui permet de basculer dans l'âge adulte : quête spirituelle, fugue initiatique, défis... De Mayotte à Madagascar, des JMJ aux « rave parties », les exemples ne manquent pas. Il suffit de les décrypter. ■MR

Fabrice Hervieu-Wane
Une boussole pour la vie - les nouveaux rites de passage
Albin Michel
Coll. « Clés-Essais », 222 p., 16 €

Plume engagée

➔ Le 1^{er} mars 1954, Rome ordonne « l'interdiction du travail salarié à temps plein pour les prêtres-ouvriers ». Cinquante années ont passé mais Paul Valadier revient sur ce « triste exemple d'un double discours qui n'a pas peu contribué à entretenir une méfiance envers le magistère ecclésiastique ». 11 mars 2004, une bombe explose à Madrid : « L'Europe démocratique est visée par des crimes barbares. » Le 14 mai, confronté aux protagonistes de *La mauvaise éducation*, « [...] dévoré[s] par une passion homosexuelle dominante et sans frein [...] », Paul Valadier « sort profondément remué » de la projection du dernier film de Pedro Almodóvar. Le 21 décembre, libération de

Georges Malbrunot et Christian Chesnot, les deux journalistes français retenus en Irak... Autant d'événements consignés et commentés par un érudit, professeur de philosophie et de théologie morales, responsable de la revue *Archives de philosophie*, qui nous livre plus qu'un journal : un point de vue éclairé sur le monde et l'Église.

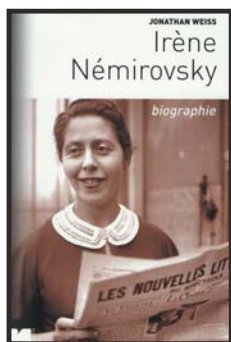
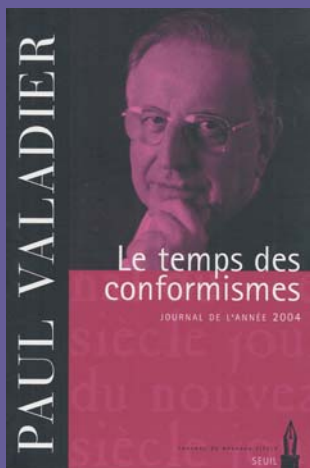
■ MATHILDE RAIVE

Paul Valadier

Le temps des conformismes - journal de l'année 2004

Seuil

Coll. « Journal du nouveau siècle », 384 p., 21 €



Une vie sans concession

➔ Ceux qui ont découvert Irène Némirovsky avec l'attribution, à titre posthume, du prix Renaudot à *Suite française*, ne manqueront pas de se passionner pour ce récit de sa vie, retracée sans complaisance ni concession par un professeur de littérature américain. Grâce aux nombreux documents – lettres, cahiers, photos, manuscrits inédits –, le biographe met à jour l'ambiguïté de cette femme de lettres juive qui porta un regard critique sur sa religion d'origine avant de se convertir au catholicisme. Réfugiée russe dans une France qu'elle adorait mais qui ne la naturalisa jamais, l'écrivain fut déportée à Auschwitz en juillet 1942 malgré sa notoriété, avant d'y mourir un mois plus tard.

■ MR

Jonathan Weiss
Irène Némirovsky
Félin/Kiron

Coll. « Les marches du temps », 224 p., 18,90 €



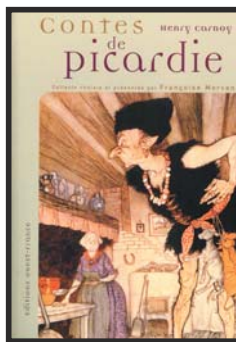
Éducation à la citoyenneté

➔ « Quoi de neuf ? », demande chaque matin l'enseignant des classes Freinet à ses élèves. Une façon de les inscrire dans le monde qui les entoure autant que dans une proximité. Une manière d'ouvrir le dialogue avec leurs camarades. S'intéresser à l'autre, n'est-ce pas le début, la base même de la citoyenneté, le principe d'une « socialisation démocratique » existentielle ? Prenant à contre-pied l'habitude d'expliquer le concept de l'éducation à la citoyenneté en proposant d'abord une définition des termes avant de s'intéresser à la démarche pédagogique, l'auteur tire de cette dernière un modèle d'éthique citoyenne. Un postulat innovant.

■ MR

François Galichet
L'école, lieu de citoyenneté
ESF

Coll. « Pratiques & enjeux pédagogiques », 128 p., 14 €

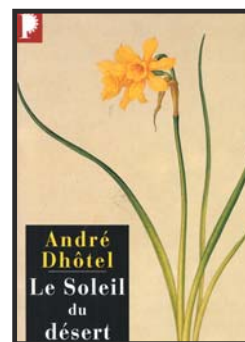


Merveilles et facéties

➔ Des histoires de meuniers et de filles à marier, des récits d'âne, de sorciers, de biche blanche et de bossus... Tous les ingrédients des contes populaires sont réunis dans le patrimoine oral de Picardie. Collectée patiemment par Henry Carnoy (1861-1930) depuis l'âge de 16 ans, cette mémoire vive faite de formulettes, chansons, dictons et autres textes, est l'œuvre de sa vie. Une vie passée à écouter son entourage dans son petit village de la Somme. Concoctée par une spécialiste des lutins et des fées, cette première édition complète prend place dans une collection qui a pour ambition de publier la mémoire orale française. Passionnant.

■ MR

Henry Carnoy (collecte choisie et présentée par Françoise Morvan)
Contes de Picardie
Ouest-France
376 p., 15 €



Perdus en route

➔ « Quand Jonas s'éveilla, il fut d'abord étonné par un éclairage étrange. » En guise d'Alice, André Dhôtel nous propose Jonas pour nous mener sur le chemin du Pays des Merveilles. À quinze ans, le jeune garçon fait l'expérience de la vie alors qu'il est séparé pour la première fois de ses parents et qu'il s'est égaré sur la route d'un monde imaginaire qui déploie ses fantasmes et ses attraits par le biais de Suzannah, ravissante et troublante jeune fille. Sorte de passage entre la vie réelle et l'autre, celle qui ne pourrait exister, celle que l'on regrette comme un moment de bonheur fugace, ce récit d'enfance qui s'évanouit, permet de retrouver avec bonheur l'écriture de l'un des auteurs les plus importants du XX^e siècle.

■ MR

André Dhôtel
Le soleil du désert
Phébus libretto
183 p., 7,50 €

À PETITES TOUCHES



Papy et moi

→ Parfois, on fait des choses qui nous dépassent. Comme Tonino, le jour où il grimpe à toute vitesse dans les branches de Félicien, le cerisier. Celui que son grand-père aimait tant. Des hommes menacent aujourd'hui de le déraciner avec des bulldozers pour tracer un chemin dans ce morceau de terrain qui appartenait au vieil homme, mort de tristesse après avoir perdu la tête à la perspective de devoir quitter sa terre pour faire place aux promoteurs. Grâce au geste du petit garçon, le maire intervient, l'arbre est sauvé, la vie reprend. Plus que l'histoire d'une expropriation, c'est celle d'une famille avec ses personnages, leurs habitudes et leurs

humeurs que les jeunes lecteurs découvriront sous la plume sensible de cet auteur italien. À petites touches, elle raconte la campagne latine, esquisse l'usure d'un couple confronté à la vie quotidienne, dresse le compte rendu des joies, des énervements et des réconciliations. Une belle introduction à l'art du roman. À partir de 10 ans.

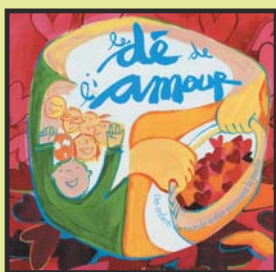
■ MATHILDE RAIVE

Angela Nanetti

Mon grand-père était un cerisier

Flammarion/Castor Poche

Coll. « La vie en vrai », 150 p., 5,50 €

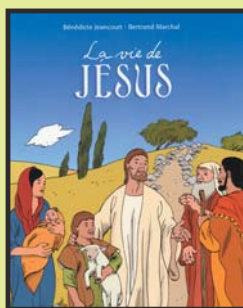


Un dé toujours gagnant

→ Fondatrice du mouvement des Focolari, Chiara Lubich décide en 1998 de proposer l'un de ses « trucs » aux enfants pour qu'ils s'entraînent à aimer au quotidien. Son idée ? Un gros dé en carton portant sur ses six faces différentes façons d'aimer : « tout le monde », « en premier », « son ennemi », « se faire un avec l'autre », « les uns les autres », « Jésus ». Lancer le dé chaque matin, c'est donner une orientation à sa journée. Outre le dé à découper, cet album réunit de beaux témoignages d'amour de toute sorte, racontés par les Gen 4, ces enfants entre 4 et 8 ans qui représentent la quatrième génération du mouvement des Focolari et illustrent son idéal d'unité.

■ MR

Gerta Vanderbroek,
Mauro Camozzi (textes),
Maria de los Angeles Torme (ill.)
Le dé de l'amour
Nouvelle Cité
44 p., 13 €



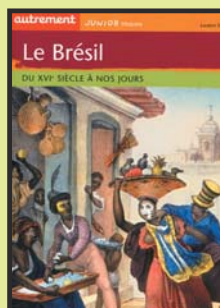
Jésus en bande dessinée

→ Dans les pas de Jijé (dont le Don Bosco, paru pour la première fois en 1941 et sans cesse réédité depuis, a beaucoup fait pour la renommée du fondateur de l'Oratoire et de la congrégation de Marie-Auxiliatrice), Bertrand Marchal, jeune dessinateur belge, nous offre une *Vie de Jésus*. Tournant le dos à l'iconographie traditionnelle (son Joseph est glabre, et au soir de la Cène tout le monde est assis en rond sur des coussins), il montre un Jésus très quotidien. Le « scénario », signé Bénédicte Jeancourt, est, comme le dessin, d'une simplicité étudiée qui parlera aux plus jeunes : « Pff ! Marie est gonflée ! Elle me laisse tout faire ! », se plaint Marthe, sœur de Lazare.

À partir de 7 ans.

■ RT

Bénédicte Jeancourt,
Bertrand Marchal
La vie de Jésus
Bayard Jeunesse / Grain de Soleil
44 p., 10 €



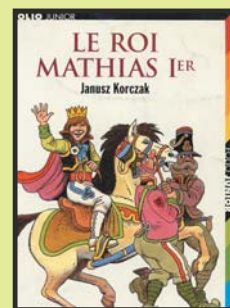
Un portrait sans clichés

→ Avec ses 8,6 millions de kilomètres carrés et ses 180 millions d'habitants, le Brésil est un géant. Un kaléidoscope de paysages, de cultures et d'inégalités. Considéré par certains comme une « démocratie raciale » où cohabitent Noirs, Indiens, Blancs et métis, le pays compte encore plus de 10 millions de familles vivant dans la plus grande pauvreté, dont 6 millions sont afro-brésiliennes. Dirigé depuis 2002, par Luís Inácio « Lula » da Silva, membre du Parti des travailleurs, le pays est l'un des acteurs qui comptent dans le monde d'aujourd'hui. En neuf chapitres concis et précis, retour sur les grands moments de son histoire du XVI^e siècle à nos jours, à l'occasion de l'année du Brésil.

À partir de 12 ans.

■ MR

Laurent Delcourt
Le Brésil - du XVI^e siècle à nos jours
Autrement Jeunesse
64 p., 9 €



Une voie royale

→ Médecin, écrivain, précurseur des droits de l'enfant, Janusz Korczak (pseudonyme d'Henryk Goldszmit, 1878-1942) a écrit un roman d'aventures qui n'a pas pris une ride. Le père de Mathias meurt l'année de ses dix ans. Devenu roi, Mathias se heurte à la mauvaise volonté des conseillers, à la guerre, à la solitude, au mensonge. Pour découvrir la réalité quotidienne, il sort de son château, se fait enrôler comme soldat, incognito, puis décide de voyager en Afrique pour faire la connaissance des « sauvages ». Écrit avec vigueur et humour, ce roman-conte est un excellent moyen de réfléchir à la responsabilité collective.

À partir de 10 ans.

■ MCJ

Janusz Korczak
Le roi Mathias I^{er}
Gallimard Jeunesse
Coll. « Folio Junior », 442 p., 6,60 €

LEÇON DE VIE

« Comment t'as fait pour te défendre ? »



→ Irène n'était pas chez elle lorsque la police française est venue le 14 septembre 1942. Ses parents ont été déportés deux jours plus tard à Auschwitz. Et immédiatement gazés. Aujourd'hui, Irène a quatre petits-enfants de 5 à 14 ans. C'est à eux qu'elle raconte l'étoile jaune, « celle qui désigne ». Celle qui marque ceux auxquels le square, la piscine, le cinéma sont interdits. En répondant à leurs questions – « Est-ce qu'ils se sont défendus tes parents ? », « Est-ce qu'ils t'ont laissé un petit mot ? »... –, elle révèle, avec des mots de tous les jours, une réalité qui glace d'effroi : l'appartement vide, le départ, la solitude, les amis fuyants,

les portes fermées, la nuit à dormir dans les escaliers de service, la faim, l'envie de mourir puis la débrouille, la solidarité anonyme, l'attente devant l'hôtel Lutétia, à Paris, la culpabilité. Mais, aussi cette leçon de vie : on va mieux quand, au lieu de subir, on agit. À partir de 10 ans.

■ MATHILDE RAIVE

Irène Savignon
Ma grand-mère est une étoile
Frémeaux & Associés
1 CD + 1 livret (16 p.), 19,99€



L'aventure à haute voix

→ Un 1^{er} novembre, Barbicane, président du Gun-Club, quitte Tampa-Town avec une équipe de travailleurs pour une région sauvage de la Floride. Leur but ? Creuser un puits pour y couler un gigantesque canon destiné à envoyer un boulet sur la Lune. Mais c'est une fusée qui sortira du sol et trois passagers qui embarqueront avant de fendre l'espace dans un délire de feu. Imaginée par Jules Verne, cette aventure pseudo-scientifique bénéficie d'une adaptation magistrale, soutenue par des acteurs et une bande-son d'une grande qualité rythmique. Un récit haletant, mené de voix de maîtres par la comédienne Barbara Schulz, Jean-Pierre Cassel et quatre autres fabuleux interprètes. À partir de 7 ans. ■MR

Jules Verne
De la Terre à la Lune
Naïve
1 CD + 1 livret (12 p.), 17,80€



Les bêtes et les poètes

→ Fourmis, carpes, carpillons, oies sauvages, pythons, pélicans et autres poules aux œufs d'or, chauves-souris, rhinocéros et dromadaires ont les honneurs des poètes. Il n'était que juste de rassembler cette ménagerie en une anthologie lue par deux comédiennes dont les timbres de voix s'accordent aux textes. Clairs et légers pour la blonde Isabelle Carré, plus sombres, plus profonds pour la brune Rachida Brakni, les hommages aux animaux trouvent tout naturellement leur place dans deux catégories qui transcendent les siècles depuis Joachim du Bellay jusqu'à Henri Bataille en passant par Baudelaire ou Vigny. Rien de mièvre dans cette sélection destinée aux enfants qui transportera aussi les adultes. À partir de 6 ans. ■MR

Isabelle Carré, Rachida Brakni
31 poèmes sur les animaux
Frémeaux & Associés
1 CD + 1 livret (24 p.), 19,99€



Analyse filmique

→ « Les gouttes de sang combient notre attente. Premières blessures d'un film qui en contient tant d'autres. » Le ton est donné. *Sleepy Hollow* est un film d'épouvante, et sa première séquence est capitale. Analysée dans ses moindre détails, elle est aussi l'une des parties les plus intéressantes de ce cédérom pédagogique conçu par le Pôle national de ressources (PNR) cinéma de Midi-Pyrénées pour donner des pistes de travail aux enseignants autour de ce long-métrage signé Tim Burton. Malgré la pertinence des études proposées et le passionnant chapitre consacré au découpage, un regret : la part trop importante consacrée à l'écrit aux dépens des documents visuels. Pour les classes de lycée. ■MR

Collectif
A propos de... *Sleepy Hollow*
Scérén CDRP Midi-Pyrénées
Windows 98 compatible PC / Mac OSX. 15€



Une rencontre surprenante

→ Dans la force de l'âge (notre photo), programmé sur KTO le 24 juin prochain à 20 h 50, conjugue deux grands thèmes de notre société : le « vieillissement de la population » et « l'intégration des jeunes issus de l'immigration ». En 2004, dans le cadre de leur formation en BEP sanitaire et social, Walid, Siphon et Nora effectuaient un stage dans une maison de retraite médicalisée. Juliette Senik les a suivis le temps de filmer la « rencontre surprenante entre l'énergie de la jeunesse et la profondeur parfois tragique de la vieillesse ». Autre beau moment de télévision, à voir ou à revoir (puisque'il date de 1996) sur KTO le 16 juin à 20 h 50, *L'année du certif*, un téléfilm de Jacques Renard avec Jean Yanne, Mireille Perrier et Jacques Bonnaffé dans le rôle de Paul Fontanes, un instituteur du milieu des années trente. ■RT

www.ktotv.com

L'information indispensable à tous les membres des communautés éducatives



Abonnez-vous!



**MONTANTS
DES ABONNEMENTS :**

septembre 2004- juin 2005

Je souhaite m'abonner à *Enseignement catholique actualités*

x 45 € =

x 38 € =

x 33 € = x 28 € =

Ci-joint la somme de € en chèque bancaire à l'ordre de : AGICEC

Nom : Adresse :

..... Code postal : Ville :

bon à renvoyer accompagné de votre règlement, à : ECA, 277 rue Saint-Jacques - 75240 Paris CEDEX 05 - Tél. : 01 53 73 73 75 - Fax : 01 46 34 72 79

**L'abonnement : 45 €
10 numéros par an**

— De 3 à 9 abonnements : **38 €** par abonnement

— De 10 à 24 abonnements : **33 €** par abonnement

— À partir de 25 abonnements : **28 €** par abonnement